



# Etude-Action sur le potentiel de la Traction Animale en Rhône-Alpes

Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

## Rapport final

(suite au comité de pilotage de décembre 2012)

Version définitive / 1<sup>er</sup> février 2013

Document rédigé avec le concours de Julie CESSIEUX, Marie Noelle ODE (Isère Cheval Vert) et une quarantaine de prestataires de traction animale qui ont contribué aux travaux du Réseau rhônalpin de la Traction Animale en 2012



Animation et coordination: Marc PASCAL (Regains Oxalis / inddigo)

Crédit photos: Prestataires et Associations membres du Réseau rhônalpin de la Traction Animale



Etude-action financée par



UNION  
EUROPÉENNE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RHÔNE-ALPES



## Plan

### **Introduction**

**p.3**

- Rappel du contexte et objectifs des partenaires de la démarche
- Aspects méthodologies de l'étude-action

### **Partie 1: Etat des lieux de la filière « Traction Animale » en Rhône-Alpes**

**p.6**

- Le réseau professionnel - La filière en chiffre
- Les prestataires de traction animale : nombre et répartition, activités économiques
- La situation de l'élevage
- Les « clients » et utilisateurs de la Traction Animale

### **Partie 2 :Le potentiel de développement de la Traction Animale en Rhône-Alpes**

**p.34**

- Leviers et freins généraux de la traction animale
- Opportunités et limites selon les activités économiques
- Avantages et retombées de la traction animale pour Rhône-Alpes

### **Partie 3 : Proposition d'une stratégie pour le développement de la Traction Animale en Rhône-Alpes**

**p.79**

- Principes
- Plan d'action 2013-2020

### **Partie 4: Argumentaire complémentaire et points sensibles**

**p.97**

# Introduction

## 1 Une démarche de la Plate-Forme régionale développement rural

La Plate-Forme régionale développement rural (financée par l'Etat, l'Union Européenne et la Région Rhône-Alpes) incarne le Réseau Rural en Rhône-Alpes ([www.caprural.org](http://www.caprural.org)). Le réseau rural vise à permettre aux acteurs d'échanger les expériences et les savoir-faire et de travailler ensemble pour le développement des territoires ruraux.

Soucieuse de valoriser les ressources locales et les démarches innovantes qui créent des emplois et des activités répondant aux critères du développement durable, elle a identifié la Traction Animale comme une opportunité potentielle pour le développement régional. Aussi, avec ses financeurs, elle a souhaité approfondir la connaissance de cette filière naissante et les perspectives qu'elle peut apporter en termes économique, social et environnemental. Elle a donc engagé cette étude-action en Janvier 2012 en partenariat avec tous les acteurs de la filière.

## 2 Objectifs de l'étude-action :

1. **Produire une vision globale de la filière professionnelle** = état des lieux
2. **Identifier des activités pouvant se convertir à la traction animale et estimer les facteurs de faisabilité**  
= étude prospective de potentiel
3. **Mettre en évidence les stratégies de diversification commerciales pour les entreprises existantes**  
= identifier les conditions de développement de la filière
4. **Identifier les besoins en formation** = besoins en conduite d'attelage + autres besoins ...
5. **Tisser des liens et établir des passerelles entre les différents acteurs**  
= structuration et organisation



La volonté est de FAIRE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIERE : prestataires, éleveurs, administrations, utilisateurs.....

### **3- Méthodologie de travail**

L'étude action a été conduite en 2012, en associant fortement les prestataires qui se sont regroupés à plusieurs reprises pour interagir, commenter, critiquer, enrichir le travail des bureaux d'étude

D'autres partenaires, tout autant concernés, ont également travaillé étroitement avec les bureaux d'étude pour approfondir les conditions de développement de la filière: Association régionale des Eleveurs, Collectivités locales, services du Conseil Régional, services de la DRAAF et du SRFD...

Une enquête de terrain a été organisée auprès de l'ensemble des prestataires de traction animale (TA). Une quarantaine d'entretiens, plusieurs réunions collectives techniques, une recherche bibliographique, une analyse d'expériences locales ont été conduites entre Janvier et Septembre 2012. La rédaction finale a été très concertée, chaque document provisoire étant mis au débat au sein du réseau naissant des prestataires de traction animale.

Ce faisant, les prestataires de traction animale se sont progressivement regroupés, rassemblés et ont travailler ensemble, préfigurant une filière économique modeste mais active.

**Entreprises de Traction Animale ayant participé aux travaux:** liste ci après

**Dates des réunions du réseau :**

- 16 Mars à l'IFCE Parc Cheval Chazey
- 2 Avril lycée Le Valentin Bourg les V.
- 7 juin au CFPPA de St Ismier
- 24 septembre CFPPA Contamines
- 20 novembre CFPPA Noirétable

**Date des réunions du Comité de Pilotage:**

- 16 décembre 2011 - 23 janvier 2012
- 19 juin 2012 - 02 Octobre 2012
- 13 décembre 2012

**Membres du Comité de Pilotage:**

Plate-Forme développement rural Rhône Alpes (Patrick Grimault) - IFCE (Charlotte Blondeau et Catherine Sabatier) - Conseil Régional Rhône Alpes (Natacha Klajman)- DRAAF (Nicolas Vissac) et SFRD (Marie Laure Coutin)- Filière Cheval (Michel Levrat et Véronique Duroure)- FRCIVAM (Christian Bouvier) – Chambre régionale de l'agriculture ( Bernard Thuillier)

**Intervenants animateurs :**

- Marc PASCAL (Regains Oxalis -indigo)
- Julie CESSIEUX, Marie Noelle ODE et P. COLIN MADAN (Isère Cheval Vert)



**Personnes ayant participé aux travaux de l'étude action (journées de travail du Réseau Régional de la traction animale)**

- Arnaud Denis
- Ayache Sophie
- Bardou Aurélie
- Baude Marc Antoine
- Beaumelle Denis
- Beaumelle Elodie
- Bellaudy Laurent
- Bernard Aline
- Blondeau Charlotte
- Bouvier Christian
- Bret Thierry
- Choiseau Nathalie
- Colin Madam Pierre
- Colin Valérie
- Daloz Florent
- Dangeart Bernard
- Dulac Françoise
- Duroure Véronique
- Duvillard François
- Escale Philippe
- Fontrobert Christian
- Fradcourt Nicolas
- Galley Pierre
- Gallien Dominique
- Garçon Virginie
- Gilllos Pascal
- Giraud Stéphane et Justine
- Goni Olivier
- Grimault Patrick
- Guignant Dominique
- Josserand Henri
- Lafite Nicolas
- Leconte Karen
- Ouali Gilles
- Perdaems Michel
- Pernet Laurent
- Perrachon Pierre
- Pruvot Daniel
- Perrier Christian
- Ratal Gilles
- Rey Alice
- Robagotti Giovanni
- Sabatier Catherine
- Suchon André
- Tayebi Saber Michael
- Terraz Eric
- Tirel Anne Laure
- Tissot Jean Marie
- Tuaz Serge
- Vigot Alexandre
- Vignon Dominique
- VornièreJ Philippe
- et tous ceux qui auraient été oubliés et auprès de qui nous nous excusons par avance

**Ils sont chaleureusement remerciés pour leurs contributions durant les journées de travail, leurs contributions écrites, la mise à disposition de photos, les relectures et corrections, leurs idées, les débats parfois contradictoires mais toujours passionnés !**

**L'étude Action n'aurait pas pu se faire sans leur investissement précieux.**



# Partie 1- PANORAMA DE LA FILIERE TRACTION ANIMALE en Rhône Alpes

- **1.1 La filière en chiffre** 7
- **1.2 Les réseaux professionnels de la Traction animale en Rhône Alpes** 8
- **1.3 Les prestataires de traction animale : nombre et répartition, activités économiques** 9
- **1.4 La situation de l'élevage** 29
- **1.5 Les fabricants et revendeurs de matériels spécialisés** 31
- **1.6 Les organisations professionnelles et les fournisseurs amont servant la TA** 32
- **1.7 Typologie des « clients et utilisateurs » de la Traction Animale** 33



## 1.1- LA FILIÈRE TRACTION ANIMALE EN CHIFFRES....

D'après la Filière Cheval qui a mobilisé plusieurs sources statistiques pour élaborer un état des lieux de la filière (CROF 2011 actualisé en 2012 – Données de l'Observatoire Economique Régional en partenariat avec les Haras Nationaux), et d'après l'inventaire réalisé sur le terrain par Isère Cheval Vert et Inddigo en 2012, la filière Traction Animale / Chevaux de trait est caractérisée par les éléments statistiques suivants:

- ✓ On compte **50 000 chevaux en Rhône-Alpes (toutes races et usages confondus)** dont 37 % sont dans les élevages et 56% dans les centres équestres.
- ✓ La région **compte 2 430 éleveurs dont 730 éleveurs de chevaux de trait** (soit 315 ETP environ dans l'élevage des chevaux de trait). On estime le nombre de poulinières de trait à 1 900 soit 1 000 naissances environ par an.
- ✓ On estime à **4 000 le nombre de chevaux de trait dans les élevages** destinés à 3 usages différents: la plus grosse partie est destinée aux loisirs (amateurs et professionnels), **1 200 chevaux de trait sont destinés à la boucherie**. Un petit nombre d'éleveurs préparent des "chevaux au travail", cette filière étant encore très réduite.
- ✓ **Plus de 80 entreprises prestataires de services sont spécialisées dans la traction animale**. Une dizaine de collectivités utilisent leurs services (cas général) ou disposent de chevaux au travail (1 seul cas recensé en 2012).
- ✓ **En Rhône-Alpes, on estime entre 300 et 400 le nombre de "chevaux au travail" ou "chevaux territoriaux"** (traction ou portage à l'exclusion de la monte dans l'agriculture, le tourisme, la forêt, les espaces verts...)
- ✓ Les chevaux tous segments confondus (selle et trait) en Rhône Alpes génèrent une activité économique non négligeable: 26 000 t de foin consommées dont 99 % achetées en région; 55 % des chevaux produits sont vendus en région et 9 % à l'international.  
Selon les départements, 31 à 51 % des élevages sont des élevages chevaux de trait

### Vocabulaire:

Le « Cheval de trait » (issu, du fait de critères morphologiques, d'une race pour la traction) est destiné à 3 usages: la boucherie, l'agrément et les loisirs (attelages, monte...) et pour une infime quantité au travail. « Cheval de trait » et « cheval au travail » n'ont donc plus du tout la même signification. Avec la forte segmentation des activités équestres, cet état de fait ne facilite pas les descriptions statistiques.



## 1.2- Les réseaux professionnels de la traction animale identifiés en Rhône-Alpes.

Ils sont nombreux. Hormis des ONG dont l'objet concerne la traction, les réseaux ne sont pas spécialisés dans la traction, rassemblent d'autres activités. Ils sont nationaux, régionaux, locaux.

- **Le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes** association créée en 1999 est structuré en 5 collèges qui recouvrent l'ensemble des acteurs du monde du cheval. Le Conseil a pour objet de réunir les composantes socio-professionnelles et associatives travaillant dans l'économie du cheval (courses, équitation professionnelle et de loisirs, éleveurs, prestataires de traction...). Le Conseil a signé un Contrat Régional d'Objectif (CROF) avec le Conseil Régional, courant d'avril 2012 à mars 2016 d'un montant total de 3M€, visant à promouvoir l'élevage régional dans toute sa diversité
- **Association Rhône-Alpes Traction et énergie animale** – créée en 2009 – elle regroupe une vingtaine de professionnels et amateurs.
- **Hippotese** – association créée en 1986. (HIPPOmobile de Technologie et d'Expérimentation du Sud-Est)., 7 administrateurs sur 12 sont implantés en Rhône-Alpes.
- **Syndicats d'éleveurs** fédérés au sein de l'ASECRA (association des syndicats d'éleveurs de chevaux de la région Rhône Alpes)
- **Trait de Génie** : Association nationale dont certains administrateurs sont rhônalpins.
- **Débardage Cheval Environnement** – groupe national de débardeurs professionnels dont certains administrateurs et bon nombre de membres sont rhônalpins
- **CORABIO Coordination régionale de l'agriculture biologique**: formation continue sur l'autoconstruction de matériels agricoles de traction
- **Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE basé à Chazey)**
- **HIPPOLIA**, Pôle de compétitivité national autour du cheval, basé à Caen, travaille avec toutes les régions. Encore peu présent sur Rhône Alpes, Hippolia s'intéresse aux travaux qui y sont conduits sur la TA.
- **Organismes public de formation : 4 CFPPA** le Valentin, St Ismier, Noiretable, Contamine-sur-Arve
- **FRCIVAM Rhône-Alpes** – ingénierie des métiers de la TA et recensement de activités en 2010

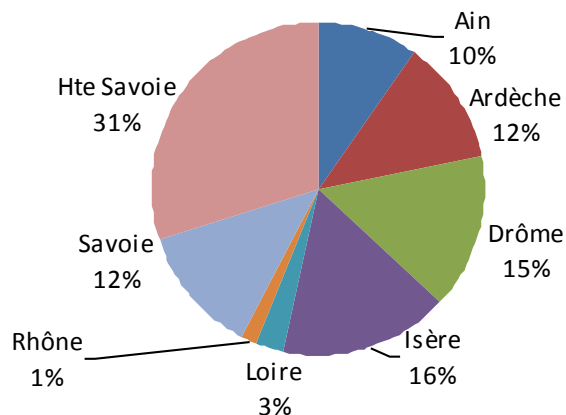




## 1.3- Les prestataires de la traction animale en Rhône Alpes: nombre, activités, répartition, métiers.

### 73 prestataires professionnels de traction animale ont été identifiés en Rhône Alpes (sept. 2012)

#### Répartition des professionnels de la Traction Animale en Rhône-Alpes



En **Haute Savoie** et **Savoie**, les professionnels de la traction animale sont pour la plupart des « **cochers** » qui interviennent dans les stations touristiques (ex : Megève, Avoriaz, etc) pour le **transport des touristes**.

Dans les départements de l'**Ain**, de l'**Ardèche**, de la **Drôme** et de l'**Isère**, les entreprises sont plus **polyvalentes**. Elles proposent des services en TA dans 2 à 4 des secteurs d'activités identifiés.

Pour établir ce recensement, les fichiers existants ont été croisés et une identification de terrain, auprès des professionnels a été organisée au printemps 2012. Ne sont pas comptés les particuliers qui peuvent occasionnellement louer leur service pour des petites prestations de traction (calèche à la séance, mariage...)



Ce recensement a permis d'établir un fichier des prestataires professionnels de la région Rhône Alpes.

## Deux profils d'entreprises sont identifiées au regard de leur stratégie de spécialisation

**39 entreprises recensées sont spécialisées** dans l'un des secteurs d'activités, soit la moitié.

- 2 sont spécialisées en travaux agricoles.
- 4 en travaux forestiers et entretiens d'espaces naturels.
- 33 en tourisme et loisirs (attelage).

**L'autre moitié des entreprises a un profil polyvalent**. Elles interviennent dans 2 à 4 des secteurs d'activités présentés.



Une enquête a été menée auprès des 73 professionnels afin de mieux les connaître, d'identifier des difficultés rencontrées par cette profession, de faire des recommandations opérationnelles en fonction de l'expérience des professionnels, de leur vécu.

- ➔ **26 professionnels** ont répondu au questionnaire, distribué sous format papier lors des réunions et envoyé par mail. Les résultats présentés ci-dessous sont issus d'un **échantillon équivalent à 1/3 des entreprises existantes.**
- ➔ Ce questionnaire a été conçu selon 4 grands chapitres :
  - 1) l'entreprise : date de création, statut, type de services proposés, emplois.
  - 2) les équidés : races, provenance, compétences.
  - 3) le matériel : fournisseurs, approvisionnement, provenance.
  - 4) l'environnement de l'entreprise : zone d'intervention, communication, clientèle, partenariat, tarification, chiffre d'affaire et évolution, difficultés.

**Le présent chapitre est le résultat du traitement des 26 réponses.**

(Par ailleurs, des entretiens qualitatifs et observations de terrain ont alimenté les autres chapitres de l'étude et conforté les analyses issues de cette enquête quantitative)



## 1 -Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

### Des entreprises plutôt récentes

Date de création	Effectif entreprises	%
Entre 1975 et 2000	9	34%
Entre 2002 et 2008	7	26%
Entre 2009 et 2012	10	39%

- près de 40% de ces entreprises sont récentes (- de 4 ans d'activité).
- 65 % ont moins de 10 ans
- 1 entreprise a été créée en 1975 et 2 en 1992, soit + de 20 ans d'activité.

### Une pluriactivité importante

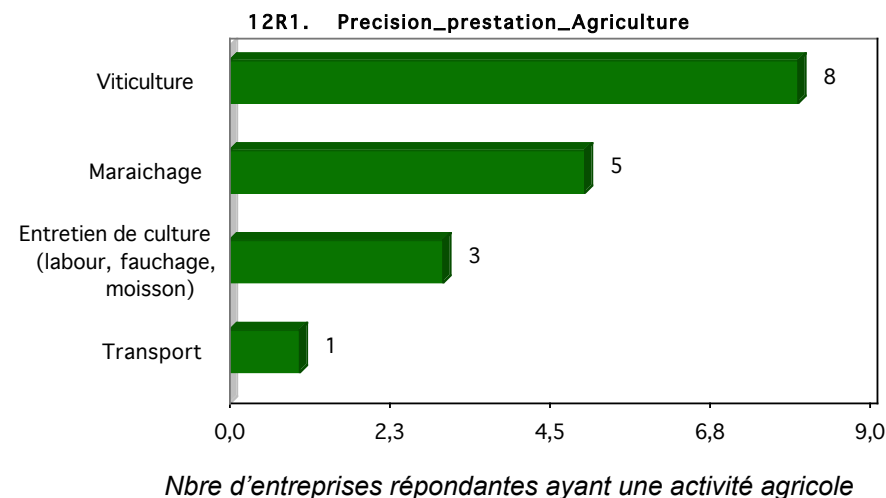
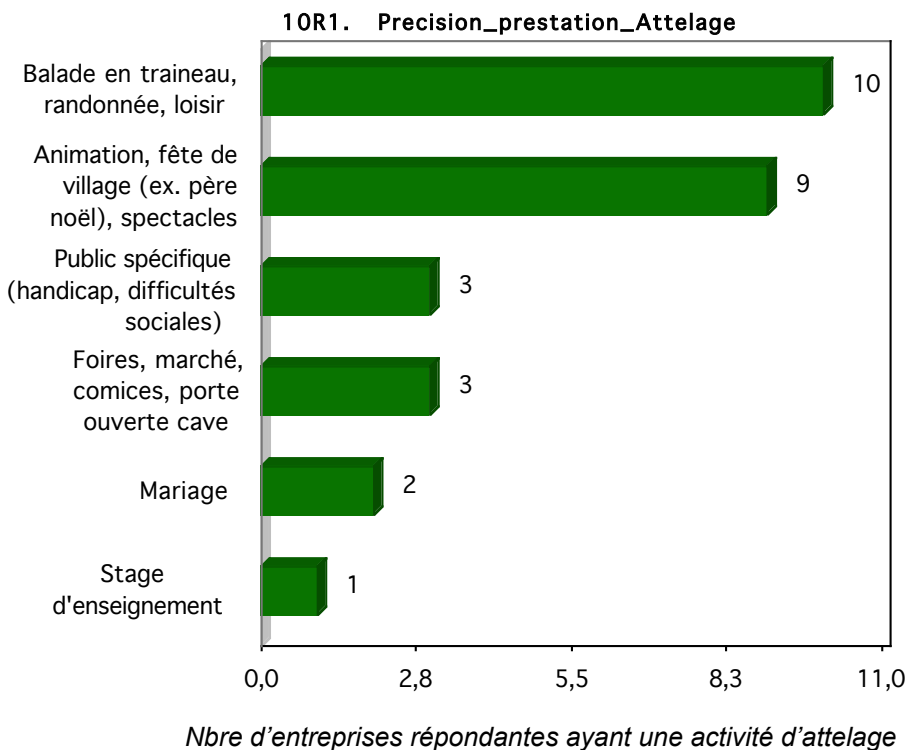
- 65 % de ces entreprises sont uniquement prestataires de services en traction animale.
- 20 % utilisent la traction épisodiquement dans leurs activités.

Importance la TA dans la pluriactivité des professionnels	Effectifs	Fréquence
Non réponse	2	7,7%
Traction Animale équivalente à une autre activité	2	7,7%
Traction animale minoritaire	5	19,2%
Traction animale majoritaire	17	65,4%



## 1- Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

### Variété des activités déployées en TA par les entreprises de l'échantillon (26/73)



## 1 -Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

Enquête 2012 auprès des professionnels de la T.A en R.A.

### Variété des activités déployées en TA par les entreprises de l'échantillon (26/73)

#### Travaux forestiers

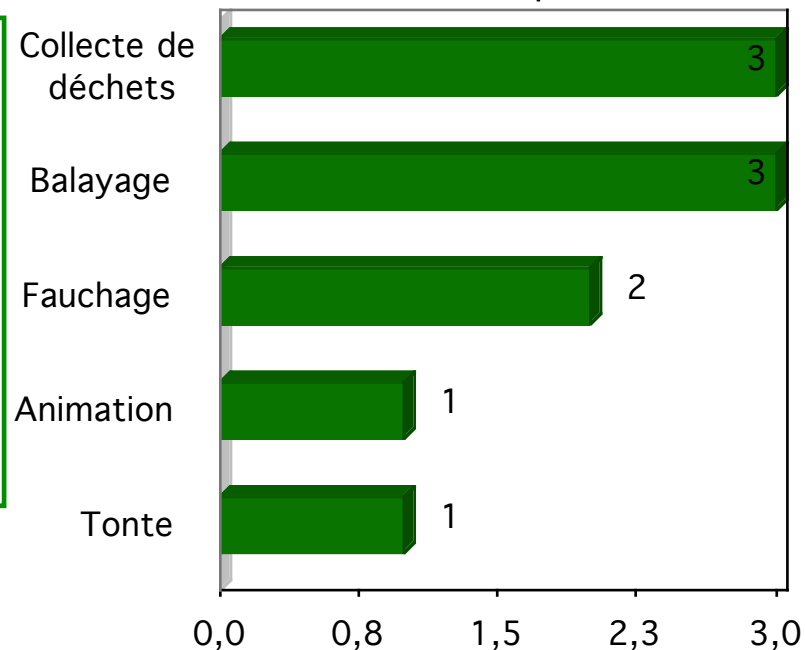
##### Types d'activités

- Débardage
- Débroussaillage
- Éclaircies d'épicéa
- Débusquage d'aulnes

##### Milieu d'intervention

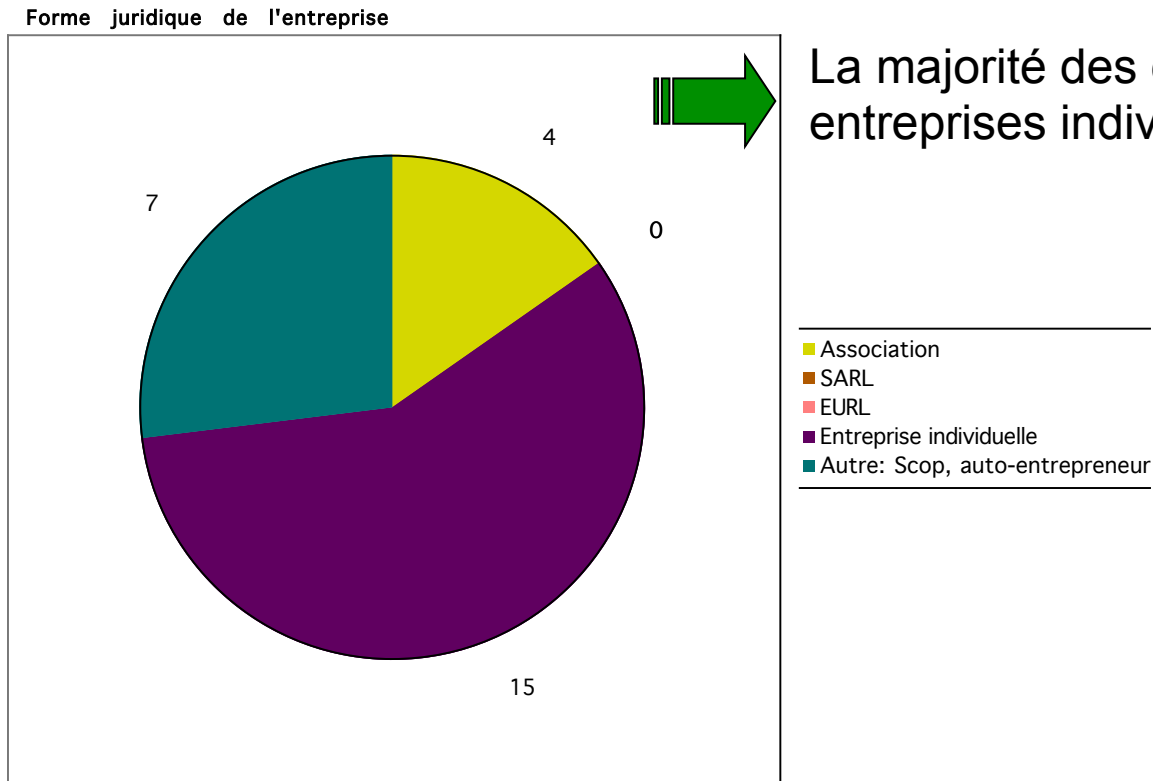
- Forêt périurbaine
- Rivière et zone humide
- Forêt de production
- Milieu sensible

14R1. Precision\_prestation\_Urbain



## 1 -Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

### Statuts des entreprises et emplois

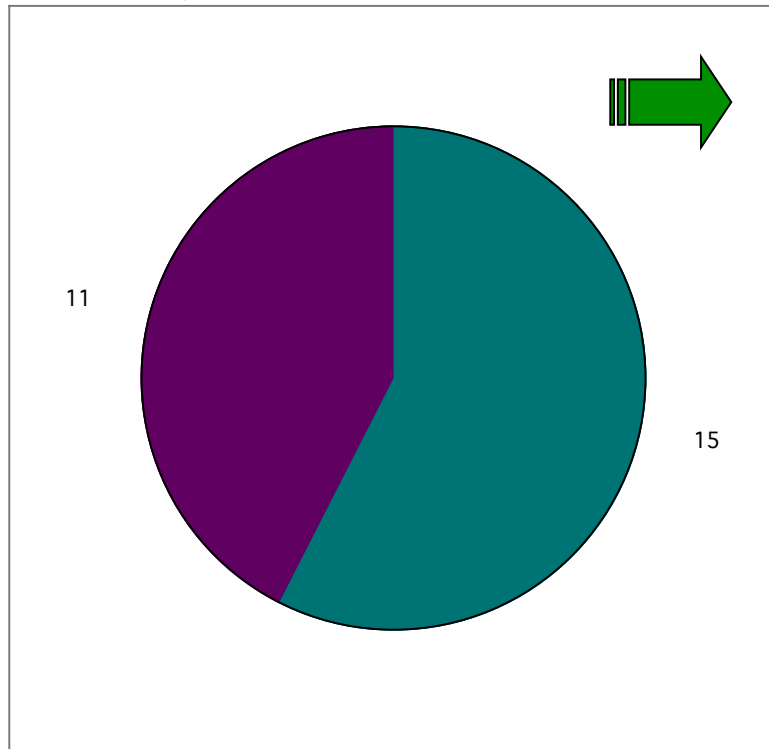


## 1 -Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

Enquête 2012 auprès des professionnels de la T.A en R.A.

### Statuts des entreprises et emplois

17. Statut\_agricole



Plus de la moitié des chefs d'entreprise ont un statut agricole

■ Statut agricole (coti. MSA)  
■ Autre statut

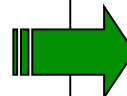
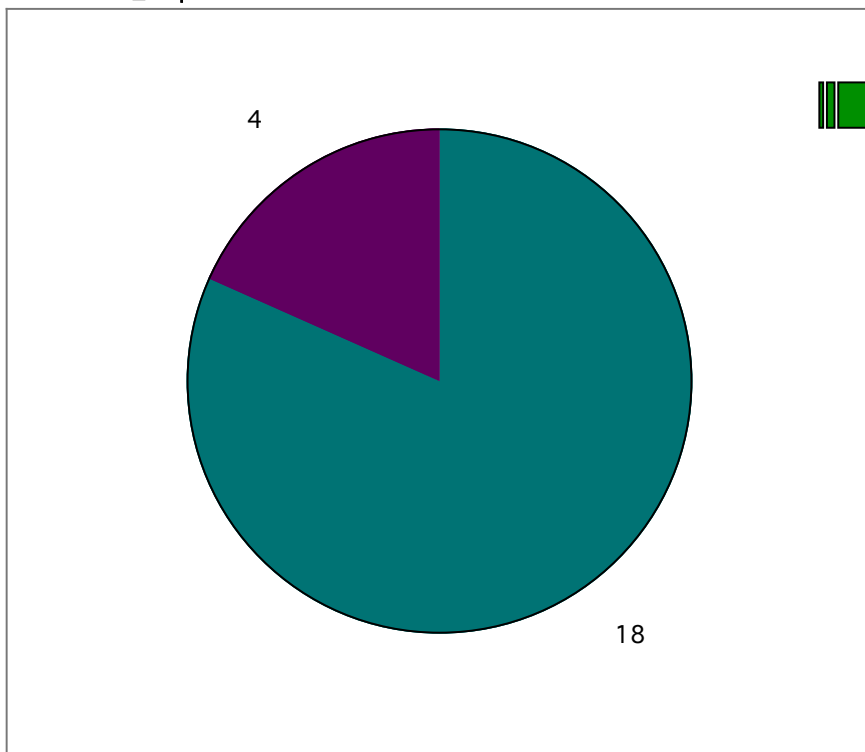




## 1 -Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

### Statuts des entreprises et emplois

21. Sexe\_responsable



Des entreprises conduites majoritairement par des hommes....

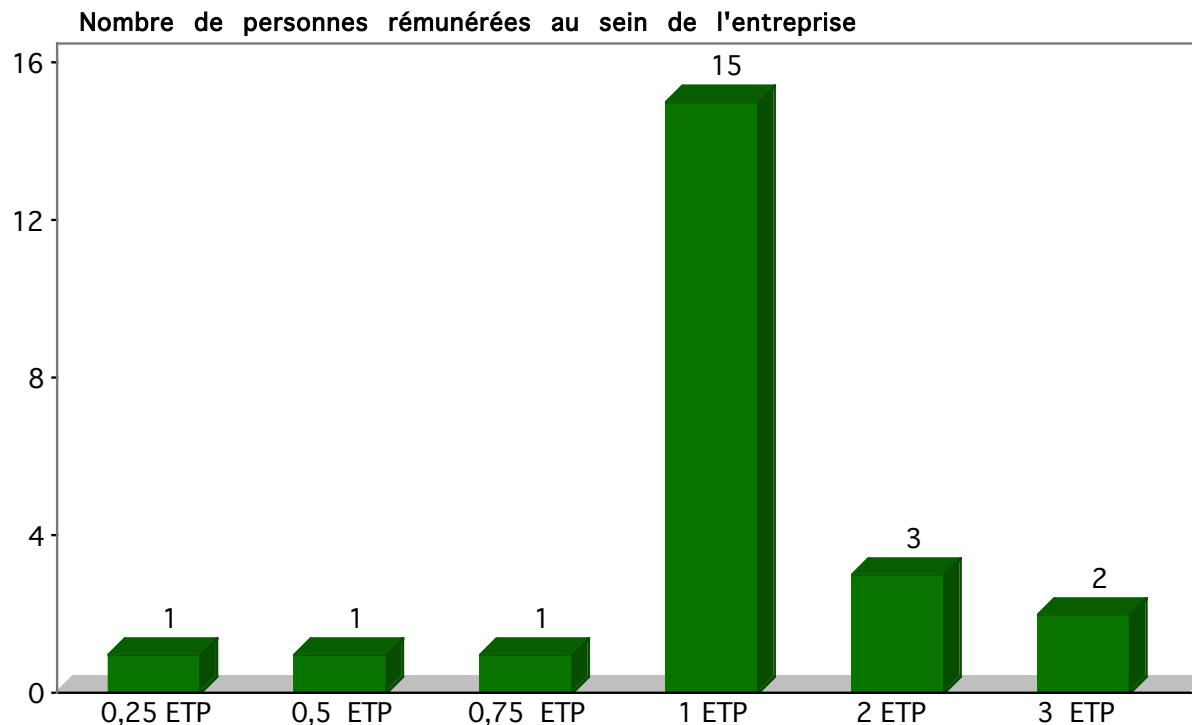
Mais la filière est clairement ouverte aux femmes.

■ Homme  
■ femme



## 1 -Caractéristiques des entreprises de traction animale implantées en Rhône-Alpes

### Statuts des entreprises et emplois



➔ 27 ETP sur les 26 entreprises

- 3 associés ponctuels
- 2 salariés saisonniers

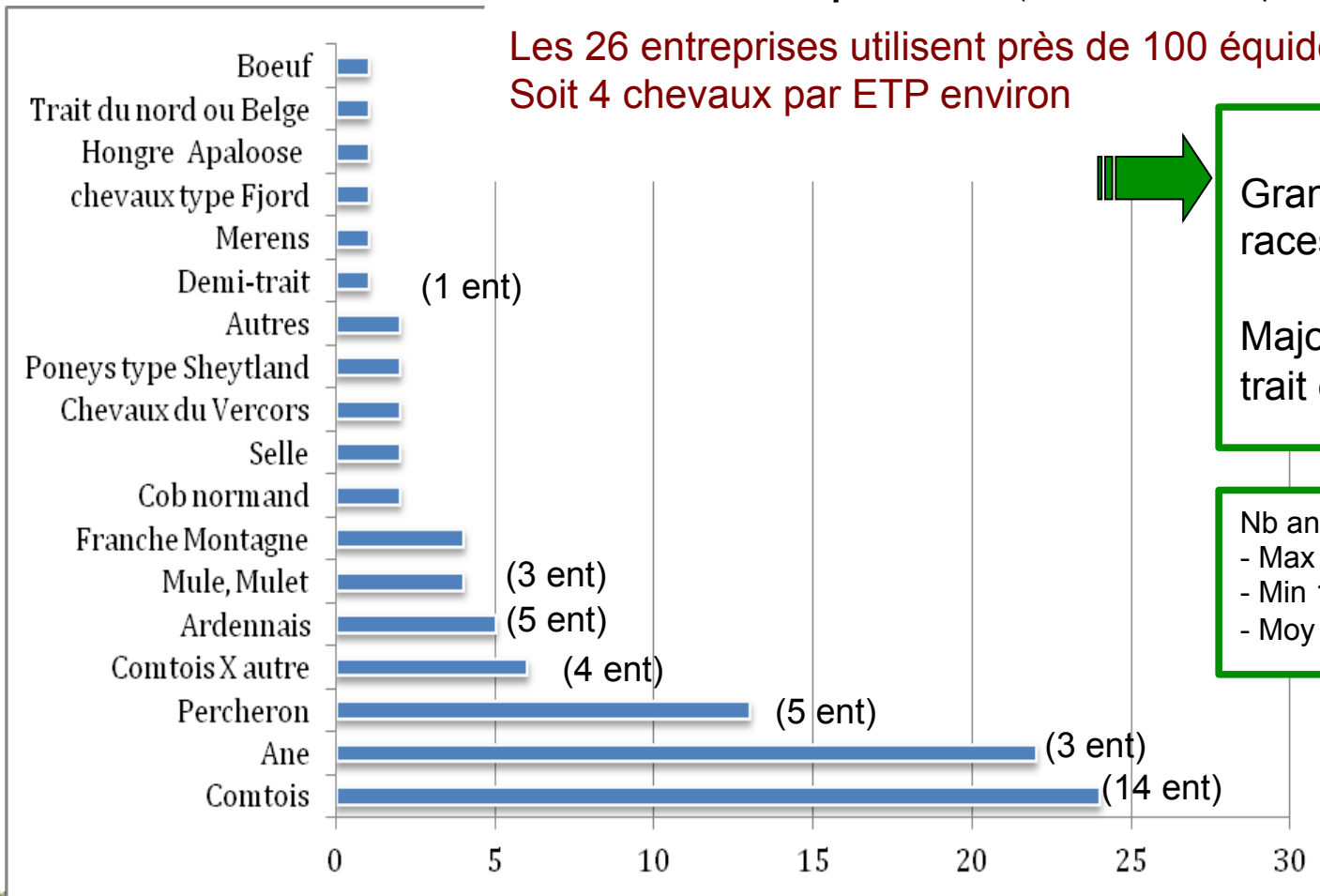
- Force de travail non rémunérée :
- 8 stagiaires sous convention
  - 11 aides familiaux



2 – Les animaux au travail

Nombre d'animaux par race. (et nombre d'entreprises concernées)

Les 26 entreprises utilisent près de 100 équidés  
Soit 4 chevaux par ETP environ



Grande diversité des races utilisées

Majorité chevaux de trait et ânes

Nb animaux par entreprise :

- Max 20
- Min 1
- Moy : 4



## 2 – Les animaux au travail

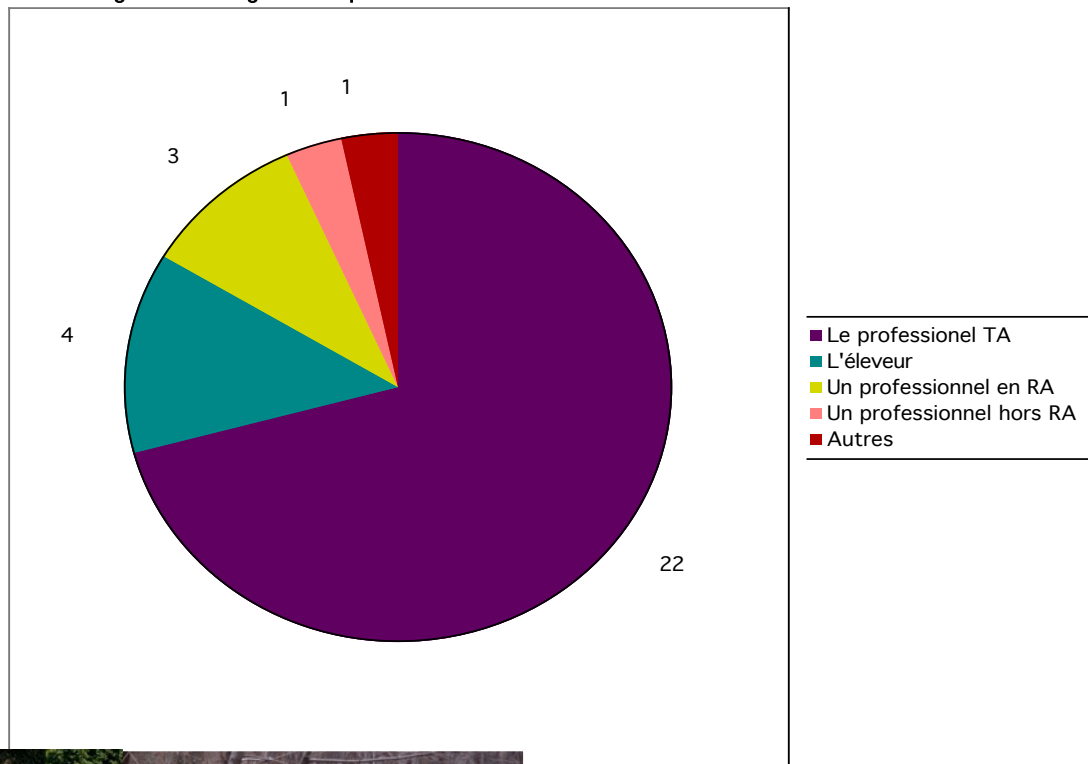
Enquête 2012 auprès des professionnels de la T.A en R.A.

**63% des équidés utilisés en TA sont achetés**  
(principalement à des particuliers)

**76 % des équidés achetés sont achetés en Rhône Alpes**  
et 24 % hors Rhône Alpes.

Les chevaux sont débourrés principalement par le professionnel en TA lui même

Débourrage et dressage des équidés



## 3 – Le matériel utilisé

**Le manque de matériel pour assurer des chantiers est exprimé par 19 prestataires**

### Raisons évoquées :

- Prix d'achat : 50%
- Matériel difficile à trouver : 30%
- Place pour l'entreposer
- Matériel très spécifique, fabriqué sur mesure (manque de temps)

### Type de manque :

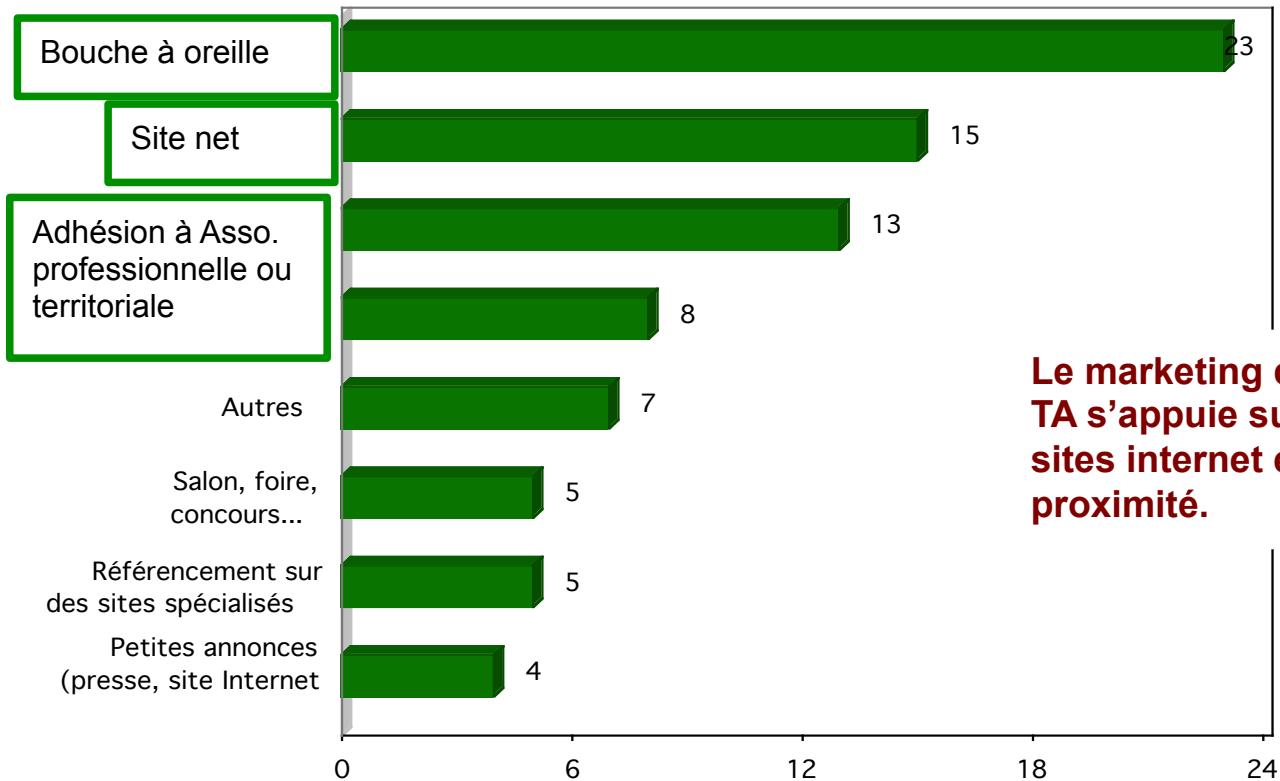
- Attelage adapté : 27 %
- Agriculture : 27%
- Travaux forestiers : 20%
- Attelage (15%) et travaux urbains (11%)

Du fait de la grande dispersion des professionnels sur le territoire régional, il ne leur est pas (encore) possible de s'entraider facilement comme peuvent le faire les agriculteurs en CUMA



4 – Commercialisation & chiffres d'affaires

73. Mode\_Communication



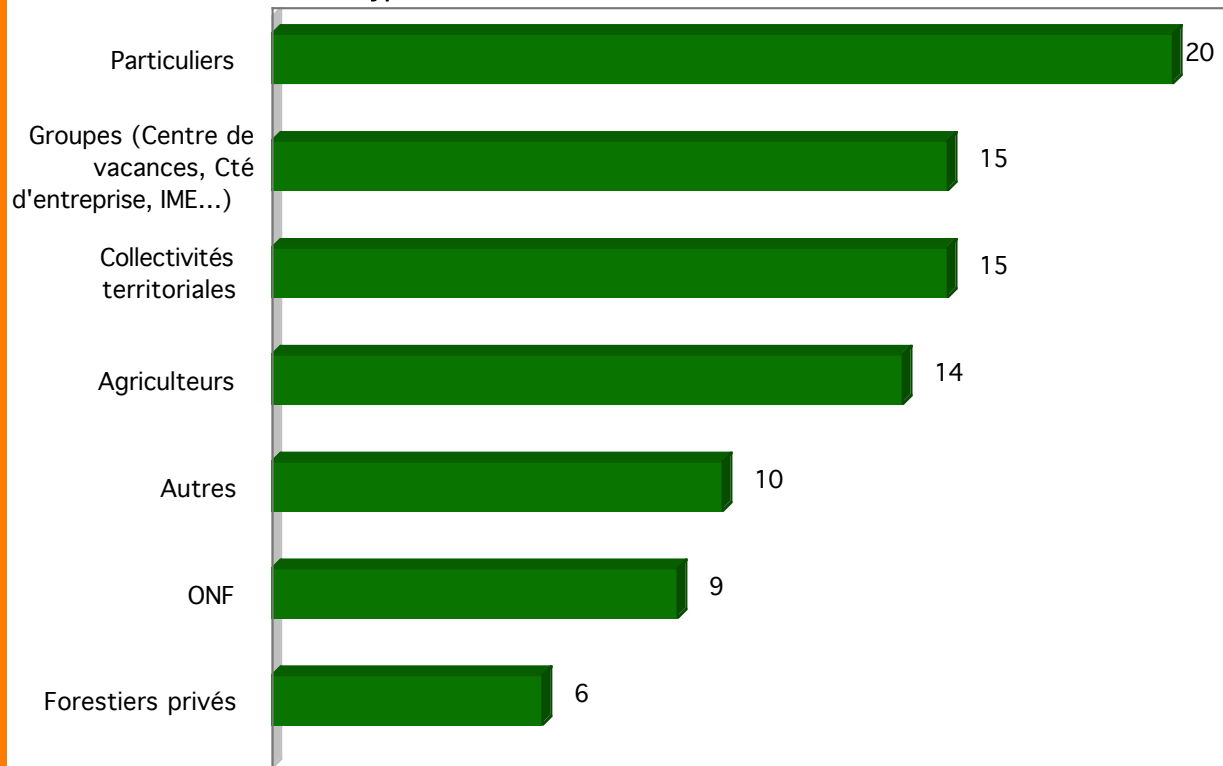
**Le marketing des professionnels de la TA s'appuie sur le bouche à oreille, les sites internet et les organisations de proximité.**



## 4 – Commercialisation & chiffres d'affaires

### Une diversité de clientèles pour une diversité d'activités

77. Type\_client



#### Particuliers :

Balades 11, Mariages 5, Fêtes 2, débardages 2, Enseignement 1

#### Groupes :

Balades 5, public spécialisé 4, Colonies 2, mini camps 1

#### Collectivités :

Animation 4, Transport d'objet 2, Fauchage 3, débardage 1, Balayage 1

#### Agriculteurs :

Vignes 5, Pommes de terres 2, Fêtes 2, débardages 2, Autres travaux du sol 4, débardage 1

#### Forestiers (ONF et Privé):

Débardage



## 4 – Commercialisation & chiffres d'affaires

**Plus de la moitié des prestataires TA répondent à des appels d'offres lancés par les collectivités territoriales**

Ils ont besoin d'un accompagnement dans ces démarches :

- Meilleure connaissance des attentes des collectivités : 9
- Cadre réglementaire : 9
- Aide à la rédaction des réponses : 6
- Mise en réseau pour proposer des réponses communes : 10
- Tarification : 6

**2/3 des prestataires (échantillon de 26/73 prestataires) travaillent avec un autre professionnel sur certains chantier.** A l'échelle de l'ensemble de la filière, sur le plan régional, ce taux de partenariat est sûrement plus faible. En effet, les personnes ayant participé à l'enquête sont probablement plus enclins aux démarches collectives.





## 4 – Commercialisation & chiffres d'affaires

### 19 Entreprises ont une grille tarifaire bien établie



Le coût d'une journée est facturé entre 300€ et 650€ (moyenne de 421€)  
Le forfait kilométrique entre 0,6€ et 1,5€ du km (majorité des réponses à 1€ du km)



#### Le prix de la prestation dépend :

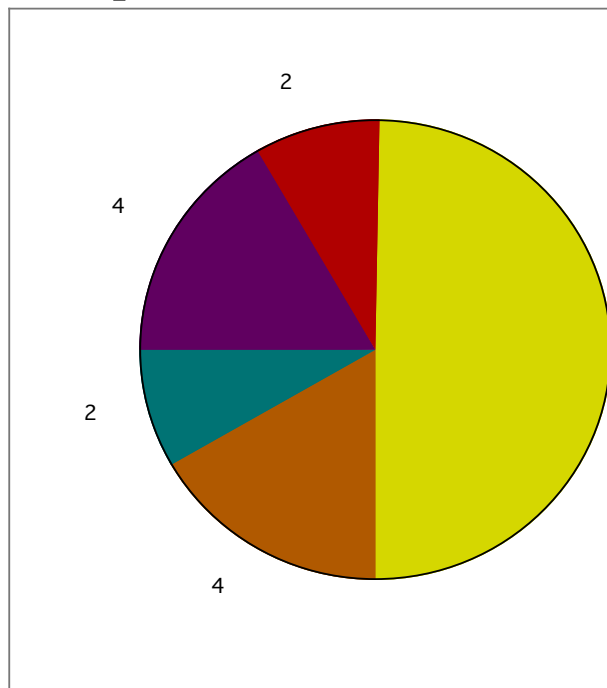
- Nombre de chevaux utilisés : 17
- Éloignement du chantier : 17
- Type de prestation : 15
- Nombre de personne nécessaire à l'encadrement : 13
- Contraintes de terrain : 12
- Durée du chantier : 12
- Recours à du matériel spécifique : 5



## 4 – Commercialisation & chiffres d'affaires

**Une activité réellement en émergence. Forte proportion de petits chiffres d'affaires. Mais 1 entreprise sur 4 a déjà un chiffre d'affaires supérieur à 30 000 euros..... Et deux entreprises sur 3 enregistrent une augmentation durable de leur chiffre d'affaires.**

104. CA\_TA



La moitié des entreprises ont un CA < à 10 000€

Les entreprises TA qui réussissent le mieux sont présentes dans toutes les activités et avec tous les types de clients

- Inférieur à 10 000 €
- Compris entre 10 et 20 000€
- Compris entre 20 et 30 000€
- Compris entre 30 et 40 000€
- Supérieur à 40 000 €

Evolution du chiffre d'affaires dans les dernières années:

- En baisse : 4 entreprises
- En stagnation: 3 entreprises
- En hausse: 14 entreprises



## 5- Difficultés exprimées par les professionnels de TA

Les difficultés les plus importantes, énoncées spontanément par les professionnels, concernent les compétences et l'image/marketing de la filière.

### Image :

- Faire changer les mentalités sur la TA
- Définir des stratégies commerciales efficaces (cf page suivante).

### Matériel :

- Trouver du matériel à un coût accessible
- Difficulté de trouver les compétences de fabrication et réparation (travail du sol)

### Structurel :

- Accès à la terre et aux surfaces agricoles
- Trouver une structure (bâtiment et terrains) pour développer l'activité

### Formation et Compétence :

- Les professionnels assument toujours 2 métiers à la fois ( 4, 5 ou 6 s'ils se diversifient!) : Cocher + guide , Cocher + vignes, meneur + maraichage...
- Nécessité de démontrer, argumenter, expliquer... alors qu'ils ne sont pas formés en pédagogie.
- Les professionnels sont très pris par les activités qui demandent un investissement de tous les instants dans la phase actuelle de faible maturité. Du coup, ils manquent de temps pour former, accompagner, tutorer.
- Recrutement et management de collaborateurs complexe du fait du manque de rentabilité des exploitations dans cette phase d'émergence et de l'inadaptation des modes d'apprentissage et d'alternance
- Activités professionnelles et conditions de travail éprouvantes ne facilitant pas, à ce jour, la motivation de salariés (hors passionnés).



Les difficultés les plus importantes, énoncées spontanément par les professionnels, concernent les compétences et l'image/marketing de la filière.

## Prix - Concurrence :

- Augmentation des prix, répercussion sur les autres activités
- Pénalisation de la rentabilité à cause de l'investissement initial et dans le matériel spécialisé et à cause des déplacements
- Concurrence déloyale (non professionnel)
- Difficulté de tarification car chantiers difficiles à estimer
- ONF et villes satisfaits du travail mais encore peu de budgets consacrés pour les travaux sous traités en Traction Animale

## Réseau - Clients :

- Difficulté d'identification des donneurs d'ordre du territoire – Perte de temps dans la recherche d'interlocuteurs
- Lien avec les collectivités locales – connaissances sur les collectivités locale
- Travailler en concertation avec d'autres prestataires
- Manque d'activité dans certaines périodes, manque de clientèle locale
- Complexité des marchés publics



## 1.4- Les éleveurs de chevaux de trait, ânes et mules en Rhône-Alpes 1/2

Il est très difficile de mesurer le nombre d'éleveurs de chevaux de trait destinés au travail compte tenu que:

- Cette activité est noyée dans une filière beaucoup plus large.
- Les éleveurs de chevaux de trait destinés au travail ne sont pas organisés

La région compte **2 430 éleveurs équins toutes productions confondues** (*Observatoire 2012 Filière cheval*) dont **730 éleveurs de chevaux de traits**

- La production de chevaux de trait (viande, loisirs, agrément...) est de 1000 naissances par an (avec 2 000 poulinières)
- Le Rhône, la Savoie et l'Ardèche sont orientés vers la production de chevaux de trait.
- Les ânes et mules sont des productions à faibles effectifs.

*Source : Observatoire Economique Régional – Filière équine en Rhône-Alpes –2007 et 2012)*

**Les mulets des Alpes** sont produits essentiellement en Haute Savoie et Val d'Arly

Les prestataires de la T.A disent acheter leurs chevaux aux particuliers et éleveurs sur **un critère de prix et de qualité de dressage**. De nombreux prestataires font naître et élèvent eux mêmes (pour mieux gérer le dressage). Les chevaux performants coutent 2 500 à 5 000 euros. Pour le « cheval-loisirs », des éleveurs se forment aux méthodes de dressage contrôlées par un « **label test** » certifié par **IFCE**.

**L'élevage-dressage est un point faible de la filière: la qualité finale ne satisfait pas les utilisateurs finaux.** Une forte proportion de prestataires sont prêts à faire de l'élevage-dressage.



## 1.4- Les éleveurs de chevaux de trait, ânes et mules en Rhône-Alpes 2/2

Le nombre d'éleveurs tous segments confondus (selle et traits) est estimé entre 2 400 (chiffres 2012) et 3 100 (2012). Il regroupe professionnels et amateurs recensés sur Rhône-Alpes, 1100 adhérent à l'un des 16 syndicats d'éleveurs (syndicats de race, d'usage ou territoriaux/départementaux). Les élevages sont de petite taille, avec 2.6 poulinières et 9 chevaux en moyenne par éleveur. Les emplois dans l'élevage représenteraient un quart des emplois de la filière cheval soit 1 500 emplois. L'élevage réalise 6 % du chiffre d'affaires de la Filière Cheval (hors PMU) soit 15 M€. Soit 5 k€ environ par éleveur. En réalité, beaucoup d'élevages sont amateurs, ce qui explique la différence importante entre le nombre d'élevages et le nombre d'emplois, la modestie des élevages ainsi que la faiblesse du chiffre d'affaires moyen par éleveur. Par ailleurs 26% des éleveurs rhônalpins seulement sont mono-actifs. (CROF 2011)

Une étude de l'Institut de l'Élevage et du Réseau Economique de la Filière Equine, concernant spécifiquement Rhône Alpes en 2007 (Boyer 2008) a montré que 17 % des élevages n'avaient pas de production.

Dans ce contexte général, **on compte 730 éleveurs de chevaux de trait** (soit 315 ETP environ). On estime le nombre de poulinières de trait à 1 900 soit 1 000 naissances environ par an (Filière Cheval, statistique CROF mises à jour en 2012)

L'étude précitée de l'Institut de l'Élevage, démontre, sur un échantillon de 19 exploitations, que les éleveurs professionnels de chevaux de trait destinés à la viande, commercialisent de deux manières: vente de laitons maigres juste sevrés à l'Italie ( 550 € pièce) ou vente de poulains de 8-10 mois finis aux bouchers locaux (740 € pièce). Sur de telles productions, un éleveur de 8 à 12 poulinières dégagent 10 à 15 k€ de recettes (dont 3 à 7 K€ de primes). Les charges directes représentent environ 1/3 des produits et les charges de structure (très variables selon les modes d'accès au foncier) 50 %. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est de 100 € par poulinière environ.

Les éleveurs valorisent également leur élevage en vendant des poulinières pleines (le marché est significatif avec le développement des micro élevages amateurs) ou encore des saillies et des pensions.

**Actuellement le cheval au travail/cheval de traction représente donc un marché microscopique** pour les éleveurs. Mais on constate que les structures de l'élevage pourraient produire des chevaux de traction en grand nombre (avec, probablement une meilleure rentabilité qu'aujourd'hui) en réorientant les produits. Du reste, l'élevage équin est complémentaire de l'élevage bovin, les premiers consommant les refus des seconds. Il permet également de valoriser des surfaces non exploitables (coteaux, friches, ...)



## 1.5- Deux fabricants de matériels et quelques revendeurs en RA

→ **Fabricant: Sellerie Baude** à Bourg de Péage (26) (matériel attelage et travail)

Une entreprise reconnue sur le plan national et international.

Voitures hippomobiles : marathon, wagonnette, victoria... / Roulotte, traineau

Equivert : collecte des déchets verts et ménagers en milieu urbain

Harnachement attelage / Harnachement travail

Service de rénovation de colliers.

→ **Fabricant: Alain Perrier Attelage** aux Chères (69) (matériel attelage et travail)

Avant train / Char 2 et 4 roue / Hippoben / Voitures marathon / Restauration

Service de location d'avant train et hippoben

→ **Revendeurs 3 selleries** (= magasins) proposent du matériel d'attelage (sport/loisirs), voiture et harnachement.

- Quadrije (26 Alixan – 400 K€ - 1salarié)
- Sellerie Cheval Marie (74 Douvaine vente en ligne – ape 4791B)
- Ecurie d'attelage Claude Bernatet (01 Cormoranche sur Saône)

•2 M€ de CA annuel (stable depuis 2007)

•10 salariés

•Code APE 1512Z

•Artisan

•Code APE 2830Z

**Il n'existe plus de fabricant de collier en France alors qu'il s'agit de matériel sur mesure pour le trait.**

**Les bâts sont souvent achetés à l'armée suisse.**

**On manque de bourreliers.**

**On manque de R&D sur du matériel (débardage, travaux urbains...)**



## 1.6- Les organisations professionnelles et les fournisseurs au service de la TA.

- **Syndicats d'éleveurs:** ils sont départementaux et régionaux, regroupés au sein de l'Association des Syndicats d'Éleveurs de Rhône Alpes ASECRA. Il existe plusieurs syndicats d'éleveurs par race mais aucun syndicats spécialisés dans le cheval dressé pour le travail. (les adhérents sont professionnels ou amateurs).
- **Vétérinaires spécialisés:** Le Conseil de la Filière Cheval en dénombre 466 en Rhône Alpes. Mais l'inventaire des vétérinaires spécialisés dans le « cheval au travail » est difficile à faire: ils sont peu nombreux. On compterait environ 5 ou 6 dentistes spécialisés et une quinzaine d'ostéopathes.
- **Organismes de formation spécialisés dans la traction animale:** 4 sont publics (Le Valentin, St Ismier, Noirétable, Contamines sur Arve). D'autres sont privés: plusieurs prestataires et associations proposent de la formation à la traction animale. A noter l'Ecole nationale de Formation professionnelle en sellerie et harnachement (SARL) à Vinziel (74).
- **Les Maréchaux Ferrants:** ils sont itinérants et font des « tournées ». On en compte 44 référencés dans la base de la Filière Cheval (leur répartition territoriale est très inégale: de 1 à 8 maréchaux par département). Très peu sont spécialisés dans le cheval de travail. Certains ont des difficultés à ferrer des chevaux de traits plus lourds nécessitant un effort supérieur. En réalité, c'est aux propriétaires du cheval de trait de dresser celui-ci pour que le cheval soit docile et coopératif. Des maréchaux gardent des préjugés au regard du cheval de trait dit « lourd ». Le « ferrage à la française », plus adapté pour le ferrage des chevaux lourds n'est plus enseigné et du coup ne se pratique plus (regret des prestataires de traction). Il y a un besoin de formation des prestataires et propriétaires de chevaux en matière de parage et dressage de l'animal pour faciliter le travail du maréchal. Les prestataires sont souvent itinérants (chantiers de débardage, ...) et ces déplacements ne facilitent pas le recours à leur maréchal attitré (donc besoin d'une certaine autonomie et pratique en la matière).





## 1.7- Typologie des « clients et utilisateurs » de la TA

**Un inventaire précis est délicat à dresser compte tenu de la diffusion et de la discrétion des pratiques ainsi que de l'absence de critères statistiques.**

On distingue aujourd'hui différents types de clients-utilisateurs:

- Des agriculteurs (travaux du sol, vigne, ...)
- Des gardiens de refuge (portage)
- Des exploitants forestiers (débardage) et l'ONF
- Des communes et intercommunalités (travaux espaces verts, transports de personne, collecte de déchets, travaux forestiers...)
- Des Parcs naturels régionaux, des Parcs nationaux et des gestionnaires d'espaces naturels.
- Des Offices de tourisme (événementiel, produit touristique, loisirs, transport de personnes)
- Des Entreprises (organisateur d'évènements, entreprises touristiques et agrotouristiques, délégataires de transport public dont Remontées mécaniques...)
- Des Particuliers (loisirs, tourisme, divertissement, mariage...)

Ces utilisateurs, de nature très différentes, ont des besoins et des contraintes très divers même à l'intérieur de certaines catégories). Cela ne favorise pas leur rassemblement et les démarches concertées.

### Les 2 modes de recours à la TA

- Certains utilisateurs disposent de leurs propres chevaux qu'ils font travailler eux mêmes: certains agriculteurs, gardiens de refuge, exploitants forestiers, collectivités (chevaux en régie), particuliers.
- Mais la plupart des prestations est sous traitée auprès de prestataires spécialisés (travaux à façon)



# Partie 2 : Le potentiel de développement de la Traction Animale en Rhône Alpes

<b>2.1 Atouts et freins généraux de la traction animale</b>		<b>35</b>
• 2.2.1 Les critères zootechniques de base	36	
• 2.2.2 Les 13 principaux freins de la TA	36	
• 2.2.3 Les 15 principaux atouts de la TA	38	
• 2.2.4 Estimation des gains en gaz à effet de serre.	40	
<b>2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques</b>		<b>42</b>
• 2.2.1 Les travaux agricoles	42	
• 2.2.2 Les travaux en espaces naturels	46	
• 2.2.3 Les travaux forestiers	51	
• 2.2.4 Le tourisme	55	
• 2.2.5 Les loisirs	58	
• 2.2.6 Le transport de personnes	62	
• 2.2.7 Les travaux environnementaux en ville	65	
• 2.2.8 Santé, intégration et sécurité	69	
• 2.2.9 Autres services en ville	72	
<b>2.3 Synthèse sur les avantages et retombées de la traction animale pour Rhône-Alpes</b>		<b>73</b>
<b>2.4 Récapitulatif de la force cheval et des emplois potentiels</b>		<b>75 à 78</b>

## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

La traction animale a des avantages et inconvénients généraux qu'il faut présenter avant d'aborder les différents segments d'activité, notamment parce que ces avantages et inconvénients conditionnent le développement global de la filière et des segments.



### 2.1.1 Critères zootechniques de base 1/1

-Un cheval travaille **6 h par jour** avec une pause repos /alimentation de 1h. Il marche à 3 à 5 km/h lorsqu'il est attelé donc parcourt de **15 à 30 km/ j**. Il dispose d'une force de traction (en gros 1,5 fois son poids, selon son dressage et la déclinaison) **de 1 à 2 tonnes sur essieu** au plat (le cheval perd 50 % de ses capacités avec une pente de 10 %). Avec un bât, **un cheval porte 80 à 100 kg**, un âne **50 à 75 kg** et un mulet jusqu'à **160 kg**

- Il a besoin de nourriture (herbage matin et soir + ration énergétique de grain étalée dans la journée). Il lui faut donc être hébergé la nuit en un endroit où herbe ou foin sont disponibles, et au sec... Il a également besoin de boire plusieurs fois par jour un total journalier de **40 à 100 litres d'eau** (selon période et travail)

- Il peut travailler en **plein effort à partir de 4 ans** après avoir été dressé/débourré dès son plus jeune âge pour **disposer d'un « mental » ou psychologie favorisant la conduite, l'obéissance, l'intelligence**. La qualité de l'élevage est donc fondamentale.

- L'activité du cheval est optimisée par les **habitudes de travail entre lui et son meneur**, cette notion de binôme est importante.

- Un cheval pèse de 500 à 900 kg. Face à un stress, la stratégie du cheval est la fuite donc l'emballement. Le travail du meneur est d'anticiper, le rassurer, le former pour «tenir son cheval» et garantir toutes les conditions de **sécurité nécessaires**. Le meneur a parfois besoin de temps pour habituer son cheval à certains environnements stressants, hostiles (et ce d'autant que les chevaux ne sont plus habitués à travailler en ville par exemple). La collectivité (ou l'utilisateur) doit contribuer aux conditions de sécurité en préparant le terrain.

### 2.1.2 Les 13 principaux freins 1/3

- 1. Pour être efficace, un cheval doit travailler le plus souvent et régulièrement possible** : il faut donc lui trouver des activités idéalement, presque tous les jours.
- 2. Il ne peut pas faire de grandes distances** pour se rendre sur son lieu de travail (camion aménagé, agréé/ réglementation du transport)
- 3. Le cheval va moins vite qu'un véhicule motorisé et cette lenteur génère une (fausse) image de faible productivité** (Dans de nombreux cas cette lenteur est un atout mais non perçue comme telle)
- 4. Le cheval et le meneur ne peuvent pas travailler l'un sans l'autre**. Les contraintes d'équipes (personnel+animal) sont donc doublées : planning, maladies...

## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

### 2.1.2 Les 13 principaux freins

2/3

5. **Les capacités d'accueil-hébergement des chevaux dans la ville posent encore problème. Dans certaines villes, les chevaux sont même interdits.** Par contre, les partenariats avec les centres équestres urbains n'ont pas été explorés alors qu'ils présentent de grands avantages pour les trois parties (l'hébergeur, le prestataire, le client final).
6. Pour rendre les contraintes de transport (accès aux chantiers) acceptables, **le chantier à la journée se déroule raisonnablement dans un rayon de 60 km.** Les chantiers, plus éloignés, sont organisés sur plusieurs jours et nécessitent d'organiser le transport (règles particulières au delà de 60 km), l'accueil et l'hébergement (pâtures, abri pour le cheval, logement/campement pour le meneur) au même titre que les équipes de machines et manœuvres du BTP.
7. Pour garantir une bonne fin réalisation des travaux, compte tenu des aléas humains et animaux, **les prestataires ont besoin de coopérer et s'entraider (mutualisation des chantiers, remplacement, renfort...).** Cette coopération n'est pas facilitée par la **taille unipersonnelle actuelle des entreprises de traction, le caractère très indépendant de l'activité, les contraintes pratiques d'organisation (transport des chevaux...), l'absence d'organisation de la filière.**
8. La professionnalisation des acteurs de la filière est relative: de nombreux éleveurs sont des particuliers, les démarches entrepreneuriales des prestataires peuvent faire défaut. Pour multiplier les opportunités d'activité, **les prestataires sont obligés de travailler sur des niches, et un grand nombre d'entre eux assurent des prestations polyvalentes** (attelage calèche, labours, débardage, gestion des espaces verts). De ce fait, hormis quelques prestataires très spécialisés dans le transport de personnes, le maraichage et dans le débardage, **les prestataires de traction ne se spécialisent pas.** Pour chaque segment d'activité, **il est en fait nécessaire d'avoir un double, triple ou quadruple métier (meneur + métiers techniques divers).** Aussi compte tenu de la polyvalence, un prestataire doit parfois disposer de compétences multiples de maraicher, viticulteur, bûcheron, chauffeur de bus, ... en même temps. Ceci est une contrainte au regard des enjeux de professionnalisation.
9. Les prestataires et utilisateurs de traction animale sont dépendants de la qualité du dressage et de l'élevage des chevaux. Or, sur ce point, **ils ne trouvent pas de « bons » chevaux et la grande majorité préfère du coup élever/dresser ses propres chevaux.** De ce fait, de nombreux prestataires élèvent et dressent en même temps des chevaux vendus aux particuliers.



## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

### 2.1.2 Les 13 principaux freins

3/3

#### 10. Le métier de prestataire de la traction est mal reconnu des administrations

Difficulté de statut, non accès aux subventions comme la DJA...etc. Ce manque de reconnaissance est du à un double état de questionnements: la traction relève-t-elle de l'agriculture ou d'une prestation commerciale? Mais aussi, le statut des prestataires (obligés de compléter leurs revenus) est souvent saisonnier, pluriactif. De plus la traction est perçue comme une activité ancienne démodée, anecdotique, folklorique: cela peut jouer sur la représentation que peuvent s'en faire les services d'administration. Aussi, les prestataires ont de nombreuses difficultés à trouver un statut administratif et social: tout dépend de la pertinence du contact qu'ils ont eu avec les agents qui ont reçu leur première déclaration ou demande de renseignement. Ils se répartissent donc sous des régimes très différents:

- MSA (au titre d'agriculteurs quand ils sont en même temps éleveur... au titre de cotisant solidaire, au titre d'un équivalent SMI -rare!- ou au titre du nombre d'heures de travail déclarées - statut peu connu au sein même de la MSA...),
- Répertoire des Métiers ou Répertoire des entreprises commerciales,
- Régime associatif
- Régime de l'auto-entrepreneariat.

**11. Le matériel d'harnachement & sellerie n'est plus produit localement** (le plus souvent importé). Une micro filière autour du cuir est en train de disparaître avec son un savoir faire. Le matériel d'attelage et le matériel agricole sont chers pour les prestataires: produits en petite série, ces matériels sont souvent composés de prototypes. Enfin, les prestataires ne bénéficient pas de conditions suffisantes en matière de vulgarisation, démonstration, conseil. Les manifestations et journées de démonstration organisées par les prestataires et leurs réseaux compensent légèrement.

**12. Le cheval peut avoir une mauvaise image** auprès de certains élus des collectivités, liée aux difficultés de gestion et d'entrepreneariat dans cette filière attirant souvent des personnes passionnées mais pas toujours gestionnaires, installées généralement près des villes. Cette image se répercute (en plus de l'image folklorique que en peuvent avoir certains élus) sur le cheval au travail.

**13. Enfin, le cheval cumule des images non valorisantes: tantôt il est perçu comme un moyen passéiste, tantôt, comme le meilleur ami de l'homme qu'il est ... inhumain de faire travailler !** Ces images gênent beaucoup les professionnels qui ont du mal, parfois, à faire la promotion de la traction animale et qui doivent se justifier tant auprès des clients, des non-clients que des élus.



## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

### 2.1.3 Les 15 principaux atouts

1/2

La traction animale n'est plus vecteur de folklore agricole passéiste mais répond pleinement à des **enjeux profonds du développement durable** que les collectivités veulent mettre en œuvre et que les citoyens attendent et apprécient:



1. **En substituant une énergie animale à l'énergie fossile, la traction animale réduit les émissions de gaz à effet de serre.** (voir ci après) Cependant, ce point n'est pas l'aspect le plus important au regard du développement durable.
2. **La traction animale permet de réintroduire de la diversité dans l'agriculture et dans la ville:** diversités génétiques (dans les races et les espèces animales) nourrissant les écosystèmes locaux, diversités culturelles (complémentarités des process, valorisation des espaces interstitiels, possibilité de travailler par tous les temps...), valorisation de pâtures abandonnées, alternance de pâture avec les bovins...., mobilités diverses (cohabitation automobiles/hippomobiles, réduction du stress des flux...)
3. **La traction animale réintroduit de la LENTEUR, du calme et de la tranquillité dans la société.** Cette lenteur n'est pas génératrice de perte de productivité, au contraire, dans la mesure où le bilan coûts et avantages globaux de la traction est positif.
4. **La lenteur et surtout la LIMITATION DE LA PUISSANCE obligent A ETRE INTELLIGENT et ECONOME.** Par ex: Plutôt que déplacer 3 fois un stock de terre ou de produits (ce que la force mécanique d'un tracteur permet facilement), on cherchera, avec la traction animale et dès le démarrage du chantier, à réduire les manutentions – Pour rénover un refuge en portant le matériel à dos de mulet (alors que cela nécessiterait plus de 2000 rotations d'hélico, cas de l'Arpont), on réfléchit à la sobriété, on réduit les pièces lourdes.. Et/ou on crée une activité locale nouvelle...
5. **La traction animale a un effet majeur sur la qualité agronomique des sols:** limitation du tassement, aération de la terre favorisant l'enracinement et la résistance à la sécheresse, réduction des traitements chimiques, réduction des pistes forestières, réduction des phénomènes érosifs du sol, production d'engrais naturel... Elle permet de travailler le sol ou en forêt sur une plus grande plage temporelle malgré des intempéries (qui interdisent l'accès des engins motorisés)
6. **La traction animale permet de mieux valoriser les ressources locales:** interventions là où la mécanisation n'est pas possible, valeur ajoutée financière apportée aux produits réalisés avec la traction... La traction animale est une composante, par nature, des CIRCUITS COURTS (ne serait-ce déjà qu'en matière énergétique!).
7. **Le métier de la traction animale se féminise beaucoup** dans tous les segments y compris le débardage. Cela doit permettre aujourd'hui de contrebalancer l'image populaire négative que peut encore avoir, parfois, le métier de « charretier ».

## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

### 2.1.3 Les 15 principaux atouts

2/2

**8. Les dispositions du Code des Marchés Publics** permettent aux collectivités d'introduire des **CRITERES SOCIAUX et ENVIRONNEMENTAUX** dans leurs marchés de biens ou de délégations de services publics. Ces dispositions sont capables de produire de réels marchés pertinents à la filière Traction Animale, créatrice d'emplois locaux, d'intégration sociale et réductrice des déséquilibres environnementaux (cf ci-dessus). Néanmoins, une sensibilisation et une formation des acheteurs comme des acteurs de la filière sont nécessaires pour optimiser ces avantages.

**9. La France dispose d'un patrimoine génétique chevalin très riche** résultat d'une longue sélection dans les différentes régions. Ce patrimoine est méconnu (exemple: Chevaux du Vercors, chevaux des mines de St Etienne, Mulets des Alpes, Franches Montagne pour Rhône-Alpes, ...). La meilleure façon de préserver cette richesse génétique est de la conserver in situ en maintenant/développant une activité animale forte.

**10. Pour une production d'énergie équivalente, la nourriture des chevaux nécessite une surface inférieure à celle qu'il faut pour approvisionner un tracteur en agrocarburant** (voir détail chapitre 4) En outre, **le cheval valorise des espaces actuellement mal ou peu valorisés**: pentes, talus, zones enfrichées, jachères... notamment s'il est bien associé avec des bovins et/ou ovins.

**11. Le territoire français dispose également d'un réseau de compétences sur le cheval au travers des Haras et des organisations consulaires et professionnelles.** Ce réseau, en pleine évolution, pourrait être mieux remis au service de la traction animale, activité oubliée au profit du cheval sportif ou d'agrément.

**12. L'investissement de base avec un cheval est moins couteux** ( 9 400 € avec sa remorque contre 25 000 € pour un véhicule à moteur non polluant et 13 000 € pour un véhicule classique (IFCE/Hippotese/APTC)

13. Rhône Alpes dispose d'une **filière de formation initiale et professionnelle à la traction animale, nouvelle mais riche et bien répartie** (Bourg les Valence, Contamines/Arve, Noirétable). En revanche, les entreprises de traction (pluriactives, polyvalentes, très petites) ont besoin de formations longues et pratiques. Le couplage Emploi/Formation entre les temps de formation et les entreprises a besoin que les acteurs institutionnels et économiques adaptent/améliorent les contenus de formation et surtout innovent en matière de tutorat, compagnonnage, apprentissage.

**14. Des réglementations importantes, si elles étaient appliquées, décupleraient l'intérêt du cheval au travail**: niveau de bruit en centre ville pour la collecte des déchets, survol aérien des Parcs, circulation motorisée dans l'espace naturel...

**15. Au niveau national, 2/3 des français souhaitent revoir le cheval en ville (visites, police, surveillance, lutte contre la délinquance, espaces verts...)** TNS Juin 2003- échantillon de 1064 personnes.



## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

### 2.1.4 Les gains en Gaz à effet de Serre : constats



Une étude évoquée par la Revue Equidée N°69 (2009) et une étude réalisée par la Région Picardie avec Equiterra en 2007 montrent que les gains de CO2 générés par la TA au regard d'une exploitation mécanique classique, varient selon l'activité réalisée. Les estimations d'économie seraient les suivantes:

- Ramassage du verre : 35 %
- Débardage : 30 %
- Maraichage : 90 %
- Tonte : 40 %
- Transport : 60%
- Espaces verts : 30 à 35 %

Le gain supplémentaire est de 30 % si le cheval est nourri avec une alimentation produite sans énergie fossile (engrais, pesticides, transport...)

**En réalité, les gains en gaz à effet de serre (GES) de la TA sont très peu étudiés.... Et surtout très difficiles à calculer car les conditions de process varient beaucoup selon les activités mais aussi les opérateurs, les contextes, les comportements....**

Ces chiffres sont cependant « confirmés » par des analyses et observations faites par d'autres opérateurs comme la Ville de Niort (-20% à -25% de CO2 sur les activités de propreté urbaine en été 2012) ou l'entreprise nationale Hippoécolo ( jusqu'à -60% de gain sur la collecte sélective dans les zones très favorables à la TA – 2012). Les travaux de B. Dangeard (exploitant 35 ha en TA) et du GRET montrent que le rendement énergétique final de la TA est de 20% contre 6% pour un tracteur de 35 CV ( 2005)....

**Il est urgent d'engager des travaux de recherche à l'échelle de chaque filière et à l'échelle de territoires pour préciser ces chiffres qui pâtissent actuellement de processus et chaines de calcul trop divers, à partir d'hypothèses très différentes. Ce doit être un axe de recherche qu'une région comme Rhône Alpes peut se donner dès 2013.**



## 2.1 Atouts et freins généraux au développement de la Traction Animale

### 2.1.4 Les gains en Gaz à effet de Serre : perspectives (approche schématique en attente d'un mode de calcul approfondi et précis)

A partir des statistiques existantes au niveau national et une analyse macroéconomique grossière, nous pouvons donner un ordre de grandeur des gains possibles à l'échelle d'une région comme Rhône-Alpes. Notre raisonnement a 4 étapes:



- 1- Une unité de travail (UT) émet, par an, 50 t CO<sub>2</sub>eq (tertiaire) à 200 t CO<sub>2</sub>eq (agriculture) (ADEME /ICAR 2011). Pour arrondir le calcul, nous prendrons une valeur moyenne de 100 tCO<sub>2</sub>eq.
- 2- Si nous estimons à 2 000 le potentiel d'emplois que la TA peut générer sur un espace comme Rhône Alpes (voir détails et justification ci après), nous savons cependant que ces emplois n'ont pas la même « productivité » que les emplois bénéficiant de mécanisation poussée.

Si nous faisons l'hypothèse (grossière, à préciser) qu'il faut 2 emplois en TA pour réaliser le même travail qu'un seul en traction motorisée, nous pouvons dire que le travail réalisé en TA par 2 000 UT représente donc ce que 1 000 unités de travail réalisent ce jour en traction motorisée....

- 3- Ces 1 000 unités de main d'œuvre émettaient 1 000 x 100 t CO<sub>2</sub>eq. En appliquant un coefficient moyen de gain de CO<sub>2</sub> de 50 % (cf page précédente), **ce sont donc 50 000 tonnes de CO<sub>2</sub> eq qui seraient économisées par la création de 2 000 emplois , en Rhône-Alpes**. On passe en outre d'une énergie fossile à **une énergie renouvelable, disponible en circuit court, renforçant ainsi l'indépendance énergétique régionale**.

Cela correspond environ aux émissions annuelles de 10 000 habitants....

- 4- Ce calcul (qu'il faut approfondir, préciser, améliorer) ne prend pas en compte le fait que l'énergie animale est « neutre » en CO<sub>2</sub>, comme le bois: en effet, les animaux restituent uniquement (et pas plus!) le CO<sub>2</sub> capturé par les végétaux composant leur nourriture.... (circuit court et temporalité de stockage-déstockage immédiate)

Ce calcul ne prend pas non plus en compte les **GAINS INDIRECTS** pourtant nombreux: le tri sélectif par les habitants est nettement plus performant quand la collecte se fait en TA (jusqu'à 20 % de tri supplémentaire et jusqu'à 20 % de refus de tri en moins – Hippoécolo/2012), la pacification de la circulation et la modification des comportements au regard de la vitesse, générées par la TA jouent sur les émissions en ville, le développement de loisirs de proximité évite des déplacements longs, les améliorations agronomiques attachées à la TA, en agriculture comme dans les espaces verts communaux, réduisent l'usage des phytosanitaires et engrais.

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.1 : Les TRAVAUX AGRICOLES réalisés en Rhône Alpes avec la traction animale

Dans les travaux agricoles, la traction est principalement utilisée pour le maraichage et la viticulture (labour, sarclage, binage...) et accessoirement pour le fauchage, fanage, bottelage, transport, épandage ... Globalement, aujourd'hui, la traction est utilisée quand les travaux sont trop durs à la main et trop compliqués ou coûteux en tracteur. (non portabilité ou humidité du sol, terrains non motorisables...). Ces avantages comparatifs de la traction animale sont très importants mais la traction est, du fait de ses avantages, toujours reportée sur les espaces les plus durs. Elle pourrait se développer plus facilement dans des espaces faciles (plat, fond de vallée...) mais, là, le tracteur est roi et l'écrase. Illustration: il serait plus facile de développer la traction animale sur des vignes planes. Or, on fait appel à elle plutôt pour des espaces difficiles d'accès où la motorisation est impossible... L'énergie fossile aujourd'hui dominante se réserve ainsi les configurations les plus aisées: contenue à des espaces difficiles, la traction animale a du mal à se développer dans ces conditions.

**Pour le maraichage**, le cheval concurrence facilement le tracteur compte tenu de la vitesse de travail (pour laquelle le tracteur n'apporte rien). Mais il manque un argumentaire et une étude de rentabilité sur la traction animale en maraichage (Adabio y travaille). Les techniques d'associations culturales et de permaculture (qui génèrent des très haut rendement) s'accommodent généralement mieux de la traction animale que du tracteur. Un maraicher peut faire travailler un cheval très régulièrement.

**Pour la viticulture**, la rentabilité de la traction est bonne : les prestations sont souvent mieux faites qu'en tracteur, plus près des ceps, sans tassement par les roues sur les racines, la TA permet de travailler des terrains non accessibles en tracteur, et de réduire les traitements chimiques. Mais les travaux en TA sont saisonniers...et le viticulteur préfère faire appel à un prestataire plutôt que prendre un cheval inoccupé pendant plusieurs mois. Des grands crus qui souhaitent entretenir leur terroir et leur image mises fortement sur la traction (comme en Bourgogne). 2000 ha de vignes seraient travaillés en TA en France à ce jour (in Cheval Santé N°60 2009). En Rhône Alpes, on compte une dizaine de prestataires en traction animale sur les Coteaux du Rhône entre Condrieux et Valence, quelques uns sur les vignobles de Savoie. Enfin, la traction animale permet de réduire l'écartement des rangées de ceps car le cheval a besoin de moins de place que le tracteur. Avec la traction animale, on peut augmenter de 30 à 50 % le nombre de ceps à l'ha. Sur des sols à très forte valeur financière (jusqu'à 1 million d'€ /ha sur l'AOC St Joseph par exemple) cette rentabilisation du sol de 30 à 50 % supplémentaire est un atout économique majeur ! Un prestataire peut entretenir 7 à 10 ha de vigne / an avec un CA de 3 à 4 000 € / ha.

**Le développement de l'agriculture Bio** est un levier très important pour la traction animale. De nombreuses surfaces en bio sont déjà cultivées avec la traction animale.

**Pour les grandes cultures**, aujourd'hui, le cheval n'est pas compétitif vis-à-vis du tracteur. Mais la réintroduction de certaines grandes cultures comme le chanvre (peu d'entretien) ou l'exploitation de petites parcelles pourraient créer de l'activité en TA

Une prestation de traction animale (labour, binage...) est facturée entre 40 à 50 € /h en maraichage et 50 à 60 euros/ heure dans la vigne

## TRAVAUX AGRICOLES : exemples

Dans la vigne:



**Bernard Dangeard intervient chaque année sur 7 ha des coteaux St Joseph pour labourer, décavailloner, biner.** Ses couts d'intervention sont répercutés sur le prix de la bouteille (+ 2€) vendue par le vigneron 12€ (moyenne basse du cru à forte notoriété).



**Terre d'ânes en Ardèche.** Le cheval travaille encore mieux à plat.

Dans le maraichage:



**Saber Mikael TAYEBI installé en Haute Savoie dès 2005.** Après une expérience de maraichage en traction animale pour son propre compte, il devient prestataire à 100% et travaille pour plusieurs maraichers. Pluriactifs, la traction animale complète judicieusement le revenu familial.

**Terre d'ânes en Ardèche est également une entreprise pluriactive**  
Transport de récolte



### **AUTRES INTERVENANTS EN AGRICULTURE:**

**Denis Arnaud agribiodrome (Plantes aromatiques 26)**

**Françoise Dulac (Viticulture 74)**

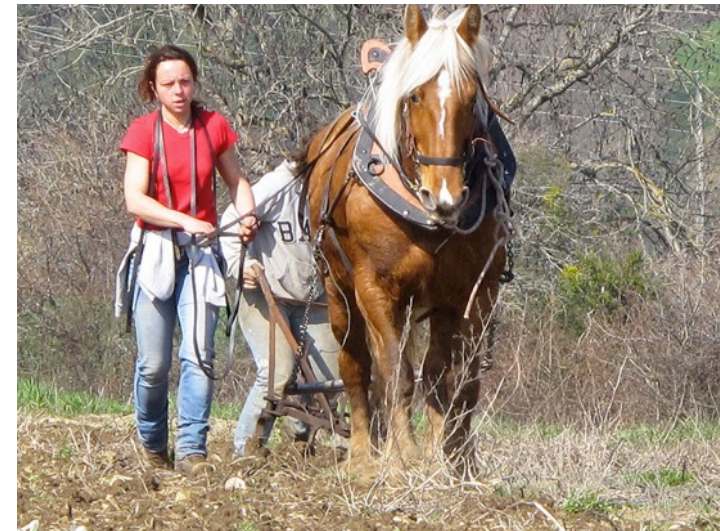
**Michel Martin (viticulture 73) ...etc**

## TRAVAUX AGRICOLES : exemples

La traction animale est également appropriée pour des travaux de plein champs et arboriculture:

- Fauchage et fanage
- Labour, sarclage,
- Transport de produits agricoles, récoltes...
- Installation de clôtures...

*Différents prestataires de Rhône Alpes :  
Christian BOUVIER (26) et l'entreprise  
EQUIPAGE dans le Trièves..*



### Estimation des principaux potentiels pour Rhône Alpes.

Compte tenu des avantages agronomiques et économiques, il est pertinent de développer la traction animale en priorité sur le maraichage et la viticulture, les 2 secteurs les plus favorables. Ces 2 secteurs serviront de têtes de pont démonstratifs pour diffuser la TA dans les autres segments de production agricole (grandes cultures, élevages... voir ci contre) et en ville. Rhône Alpes compte 7 000 ha de maraichage et 49 000 ha de vignes.

- **Dans la vigne, on compte qu'un prestataire peut assurer l'entretien de 7 à 10 ha/ an** en générant un CA de 25 à 30 K€ . En temps et revenu (charges déduites) on peut considérer que cette activité représente 2/3 à 1 ETP (équivalent plein temps) Aussi, si, à terme, **10 % des surfaces de vignes de Rhône Alpes étaient travaillées en TA, 700 prestataires pourraient travailler soit l'équivalent de 400 ETP.**
- **Pour les cultures légumières on compte 2 600 exploitations qui cultivent en moyenne 2,6 ha . Si 10 à 15 % de ces exploitations utilisaient 1 cheval par exploitation, 260 à 400 chevaux pourraient travailler régulièrement.** Dans ce cas, ce n'est pas de la création nette d'emplois puisque les maraichers substitueraient le cheval au tracteur sans main d'oeuvre supplémentaire.
- **Pour les cultures fruitières** (fruits à noyaux ou pépin, petits fruits, noix, châtaignes...), le cheval très peu présent ce jour, pourrait servir à de nombreuses tâches: récoltes, fauchage, griffage. Il passe là où parfois le tracteur est gêné par les branches. On compte 7 300 exploitations pratiquant l'arboriculture sur 36 000 ha. A défaut de critères technico-économiques sur la TA en arboriculture, on peut faire la même estimation que pour la vigne mais réduite de moitié, à raison de 10 ha / an par prestataire générant un CA de 15 K€ Si 10% des surfaces arboricoles utilisaient la TA, 360 prestataires pourraient intervenir pour un équivalent de 120 à 150 ETP.
- **En agriculture bio**, le surcroît de travail de 30 % habituellement reconnu du fait du caractère « bio » est « tamponné » ou amorti grâce à l'intervention du cheval (notamment pour des tâches ingrates comme le binage-désherbage). Il existe en Rhône Alpes 1 000 ha de maraichage, 3 000 ha de vergers et 4 600 ha de vignes bio.
- **Les établissements de formation agricole privés et publics** sont des vecteurs de diffusion de la TA: on compte en 2012, 115 établissements dont 25 impliqués dans l'agriculture bio et 11 exploitations pédagogiques en conversion. Chaque établissement ou exploitations pédagogiques (une vingtaine) pourrait avoir un cheval.

**Conditions de réussite et commentaires** Forte volonté politique des collectivités et de la filière nécessaire – Création d'une exploitation pilote de référence. -Appuyer le développement de la TA sur une complémentarité TA/Tracteur pour ne pas radicaliser les process et favoriser la souplesse de transition- Prioriser les efforts sur l'agriculture bio qui a plus d'intérêt à passer à la TA

### Autres potentiels de développement importants (Vérification et expérimentation à engager):

- *Culture de la lavande, lavandin et plantes aromatiques*
- *Travail sous serres*
- *Entretien des jardins*
- *Relance du chanvre (avec l'éco-construction – valorisant des hautes terres ou petites parcelles)*
- *Transport de clôtures, de récoltes, de matériel , Installation et désinstallation de systèmes d'irrigation aux tuyaux. Et plus généralement, toutes les opérations nécessitant de monter / descendre sans cesse du tracteur (risque de TMS), ce qui fait dire à un meneur que « le cheval c'est la mécanisation moderne à commande vocale »*
- *Suppression des épandages de pesticides par voie aérienne (interdit par le Grenelle de l'environnement...) pour encourager les pratiques alternatives de TA.*

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.2 : Les travaux en ESPACES NATURELS réalisés en Rhône Alpes avec la TA

Dans les espaces naturels (hors exploitation forestière), la traction animale est utilisée pour **la fauche, le débroussaillage, le nettoyage, le portage, le travail du sol, l'entretien des berges, l'ouverture de sentiers, le balisage, le transport de matériaux et de déchets (refuges, alpages...), le ravitaillement des refuges et des alpages, le transport de gibiers et de nourriture pour gibiers, la lutte contre les plantes envahissantes, l'entretien des équipements difficiles d'accès (captages, ouvrages RTM...), l'entretien de tourbières...**

Pour autant, **les initiatives très diverses sont aujourd'hui encore timides, dispersées, peu valorisées.** Un guide a été rédigé par l'ONF Rhône Alpes et Hippothèse pour le CREN « L'énergie animale dans la gestion des espaces naturels » qui traite de l'intérêt de la TA pour certains de ces travaux avec de nombreuses fiches d'expériences .

Dans ces espaces naturels sensibles, l'image et l'efficacité de la TA sont des atouts majeurs: **recul de la motorisation et du bruit, accessibilité du cheval, naturalité, faiblesses des nuisances, synergies avec le territoire...** Cependant la filière manque d'outils adaptés pour ces travaux spécifiques (bats importés de l'armée suisse, rouleaux ou herses...): il est nécessaire qu'un marché régional et national émerge pour que ces outils soient mieux réfléchis et construits en série.

Les gestionnaires d'espaces naturels n'utilisent pas assez la possibilité qu'ils ont d'insérer des **critères environnementaux (émissions gaz à effet de serre, bruit, sols...) et sociaux (emplois locaux, image locale...) dans les marchés publics d'aménagement ou d'exploitation** (sensibilisation et formation à prévoir). Aujourd'hui le cheval et le moteur (cheval de fer-micro tracteur, quad et surtout hélicoptère...) s'opposent dans les représentations des gestionnaires, alors que **l'intelligence est de les associer.**

Les déposes multiples le long d'un parcours que permet la traction animale réduisent la pénibilité du travail en montagne et elles permettent aussi le travail sous couvert végétal : deux avantages que n'a pas l'hélicoptère.

*On compte entre 300 et 400 € / jour pour un cheval de trait et son meneur ou 2 mules à bât et leur muletier.*

Les utilisateurs actuels et potentiels sont des collectivités, les parcs nationaux et PNR, les gestionnaires des espaces naturels sensibles, les Réserves, les Syndicats de rivières, les entreprises privées et particuliers propriétaires fonciers, le Conservatoire du Littoral et les Conservatoire des Espaces naturels, le CNCFS, les fédérations de chasse, l'ONF...

## ESPACES NATURELS

## Exemples

### Portage pour rénovation d'un refuge et pour des chantiers d'archéologie en Chartreuse



L'entreprise de traction animale **Sherpane**, installée en Chartreuse, a travaillé pendant 10 ans à porter le matériel, le campement et l'approvisionnement des équipes d'archéologues intervenant sur la Réserve naturelle, à raison de un emploi pendant 3 à 4 mois par an.



### Entretien des voies et pistes rurales



Plusieurs collectivités (dont le CG 38) ont intégré une clause environnementale dans leurs marchés publics de nettoyage des voies. Ainsi **Laurent Pernet (à droite)**, **Thierry Bret (à gauche)** et d'autres prestataires interviennent avec des contrats annuels, en répondant régulièrement à ces appels d'offre.

### Fauchage

**Christian Bouvier** est entrepreneur depuis plus de 20 ans. Il intervient sur de multiples chantiers. Ici dans un espace naturel pour faucher et éviter l'enfrichement.



## ESPACES NATURELS

## Exemples

### Parc National de la Vanoise : Réfection de sentiers et portage en refuge



**Pierre PERRACHON, (Equi Savoie Environnement)** pluriactif aux remontées mécaniques et accompagnateur en montagne (Bourg Saint Maurice), intervient à la demande du PNV pour rénover des sentiers (ici portage de pierre sur un chariot suisse –à gauche- puis dépose pour condamner un raccourci et casser l'érosion du ruissellement). Il propose également du portage pour les refuges et les randonneurs.

Depuis 2011, le PNV engage une politique de subvention pour les refuges qui s'approvisionnent en T.A et qui limitent les héliportages.

Pierre PERRACHON réalise environ 12 k€ de C.A sur 4 mois d'intersaison....en rendant un service environnemental de grande valeur au PNV!



*La Région Rhône Alpes exportatrice à l'international ?*

### Exportation d'animaux rhônalpins et de formation en Martinique



**Sherpane (Entremont 73)** a été sélectionnée en 2011 sur appel d'offre par le PNR de Martinique pour dresser et importer des ânes ainsi que pour former les meneurs martiniquais.

Séance d'équilibrage des charges ci dessous.

Courant 2012, après leur formation sur place, les martiniquais ont bénéficié d'une « spécialisation » en venant 1 mois en France pour rencontrer d'autres prestataires de la traction animale.



La région Rhône Alpes compte 2 parcs nationaux, 7 parcs naturels régionaux, 12 réserves naturelles régionales ainsi que de nombreux espaces remarquables comme l'Espace Mont Blanc, les berges de rivières emblématiques (Rhône, Isère, Saône...) et de nombreux lacs. Elle compte également 31 000 km de sentiers balisés, entretenus notamment par les Conseils Généraux.

Si les politiques d'appui de la Région Rhône Alpes à la conservation des habitats naturels et à la gestion des sentiers incitaient réellement à l'usage de la traction animale, on peut estimer de 100 à 200 les emplois qui pourraient être créés dans la filière:

- Une dizaine d'emplois saisonniers, à court terme, dans le portage hebdomadaire des produits frais pour une cinquantaine de refuges (politiques des Parcs Nationaux, PNR, Réserves, Espace Mont Blanc et du CAF),
- Une demi douzaine d'emplois générés par les politiques d'entretien de l'espace (cours d'eau, luttés contre les invasives, portage en altitude, entretien des équipements ruraux, entretien des sentiers...) auprès des 15 gestionnaires d'espaces naturels les plus dynamiques soit 100 emplois (sans compter des opérations phares d'investissement structurel dans certaines filières : cf page suivante),
- 3 à 4 emplois dans une dizaine de brigades montées de surveillance d'espaces emblématiques (berges, PNR, RN, Espace Mont Blanc...), etc.

### Conditions de réussite et commentaires

- Conditionner les aides régionales attribuées à la gestion des espaces naturels à l'utilisation de la TA.
- Restreindre fortement les dérogations concernant les survols pour travaux ou approvisionnement par hélicoptage dans les Réserves Naturelles et les Parcs
- Faire appliquer plus strictement les interdictions de circulation motorisée dans les espaces naturels et d'une façon générale, proscrire les engins lourds et polluants dans les espaces naturels sensibles.
- Il faut insister sur la complémentarité, à maintes endroits, de la TA avec des modes motorisés dont les impacts peuvent être largement réduits s'ils sont associés intelligemment (tracteur, 4x4, hélicoptère) . Etablir un comparatif des coûts entre la traction et l'hélicoptage (1<sup>ère</sup> ébauche ci après)

### Autres potentiels de développement importants

(Vérification et expérimentation à engager):

- Construction de refuges ou cabanes de berger. *Exemple: la réhabilitation du refuge de l'Arpont nécessite 2500 rotations d'hélico. Ce qui correspond au travail de 60 mulets pendant 80 jours à raison de 2 AR/j... Dans la suite de ces travaux, est également prévue la réhabilitation du refuge de la Vanoise... Des refuges sont également à rénover dans l'Espace Mont Blanc, le Chablais, la Maurienne, le Vercors, la Chartreuse, les Bauges....*
- Travaux RTM
- Entretiens, réhabilitation des zones humides
- Gestion de la faune piscicole dans les lacs d'altitude...
- etc

**Éléments de comparaison entre le portage animal , l'hélicoptère, le câble, en altitude.**

*1 cordée de 2 mules et 2 ânes avec 1 muletier peut monter (en 2 voyages) 900 kg par jour, sur 500 m de dénivelé pour un coût de 400 à 600 euros. La charge doit être organisée en paquets cohérents. Il faut éviter les ruptures de charge pour réduire la contrainte temporelle du bâtage ou chargement de l'animal.*

*Pour monter la même charge un hélicoptère facture entre **400 et 2 000 euros selon la longueur du préacheminement de l'appareil (base 1 000 à 1 500 € de l'h)***

*Un hélico (modèle courant utilisé dans les Alpes) treuille jusqu'à 900 kg maximum. Il nécessite une organisation/coordination importante: regroupement des héliportages, accès de l'appareil sur la zone...*

*Compte tenu de ces éléments, on peut dire que l'hélicoptère concurrence réellement la traction animale pour:*

- *Les gros dénivelés ou grandes distances qui empêchent les mulets de faire plusieurs voyages.*
- *Les grosses charges ne pouvant pas se décomposer en plusieurs lots*
- *Les itinéraires qui imposeraient des ruptures de charge et débâtages (repos de l'animal ou difficulté topographique)*

*On voit que la TA peut être concurrente de l'héliportage quand le refuge est éloigné de la DZ (bases d'atterrissage/point de départ et garage qui sont basées à Chamonix, Modane et Albertville,...) Par ailleurs, les avantages de la traction animale sont:*

- *Un très forte réduction des émissions de GES, (un hélico EC130 émet 2,700 kg de CO2 par km ou 600 kg par heure de vol!)  
source eurocopter- [http://bulles.agora.eu.org/IMG/pdf/200709\\_pierre\\_ozier\\_francorchamps.pdf](http://bulles.agora.eu.org/IMG/pdf/200709_pierre_ozier_francorchamps.pdf)*
- *L'absence de bruit et une réduction importante du dérangement de la faune et des hommes*
- *La création d'une activité locale en circuit court, une animation territoriale et des retombées économiques directes pour le territoire,*
- *Un meilleur rendement énergétique, ...*
- *Pour le même coût, l'animal peut redescendre des déchets ou d'autres matériaux (alors que l'hélico le facturera en sus)*

*Des alternatives pourraient être étudiées en associant le portage animal (pour préacheminer les matériaux) et le câble (pour atteindre la destination finale et/ou assurer le plus grand dénivelé et/ou les ruptures de pente.)*

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.3 : Les TRAVAUX EN FORET réalisés en Rhône Alpes avec la TA

Pour l'exploitation forestière, la traction animale peut être utilisée (si la pente est inférieure à 60%), pour le **débardage, le débuscage, l'entretien, dans les coupes d'éclaircie, d'amélioration ou de régénération. Elle peut également être utilisée dans les phases de plantations, le portage des outils, carburant et matériaux** (ONF, RTM, bucheron)

Un guide a été rédigé par l'ONF Rhône Alpes sur l'intérêt de la TA pour ces travaux avec de nombreuses fiches d'expériences

**La traction animale permet d'optimiser considérablement le débardage par câble lorsque celui ci est possible.** Les futs sont rabattus sur la ligne de câble avec le cheval: au lieu de déplacer le câble tous les 50m (opération longue et compliquée), on le déplace alors tous les 200 à 300 m selon topographie. Du fait de cette augmentation d'efficacité, le câble pourrait être largement promu (alors qu'il reste encore trop souvent l'exception).

Une étude du CTBA ((info N°76) montre que, sur des plantations résineuses alignées, **le cheval utilisé pour le désencrouage sur des éclaircies de résineux, amène un gain de productivité de 8% par rapport aux méthodes mécano-manuelles et une pénibilité nettement moindre pour les bucherons.**

**Un frein au débardage en TA est que les infrastructures qui sont subventionnées par les collectivités locales, départementales, régionales, l'Etat et l'Europe, favorisent toujours la pénétration des tracteurs et grumiers, toujours de plus en plus loin en forêt, plutôt que le cheval pour débusquer et débarder et le câble pour transporter.** D'une façon pratique, il serait opportun que les « Schémas d'accès aux massifs forestiers » soient pensés en articulant intelligemment les différents modes de traction (ce qui éviterait souvent que des conditions trop défavorables à l'accès des grumiers empêchent l'exploitation de certains lots).

Les chantiers sont techniques et demandent parfois une forte puissance (3, 4 à 6 chevaux attelés parfois) autant qu'une très forte organisation logistique (synchronisation bûcheronnage/ débardage/ nettoyage). Cela encourage les débardeurs à cheval à se regrouper et mutualiser leurs moyens. Les débardeurs en TA assument des chantiers en itinérance, loin de leurs bases, en campement parfois précaire (hébergement notamment).

**La TA peut plus facilement contribuer à la rentabilisation de l'exploitation forestière lorsque cette dernière est composée de petits chantiers et/ou que l'ouverture de pistes est limitée.** Elle permet de mieux préserver les jeunes plants, de réduire les nuisances sonores et la pollution de l'air, la qualité du « jardinage forestier » est meilleure...

Les clients de ces entreprises sont l'ONF, des exploitants forestiers, des Collectivités, des PN et PNR, des syndicats de rivières, les coopératives privées (et quelques propriétaires forestiers)...

Les prestataires en TA qui font du débardage travaillent sur commande locale ou, désormais, prennent carrément des marchés d'exploitation forestière: ils sont donc bucherons avant ou autant que meneurs de chevaux (double compétence). Compte tenu des risques de l'activité, les autorités agréant la création d'entreprise et la MSA exigent une reconnaissance de compétences (diplôme de technicien forestier ou valorisation des acquis de l'expérience) et une levée de présomption de salariat.

# FORETS

# Exemples

## Débardage technique en grande forêt

*Coupe à Courchevel 2010 avec les 2 chevaux de Florent Daloz, bucheron-débardeur depuis 30 ans, basé dans l'Ain. Ses chantiers très techniques se déroulent dans un rayon de 300 km . Il a créé avec une douzaine d'autres débardeurs à cheval, un groupement spécialisé: « Débardage, cheval, environnement ».*

*On remarque la pente du terrain, la grosseur du diamètre des futs et le cubage tiré (photo du haut). Ainsi que l'aide au désencrouage faisant gagner du temps et une sécurité précieuse aux bûcherons (photo du bas).*



Photos Débardage, cheval, environnement, avec l'aimable autorisation de leurs auteurs

## Débardage en zone périurbaine

*Pour minimiser les nuisances sur les coupes en milieu périurbain, le cheval est très adapté. Ici, Pascal Gillos, prestataire polyvalent assure un chantier où la technicité ne nécessite pas des compétences et du matériel hyper spécialisé. Le réseau des débardeurs se répartit les missions en fonction des moyens techniques, compétences, et force de travail nécessaires.*



Pour débarder des grosses pièces, l'attelage utilise un fardier. Chantier ONF en Rhône Alpes.

# FORETS

# Exemples

## Chantiers de nettoyage et 1<sup>ères</sup> éclaircies

*Thierry BRET, basé à CHÂTEAUNEUF / I (26) nettoie un bois communal. La 1<sup>ère</sup> éclaircie, le depressage sont peu rentable pour le propriétaire et peuvent être réalisés avec des attelages modestes. Ici, les végétaux sont broyés puis compostés.*



### Autres chantiers d'éclaircie assuré par:

*Pascal GILLOS basé à MARCOLLIN (38) en zone périurbaine. Les nuisances (tracteurs, bruit, pollution) sont minimisées.*

← **Le groupement DCE dans la forêt de Carroz d'Arrache .... Pour l'ONF** (photo DCE) →

## Pédagogie en Forêt

*Les débardeurs du groupement Débardage Cheval Environnement sont fréquemment sollicités pour expliquer à des scolaires, les métiers de la forêt. (Photo DCE)*



## Estimation des principaux potentiels pour Rhône Alpes.

La forêt couvre 1,5 millions d'ha en Rhône Alpes dont on extrait 2 millions de m<sup>3</sup> par an. La gestion et l'exploitation forestière génèrent 88 M€ de chiffre d'affaires soit un ratio de 58 € /m<sup>3</sup>.

Une partie des forêts est non exploitée, leurs arbres sont trop vieux perdant de la valeur marchande (du fait des difficultés d'accès ou morcellement des parcelles...). Ces forêts généralement plus difficiles à exploiter pourraient, en partie, être exploitées avec de la traction animale. L'analyse de l'opportunité et de la rentabilité doit être faite au cas par cas

Le bois énergie (qui peut être débardé en toute taille et même en buche) présente plus d'intérêt et de facilité pour la TA que le bois d'œuvre qui demande de grandes sections.

Si 10 % de l'exploitation forestière en Rhône Alpes était réalisée en associant la TA (soit 200 000 m<sup>3</sup> sortis de la forêt avec le concours des chevaux), sur la base de 20 m<sup>3</sup> de bois sortis par jour par cheval (Revue technique du cheval n°6 JF Contrant Haras nationaux) ou 5 000 m<sup>3</sup> débusqués pour 1 ETP (ONF Lorraine), on génère 40 à 50 emplois plein temps (de 200 jours annuels) contre une demi douzaine d'emplois très pluriactifs ce jour.... Ces emplois permettraient de valoriser les forêts proches des quartiers ou en fond de vallée sans générer de nuisances (bruit notamment) D'autres emplois pourraient également être créés dans le nettoyage et l'entretien des forêts, la lutte contre les plantes envahissantes, la lutte contre l'enforestement, etc. Ou encore par une meilleure valorisation de la forêt, notamment pour le bois énergie dans des massifs présentant moins d'intérêt pour une exploitation « industrielle ».

L'association câble + cheval permet d'optimiser considérablement la rentabilité du câble en augmentant l'écartement des lignes de pose.

## Conditions de réussite et commentaires

Cette estimation prospective est possible si toutes les politiques convergent vers l'encouragement de la traction:

- Soutien public au « bois local », aux gestions labellisées des forêts incluant la limitation des impacts générés par l'intervention des tracteurs débardeurs
- Conditionnalité des subventions pour les routes forestières et les Schémas de desserte des massifs forestiers à la mise en place de système coopératif entre le câble, la TA et l'usage raisonné des tracteurs. Conditionnalité des aides à l'exploitation forestière dans les zones protégées (PNR, PN, Réserve, Forêts classées...)

## Autres potentiels de développement importants (Vérification et expérimentation à engager):

- *La production d'électricité à partir de bois énergie (centrale thermique bois) permettrait d'exploiter des coupes qui ne paraissent pas rentables aujourd'hui. Cette activité débute. La traction animale à grande échelle (comme dans les mines auparavant) pourrait permettre de débarder des quantités industrielles en minimisant l'impact environnemental. (à étudier)*

On compte une grosse dizaine d'entreprises très spécialisées de débardage en TA, en France. Il en existe beaucoup plus qui sont capables d'assurer des chantiers de débardage courant (une vingtaine en Rhône Alpes).

Elles sont 7 000 en Suède....

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.4 La traction animale dans le TOURISME en Rhône Alpes

Dans le tourisme (activité avec nuitée ou autour d'un séjour), la traction animale est utilisée pour des activités diverses:

- **Des séjours en attelage avec ou sans accompagnateurs** (roulotte...) et **du portage pour randonneurs**. Il s'agit de moins en moins de location sèche. En effet, les prestataires proposent de plus en plus une diversité de services connexes: hébergement, accompagnement, définition de l'itinéraire, transports acheminement ou retour voire package complet, fourniture des repas ou des tentes, etc... Les prestataires sont relativement nombreux dans ce domaine. Pour les activités de location d'animaux de trait ou de portage, il est important de disposer d'animaux dociles et plutôt petits (moins impressionnants pour le touriste). Cependant la région Rhône-Alpes manque de circuits adaptés: les chemins forestiers sont de plus en plus souvent fermés et les routes à circulation auto sont dangereuses pour cette activité. Les voies vertes sont interdites aux chevaux. Les chevaux ne peuvent donc pas utiliser les espaces piétons ni les espaces voitures... Par ailleurs, les chevaux cohabitent mal avec les VTT qui leur font peur. Une solution consiste à définir des Plans « Attelages » avec possibilités de fermeture/ouverture des voies réservées, ce que font certaines collectivités encore trop peu nombreuses.. Une meilleure sensibilisation des collectivités, CDT, CRT, PNR, PN, Syndicat de scot, OTSI est nécessaire. **Un inventaire plus précis auprès de ces acteurs est en cours par le CRTE (Comité régional du tourisme équestre).**

- **Du portage pour approvisionner les refuges**. Jusqu'à présent peu encouragé par les Parcs et les propriétaires de refuge, ce mode d'approvisionnement écologique concernerait une **demi-douzaine** de refuges maximum (3 dans le Parc National de la Vanoise à ce jour) et remplace une partie des héliportages, le port en 4x4 (de plus en plus fréquent) et le port à dos d'hommes. (cf également chapitre sur les travaux en espaces naturels ci avant). Le Parc national de la Vanoise engage en 2012 une politique d'incitation financière (subvention de 750 € pour les gardiens qui commandent au moins 8 portages dans la saison) Le cout d'un portage varie selon le type d'animal, la quantité chargée et le temps d'accès mais peu selon le nombre d'animaux (de 110 € pour 1 âne à 130€ pour 3 chargeant chacun 50 à 75 kg... jusqu'à 250 € le trajet par une mule sur un autre site). Les animaux de bât redescendent des poubelles, ce qui évite encore un autre héliportage de fin de saison. Pour développer cette pratique, il serait nécessaire de rédiger un argumentaire précis des avantages de la traction animale au regard de l'héliportage et de former les responsables des espaces naturels sensibles, les propriétaires de refuges et les gardiens. La solution la plus efficace semble être celle où le gardien dispose lui-même de sa ou ses mules (pas de logistique de transport préalable). Les refuges disposent d'une marge d'innovation importante dans leur produit (cf page suivante)

- **Du transport de personnes handicapées**, en calèche adaptée ou en fauteuil tracté. Ce mode rend l'espace naturel accessible aux personnes handicapées motrices. A noter que l'entreprise Sherpane, rhônalpine, a conçu un « **fauteuil tout terrain** » pouvant servir à ce public comme à un public valide, tracté à la montée et libre à la descente.

## TOURISME

## Exemples

### Location de roulottes



**Drôme Roulotte Vacances** a mis au point un système de location de roulotte pour faire des circuits associé à des réservations dans des gîtes et fermes auberges. Le succès est tel que l'entreprise envisage de s'étendre aux autres départements.

### Pluriactivité: tourisme et portage pour l'agriculture

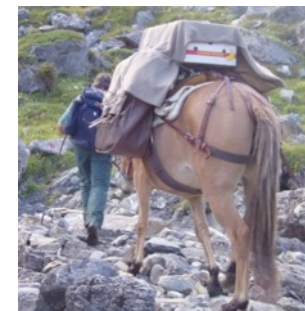
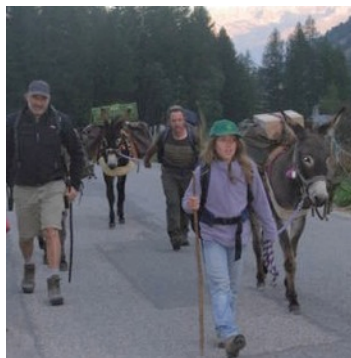
**Nathalie Choiseaux** a créé son entreprise touristique à **Aussois** en 2008. Elle loue des ânes bâtés ou attelés à la journée ou au séjour. Elle anime également avec ses ânes, des « soirées contées apéritives ». En parallèle elle propose du portage aux alpagistes locaux (transport du sel, des approvisionnements, du matériel...).



### Location d'animaux de bât

L'entreprise **AU BAUDET MALIN de Peisey Nancroix** dispose d'une dizaine d'ânes pour des randonnées de 1 à plusieurs jours. Les tarifs vont de 90 € par jour pour 1 âne (148 € pour 2) à 280 € pour 1 âne pendant 6 jours... En complément de ses locations d'ânes aux touristes, AU BAUDET MALIN approvisionne le refuge d'Entre le lac (2145 m non accessible en 4x4) à raison de 1 à 2 portages par semaine, 1, 2 ou 3 ânes par caravane soit 50 à 200 kg de produits frais par voyage. 1 aller retour nécessite 3 h de travail facturées 110 € au gardien du refuge.

### Approvisionnement des refuges en produits frais





## Estimation des principaux potentiels pour Rhône-Alpes:

- **Les Activités de Pleine Nature (APN) touristiques sont en essor** et elles génèrent beaucoup de retombées (cf Etude sur les retombées économiques des APN en Savoie CDT- 2011). Tous les départements rhonalpins sont concernés par le développement touristique de l'activité de traction équine ou asine (roulottes, portage, ...) 149 centres équestres ou prestataires ont déclarés auprès du Conseil de la filière cheval de Rhône Alpes, une activité de tourisme équestre de randonnée. La TA pourrait être très en pointe: par exemple, l'hélibike (dépose de VTT en hélico) qui devient à la mode (les clients français vont en Italie pour cette prestation...) pourrait être remplacé par le portage animal. **Le tourisme solidaire et l'accessibilité des personnes handicapées** est une préoccupation importante de nombreux territoires qui se labellisent. Le cheval, le mulet et l'âne favorisent leur mobilité.
- Rhône-Alpes est une des régions touristiques les plus importantes. L'activité Montagne en été a besoin d'enrichir ses produits pour se relancer. Et en hiver, certains territoires peuvent trouver des activités assez structurantes autour de la glisse (ski joring, traîneaux en forêt, ...) ou en basse altitude (randonnée). **Les activités autour du cheval sont en outre, une excellente alternative les années de sous enneigement** (attelage en forêt, traîneau en altitude, nuitée en refuge avec portage....etc)

**Dans tous ces domaines, ce sont plusieurs dizaines voire quelques centaines d'emplois potentiels, en traction animale, qui peuvent être créés.**

La région compte **une centaine de refuges dont la plupart est accessible aux âne, chevaux ou mulets**. Si les Parcs et les Réserves Naturelles dérogeaient moins souvent à leurs réglementations en matière de survol, les héliportages seraient proscrits et facilement remplacés par du portage animal (cf chapitre sur la gestion des espaces naturels). Par ailleurs, les gardiens de refuge pourraient optimiser l'usage d'une mule pour proposer à leurs clients un service de portage des sacs pour accéder au refuge. Ce service qui n'existe pas à ce jour rentabiliserait l'animal.

**Cependant, les volumes quantitatifs potentiels, dans le tourisme en général, sont difficiles à estimer. Compte tenu du maillage actuel des centres équestres, il serait logique de viser un confortement de ces structures par une création nette d'activités et d'emplois. Une dizaine de nouveaux emplois dans le tourisme, par département (soit une centaine d'emplois) est tout à fait envisageable.**

La relocalisation des destinations touristiques sous l'effet de la crise de l'énergie est en train de ré-organiser les flux touristiques. Une forte politique visant les clientèles de proximité pourrait bénéficier au tourisme équestre.

## Conditions de réussite et commentaires

- Des politiques touristiques régionale et départementales intégrant le cheval dans le cadre d'une politique des APN vigoureuse et coordonnée (visant notamment la clientèle de proximité) et d'une politique de tourisme solidaire (PMR)
- Un respect et/ou un renforcement des réglementations concernant le survol et la circulation motorisée en 4X4 dans les espaces naturels

**Autres potentiels de développement importants**  
(Vérification et expérimentation à engager):

- *Portage de parapentes*
- *Portage de VTT de descente*
- *Portage de matériel de spéléo*
- *Fauteuil tout terrain*
- ...

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.5 : L'activité LOISIRS en Rhône-Alpes avec la TA

L'activité Loisirs concerne des activités «à la journée» ou «à la séance»: tours de calèches, animations, mariages, promenades urbaines ou rurales, découverte du patrimoine, transport de personnes handicapées, maisons de retraite, traîneaux, ski joring, initiation au menage et à la conduite d'attelage... Les prestations sont proposées pour des particuliers ou pour groupe (sans nuitées). Le nombre de prestataires est important, et peut se décomposer en 4 groupes inégaux:

- **Les professionnels de la traction animale:** les loisirs ne sont jamais leur activité de base mais plutôt une activité annexe, un complément. (on en compte une vingtaine)
- **Des Centres Equestres,** très nombreux (500 au total sur Rhône Alpes) parmi lesquels 75 centres équestres déclarent une activité liée à l'attelage (location, initiation au menage et à la conduite...), 149 une activité de tourisme équestre de randonnée, 13 une activité de ski joring
- **Les professionnels du tourisme équestre et de l'agrotourisme qui ne sont pas des centres équestres:** ils peuvent être loueurs de chevaux ou ânes à la séance ou pour des séjours et/ou accompagnateurs (avec des statuts associatifs, d'indépendant, d'agriculteurs).
- **Des amateurs propriétaires d'un cheval et d'un attelage** qui proposent de la balade, des animations lors de mariages.... Ils agissent à titre particulier, souvent passionnés, avec des prestations de qualité variable (notamment en matière de sécurité). Ils constituent une activité paracommerciale relativement déloyale au regard des professionnels.

Pour des animations en ville ou stations touristiques, lorsque des collectivités font appel à des professionnels prestataires de TA, ces derniers sont la plupart du temps appelés à supporter la totalité du risque économique (alors que la collectivité dispose d'une retombée en terme d'image, d'activités et d'animation majeure). Ceci freine la diffusion de la TA.

Un autre frein important à cette activité est lié à la culpabilité des clients de faire travailler un animal. Par ailleurs, la question de la sécurité est fondamentale dans ce segment d'activité ouvert au grand public et pouvant, de surcroît se dérouler en ville. Le dressage et les compétences de conduite sont donc primordiaux.

Les tarifs pratiqués sont très variables selon l'activité, le lieu (rural, ville, station) et selon le type de prestataire (50 € par attelage pour 1h). Les clients/utilisateurs sont des OTSI / Prestataires touristiques & agrotouristiques / particuliers / comités des fêtes / Associations de commerçants / Association de quartiers / CLSH et colonies...

**L'attelage sportif se développe, y compris en compétition.** En amateur, il concerne plusieurs segments: marathon, endurance, trek, balades...

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### FOCUS SUR QUELQUES ACTIVITES concernant les Loisirs et le Tourisme

- **Tours de calèches:** l'activité peut être rurale ou urbaine, permanente (prestations sur un itinéraire donné, sur réservation) ou événementielle (fêtes d'écoles, kermesse, ...) ou encore saisonnière (mode de transport proposé ou imposé pour parcourir/visiter un site). Dans les secteurs touristiques elle marche en été. Le fonctionnement de cette activité en hiver est plutôt rare et il est conditionné par le relief des stations et le type de publics. Il existe cependant un réel potentiel de développement en hiver pour répondre aux besoins d'activités dilettantes des non skieurs, personnes âgées, personnes handicapées.
- **Découverte du patrimoine:** les tours en calèches ne sont prisés que si le cocher sait parler du patrimoine et s'il sait « embarquer » ses voyageurs dans une histoire ou un temps convivial (qui peut associer un repas, un arrêt au bistrot de pays...). C'est là le grand rapport entre les calèches et le patrimoine local. Mais quelques situations particulières d'accès aux sites patrimoniaux pourraient imposer un système de transport hippomobile: visite d'alpage, redescente ou éloignement des parkings voiture pour libérer les paysages en mettant en contrepartie un accès hippomobile en place (expériences majeures: projet au Mont St Michel avec Véolia, réalisations expérimentales dans le Parc National des Ecrins en 1998, de façon pérenne dans les Hohe Tauern...)
- **Transport de personnes handicapées:** l'usage du cheval permet de tirer une « joelette » (fauteuil roulant adapté) ou de porter directement des handicapés pouvant se tenir sur un cheval. Ce mode de transport rend les sites naturels accessibles à des personnes handicapées qui en sont aujourd'hui privées.
- **Le ski joring** est une activité encore peu développée (quelques prestataires seulement dans les départements de montagne). Le ski joring consiste à se faire tirer en ski, par un cheval. Elle est vendue à la séance. Les conditions de neige limitent la pratique: pour que le cheval puisse tirer, il lui faut de la neige dure qui porte (il faut donc prévoir le damage) ou une quantité faible de poudreuse. Par ailleurs, cette activité pâtit d'un problème d'identité: relève-t-elle des activités équestres ou des activités de glisse? (diplôme, assurance...). Elle est, pour autant, susceptible de créer une activité locale basée sur le tissu agricole pour des territoires d'écotourisme ou de tourisme diffus sans équipements sportifs lourds!
- **Le traîneau:** ce mode est peu utilisé en ville ou stations du fait des conditions d'enneigement (l'objectif des communes est de remettre les routes « au noir » le plus vite possible, rendant le traîneau et la conduite automobile pleinement concurrent). Seules deux ou trois stations (Megève, Avoriaz) utilisent les traîneaux (souvent équipés de roues amovibles pour être polyvalents...). Par ailleurs, une activité de traîneau en forêt existe sur laquelle il existe vraisemblablement un potentiel de développement supérieur (Sherpane Chartreuse). Elle constitue en effet une activité touristique à très forte image et peut s'adapter à divers types d'environnement et de stratégies économiques (balade, découverte, accès à un restaurant d'altitude...).

## LOISIRS

## Exemples

### Animation urbaines et mariages

*Les Attelages des Avenières (Isère) organisent (entre autres prestations) des animations culturelles dans la ville et rendent des prestations de transport pour les mariages.*



*François Duvillard de Megève transporte des mariés dans tout le département et même au delà.*

### Animation de marchés...

*Terre d'âne en Ardèche intervient sur le marché hebdomadaire de St Vallier et propose de transporter les consommateurs (balades d'agrément ou transport urbain).*



### Balade en calèche en ville.

*Laurent Pernet (Isère) organise (entre autres prestations) des animations culturelles dans la ville et rend des prestations de transport pour les mariages.*



### Leçons de conduite d'attelage.



*Le CFPPA de Contamines/Arve (74) forme une trentaine de personnes à la conduite d'attelage (en plus des élèves en classes centrées sur le cheval)*

### Portage en montagne.

L'Association des âniers et muletiers du Val Montjoie et Serge DUCROZ ont participé à l'inauguration du Sentiers des Rognes (Saint Gervais): portage du vin d'honneur (bouteilles, produits du terroir, vaisselle, ...) et des affaires des marcheurs.



## Estimation des principaux potentiels pour Rhône-Alpes:

Le segment de la traction animale pour les loisirs peut croître dans plusieurs domaines. Ce développement doit être raisonné de telle manière qu'il introduise plus fortement le cheval en ville et facilite ainsi son intégration, autant que la diversité ou encore les changements de comportements face à l'animal.

- **L'animation sportive et de plein air à la journée ou la séance** (CLSH, colonie, personnes handicapées.... ) est organisable dans un rayon géographique limitant les transports des publics concernés, voire les animaux peuvent être amenés sur le lieu de l'établissement. On compte 32 centres équestres dans les départements urbains et touristiques du 69, 73 et 74 alors que le potentiel pourrait être, dans chaque département équivalent à celui de l'Isère soit 100 au total. Ce serait environ 200 chevaux en plus et une soixantaine de structures supplémentaires avec autant d'emplois nouveaux.
- **Les animations de quartiers, de marchés de Noël, de manifestations urbaines** constituent des activités qui peuvent être renouvelées et diversifiées facilement (costume, thématisations, itinéraires, pédagogie et loisirs....). Elles sont peu coûteuses pour les collectivités avec un fort impact.
- En matière de loisirs, le potentiel est encore plus important dans les segments concernant la santé, l'intégration et la médiation: en effet, c'est au travers d'une activité ludique ou de loisirs que les objectifs thérapeutique ou d'intégration (comme dans la politique de la ville) sont atteints (cf chapitre consacré spécifiquement à ces points ci après).
- **La gestion des 500 centres équestres et 7 hippodromes régionaux.** Actuellement (et c'est un comble), ces équipements ne font pas ou peu appel au cheval de travail alors que de nombreuses tâches pourraient lui être confiées: ratissage, nettoyage, préparation des terrains de courses.... Ceci serait d'autant plus facile que les centres disposent de tout ce qui est nécessaire pour accueillir des chevaux. Une dizaine d'emplois pourraient être générés sur les hippodromes et les emplois actuels sur les centres équestres pourraient être consolidés.

## Conditions de réussite et commentaires

- Réhabiliter l'image du Cheval Loisir auprès des élus et collectivités
- Faciliter la présence du cheval dans la ville et les quartiers (autorisation, parc à brouter, accueil...)
- Former les prestataires de la traction à l'animation et à l'accueil
- Garantir un dressage adapté
- Clarification des règles limitant les activités paracommerciales pénalisant les professionnels

## Autres potentiels de développement importants (Vérification et expérimentation à engager):

- *Réintroduire de grandes manifestations de chevaux en ville comme les Pennons à Lyon, en réintroduisant les chevaux en ville.*
- *Tester le marché des Maisons de retraites, Hopitaux, ...*
- ...

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.6 : Les TRANSPORTS DE PERSONNES en Rhône-Alpes avec la TA

Le transport de personnes avec la traction animale se distingue des activités de loisirs par son caractère fonctionnel de « taxi ». Il est actuellement surtout présent, en Rhône Alpes :

- dans quelques stations touristiques de montagne (Avoriaz, Megève....) sous forme de « taxis urbains hippomobiles » ou lignes de bus et de prestations de balades en calèches. D'après le Syndicat des Cochers de Megève, 300 chevaux seraient au travail sur ce secteur (mais pas tous en même temps). Les prestations sont facturées au trajet en fonction d'une grille pré-établie entre les cochers. Un projet ambitieux de substituer 2 calèches à 2 bus pour transporter 750 skieurs par jour entre 2 domaines skiables est mis en place à Megève pour l'hiver 2012-2013.
- sur des sites naturels ou patrimoniaux ayant mis en place des navettes hippomobiles saisonnières d'accès ou de découverte. Ces sites sont peu nombreux en Rhône Alpes (inventaire à faire au niveau du CRT et des CDT...).
- sur des sites ruraux, urbains et/ou touristiques sous forme de prestations localisées (*Val Cenis, Valloire, Chablais, Drôme, Ardèche...*). En milieu diffus, en l'absence de « ligne » de transport définie, cette prestation se confond à la prestation de loisirs évoquée dans le chapitre précédent. Par contre, en zone urbaine, des navettes entre le parking et un lieu de foire ou festival constituent une activité occasionnelle mais très médiatique. Elles préfigurent des lignes de transport cadencées. Mais *sans inventaire précis, on peut estimer qu'elles sont tout au plus organisées une vingtaine de journées sur différents sites en Rhône Alpes.*

(On rappelle par ailleurs, que certaines activités de transports de personnes relèvent du champ des **loisirs** -cf fiche dédiée à ce segment: mariages, balades et sorties pour des CLSH, découvertes...).

Sur le segment du transport de personne (au sens du taxi ou de la mobilité urbaine), le transport de personnes en TA générerait déjà **une centaine d'emplois** double saison en Rhône Alpes (quasi exclusivement en station).

En ville, l'activité de transport de personnes est encore quasiment absente : la circulation hippomobile n'est pas aisée en zone piétonne dense ni en zone de circulation automobile urbaine. *Le transport de personne en TA nécessitera des grandes et larges zones piétonnes. Par contre en centre ville traditionnelle, la TA ne ralentit pas vraiment la circulation automobile (elle la pacifie plutôt). Sur les axes rapides, des couloirs pour séparer circulation auto et hippo et/ou un rabaissement des vitesses auto en dessous de 25 km/h seront nécessaires.*

Un frein à cette activité est lié à la culpabilité des clients de faire travailler un animal. Pour rendre une prestation de transport de personnes en TA, il faut être titulaire du Permis de conduire (jugé totalement insuffisant par tous les acteurs de la filière) ou du diplôme de cocher (ou diplôme fédéral de Meneur-accompagnateur de tourisme équestre mais cette formation n'est plus assurée en région, ou encore un BP JEPS permettant le service contre rémunération). La nature du travail de conduite d'attelage en zone rurale et en zone urbaine dense est très différente et les conditions de sécurité imposent une grande maîtrise technique du cocher et un excellent dressage du cheval.

## TRANSPORT DE PERSONNES Exemples

### Transport urbain et visites culturelles



**TRIEVES Asso Equipage- Calèches et transport de personnes en milieu rural.**

**A Avoriaz et Mégevè, François Duvillard** transporte des personnes, été comme hiver, pour leurs besoins urbains et touristiques.



*Le sac à crottin évite les nuisances en ville.*

### Transport et animation urbaine

**Terre d'ânes (Ardèche)** propose des parcours urbains associant le transport en calèche et la découverte touristique



*Certaines communes (comme Mégeve) ont déployé la traction sous forme de prestation « à la course », à tel point que ce sont plus de 60 cochers qui travaillent sur cette zone en hiver.*

*Cette même commune a transformé une ligne de ski bus par un service de 4 calèches simultanée sur toute la durée d'ouverture du domaine skiable, pour toute la saison hiver 2012-2013.*

*Le transport de personne regroupe aussi les prestations pour les mariages et pour les enterrements.*

## Estimation des principaux potentiels pour Rhône Alpes

**En stations touristiques**, la circulation dans la station et les activités d'attelage, balades, calèches constituent un potentiel déjà testé grandeur nature. Rhône-Alpes compte 147 stations de sports d'hiver. *Alors que l'on compte une cinquantaine d'emplois double saison de cochers sur le seul site de Mégève-Combloux-Val d'Arly, on peut considérer que 200 à 300 emplois pourraient être créés rapidement si 5% des sites de sports d'hiver développaient cette pratique.* Les efforts de ces stations pour réduire leur bilan carbone devraient les y inciter. Par ailleurs, le cheval est un formidable atout pour proposer des activités en cas d'enneigement insuffisant. La région Rhône Alpes compte également 16 stations thermales et 13 villages labellisés « Plus beaux villages de France ». Ces sites se prédisposent fortement à un transport de personnes en traction animale.

**En matière de transport scolaire**, des opportunités existent au cas par cas: tournées de ramassage pour les maternelles et primaires, transport court obligé par des conditions de circulation piétons trop dangereuses.... Le transport scolaire en calèche peut venir stimuler, compléter et encourager les opérations nommées « pédibus » largement appuyées par les pouvoirs publics.

**Dans les centres anciens, les centres sauvegardés, mais aussi les habitats denses, type ZUP**, le transport de personnes à cheval peut répondre à **des besoins «à la demande » (TAD)** importants: personnes handicapées, personnes âgées, personnes non motorisées. Une politique régionale volontariste pourrait consister à installer un cheval + calèche sur une vingtaine de ZUP et une dizaine de centres villes.

**En ville**, des sites se prêtent parfaitement au transport en calèche comme les berges du Rhône à Lyon. D'autres sites nécessitent des expérimentations préalables: couloirs de tram (Grenoble, Lyon, St Etienne) et couloirs de bus en site propre. Le nombre d'emplois pouvant être créés est délicat à estimer tant il dépend de la fréquence et du volume des lignes créées. (Exemple liaison Cité Internationale/Convergences – 7 km toutes les heures sur une plage journalière de 10 heures nécessite 3 à 4 attelages). Sur certains itinéraires congestionnés, le trajet en cheval sera plus rapide qu'en voiture.

**L'accès aux sites naturels constitue un potentiel important.** Il existe des expérimentations régionales (Parc des Ecrins) ou étrangères (Hohe Tauern où des vallées entières sont interdites aux voitures et accessibles en taxi-calèches). De nombreux sites pourraient être concernés en Rhône Alpes: PNR, PN, lacs, forêts, espaces verts publics...

**Conditions de réussite et commentaires:** mobilisation des acteurs du tourisme, des réseaux transports collectifs d'accès des stations, des gestionnaires de sites naturels, des acteurs du transport urbain (très souvent délégué) et de la politique de la ville

### Autres potentiels de développement importants (Vérification et expérimentation à engager):

*- Relance des enterrements avec un corbillard à cheval (« le pas du cheval humanise »), encore pratiqués localement (Mégève, Contamines, Inventaire complémentaire à faire? ).*

*Sur les distances entre le lieu de cérémonie et le cimetière (1à 4 km), la TA est adaptée. Elle ne l'est plus sur des distances plus longues, notamment dans l'acheminement des cercueils à l'église, ni dans les communes qui interdisent les cortèges (ça existe!).*



## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.7 : Les travaux en ENVIRONNEMENT URBAIN réalisés en Rhône Alpes avec la TA

Dans ce domaine, la traction animale est surtout utilisée, à ce jour, pour les travaux dans **les Espaces Verts**: fauche (Grenoble), débroussaillage, nettoyage, portage (Parc de la Tête d'or), arrosage (Sciez), collecte déchets et ordures ménagères (Vizille, St Jean en Royans, Parc de la Tête d'Or), balayage (CG38), fleurissement (Thonon les Bains)...

Elle est utilisée également pour opérer des **collectes sélectives de déchets**: notamment cartons auprès des commerçants, OM à Vizille, déchets verts à St Jean de Maurienne...

On compte une dizaine de prestataires intervenant dans ce segment et 1 cheval territorial (en régie) dans le service des Espaces verts du Parc de la Tête d'Or à Lyon affecté à la collecte des déchets et aux travaux de jardinage.

Plusieurs communes s'interrogent sur le fait de faire appel au cheval de travail. Elles sont poussées par des personnes motivées/passionnées (agents des services, élus ou citoyens associations) et y portent plus d'attentions aujourd'hui du fait de leurs engagements dans des Plans Climat et dans la réduction des GES. Pour abandonner les hésitations qui les caractérisent, une politique d'incitation, appui, accompagnement au démarrage permettrait aux premières expériences régionales de démarrer rapidement.

Il n'existe pas d'argumentaire et de fiches d'expériences documentées sur les réalisations en Rhône Alpes (notamment sur le plan d'une analyse économique et aménités diverses)

Pour faciliter les chantiers communaux d'envergure qui pourraient faire appel à la TA, il est nécessaire de densifier et organiser le réseau de prestataires actuels et prévoir des échanges/partenariats entre communes disposant de chevaux en régie.

Aujourd'hui, le principal frein au développement du cheval au travail, en ville, tient à l'organisation institutionnelle des services: le cheval n'y a pas sa place, y est mal reconnu, bouleverse l'organisation cloisonnée du travail, peut apparaître comme concurrent à certains emplois. Il est encore incompris de nombreux cadres ingénieurs pour qui la motorisation est le raisonnement naturellement le plus logique.

Les utilisateurs de traction animale dans les travaux urbains sont des Communes et EPCI. Les Conseils Généraux (entretien des routes, parcs publics, ENS, berges...) sont concernés (le CG 38 émet plusieurs appels d'offre par an en TA). D'autres maîtres d'ouvrage comme les sociétés autoroutières (entretien des délaissés et zones naturelles des bretelles d'accès/sorties, nœuds, talus et bord de route) ou les gestionnaires de Zones d'Activités Economiques pourraient être concernés.

# ENVIRONNEMENT URBAIN

## Exemples

### VIZILLE

**Laurent PERNET** collecte les ordures ménagères en centre ville depuis 2009 . Le marché a été reconduit en 2012.



*Il intervient au même cout que l'ancien prestataire motorisé.... La pollution et le bruit en moins ! En plus Laurent note: « personne ne va parler au riper! .... Alors que moi, beaucoup de personnes viennent me parler ».*



### LYON PARC DE LA TETE D'OR

Collecte et port de végétaux, nettoyage des allées, scarifiage des pelouses, collecte des déchets...



### GRENOBLE

#### Entreprise EQUIPAGE

*Broyage dans un jardin public*



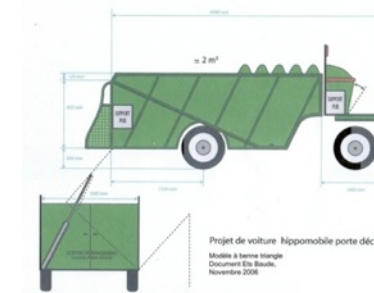
### ST JEAN DE MAURIENNE

*Collecte des déchets verts*

*Test réalisé par l'association HIPPOTHESE et l'entreprise BAUDE*



**Exemple R&D de matériels de collecte des déchets conçus par l'entreprise Baude (Romans)**



## ENVIRONNEMENT URBAIN

## Exemples

### CONSEIL GENERAL DE L'ISERE: ENTRETIEN DES VOIRIES

Laurent **PERNET** (38) a répondu à plusieurs appels d'offres du Conseil Général pour le nettoyage des pistes cyclables en milieu naturel et urbain.



**De nombreuses collectivités souhaitent aller vers le 0 pesticides.**

Des réponses hippomobiles permettent de désherber sans produit et avec un rendement supérieur au strict travail manuel. Aujourd'hui, ces solutions doivent être diffusées auprès des collectivités.



### EFFICACITE DE LA T.A POUR LE RAMASSAGE DE FEUILLES MORTES

*Ici, chantier (de Laurent Pernet) sur des pistes cyclables. Le matériel existe. Plusieurs types de technologie sont disponibles et permettraient (sous réserve de quelques améliorations à trouver en R&D) de se substituer aux aspirateurs bruyants et polluants utilisés en ville.*



## Estimation des principaux potentiels pour Rhône Alpes

Le potentiel de développement immédiat de la T A, dans les travaux urbains, concerne **les espaces verts** (notamment: arrosage, portage, nettoyage, fauchage) et **la collecte sélective de déchets** (cartons, OM, déchets verts, verre). En effet, ces travaux ont été testés grandeur nature dans plusieurs collectivités et l'efficacité de la TA est démontrée.

**En matière de collecte de déchets**, le potentiel est énorme. Voir notamment l'expérience de Hazebrouck qui assure la collecte des sacs jaunes des quartiers résidentiels avec une jument - <http://videos.tf1.fr/infos/2011/des-eboueurs-a-dos-de-cheval-6388486.html>. Elle compte après généralisation économiser 130 000 litres de carburant par an. La collecte hippomobile permet, selon l'association Equiterra d'économiser 30 à 50 % du cout du service. On compte 230 points de collecte en habitat résidentiel pour 1h30 de travail. Plusieurs responsables d'expériences indiquent que le taux de tri est supérieur dans les quartiers collectés par TA car cette dernière joue un rôle de sensibilisation-communication-mobilisation citoyenne. Les agents de la collecte et le métier sont revalorisés par la TA. Les freins à la collecte hippomobile concernent les modalités et espaces de transfert entre la benne hippomobile et le camion chargé d'acheminer sur l'unité de traitement.

**En matière d'espaces verts**, de plus en plus de communes s'engagent dans le **0 pesticides**. De ce fait, leur cout de main d'œuvre explose et le personnel est peu valorisé à assurer une tâche de désherbage manuel jugée peu intéressante. Un désherbage mécanique ou thermique pourrait être grandement facilité par la traction animale. Du matériel mécanique existe et des collectivités commencent à se lancer (cf photo ci contre du matériel Stab net).

**En matière d'entretien-nettoyage des voiries locales**, les collectivités ont équipé leur équipe de cantonniers de petits véhicules électriques ou petite cylindrée. Ces véhicules pourraient (comme à Chateauroux et d'autres communes) être remplacés par un cheval et sa charrette. Les travaux de balayage particulièrement bruyants peuvent être réalisés par la TA, notamment en ce qui concerne le balayage des pistes cyclables, allées...

**Une politique régionale ambitieuse visant à ce que 20% des 2800 collectivités locales s'équipent, pour assurer ces travaux « de base » d'un seul cheval en moyenne, générerait 560 emplois et réduirait, pour les tâches réalisées, les gaz à effet de serre de 35%.**

## Conditions de réussite et commentaires

- Faciliter la gestion des équipes « cheval-meneur » au sein des services Espaces Verts, évolution de la culture techniciste/matériel roulant des DGS, DGA et des responsables techniques + programme de R&D en matière de désherbage, ramassage de feuille, déneigement urbain....

## Autres potentiels de développement importants (Vérification et expérimentation à engager):

- La collecte des encombrants dans les milieux denses
- Le déneigement de routes secondaires mais surtout des trottoirs (lame et/ou épandage de saumure)
- L'évacuation des déchets de chantiers sur zones exigües ou socialement sensibles (bruit, poussières...)
- Le scarifiage des pelouses
- Le ramassage semi mécanisé des feuilles mortes (pour supprimer les souffleuses thermiques très bruyantes et polluantes...)
- L'entretien des aires herbagées et forestières des autoroutes
- .....



## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.8 : La traction animale dans la SANTE, l'INTEGRATION, la SECURITE

**Dans le domaine de la santé**, le cheval au travail est utilisé pour le transport des personnes handicapées, pour le soin et la ré-éducation de certains malades (« équithérapie »), et enfin pour l'animation et la désinstitutionnalisation des patients ou pensionnaires. Ainsi des IME et des Hôpitaux Psychiatriques font appel, en R.A, à une demi-douzaine de prestataires de la TA pour travailler avec des personnes handicapées.

**112 centres équestres déclarent, en Rhône-Alpes avoir une activité spécialisée d'accueil de personnes handicapées.**

*Toujours dans le domaine de la santé, des chevaux de trait sont utilisés, non pour leur force motrice, mais, en élevage, pour la production de certaines hormones utilisées dans la fabrication de médicaments.*

**En matière d'intégration sociale**, le cheval et la traction animale sont utilisés au travers d'animation (promenades, initiation sportive, découverte...) avec des écoles, des Maisons de retraite, des CLSH (cf fiche sur Loisirs) mais aussi dans des démarches de ré-éducation (des mutuelles comme APICIL par exemple testent ces expériences), la lutte contre l'échec scolaire, la politique de la ville, la ré-insertion (Expérience avec la PJJ et avec l'UCPA à Saint Priest)

**En matière de sécurité**, le cheval au travail a été utilisé ou est utilisé pour des gardes montées en milieu urbain (Grenoble), pour des Brigades vertes (Chamonix), par des gendarmes saisonniers (expérience depuis 1994 dans diverses collectivités: Miribel, Villard de Lans), ou encore pour des tournées de surveillance des espaces naturels ou forestiers (ONF)

*Une tournée de surveillance est facturée par l'ONF (qui utilise un prestataire) à 900 € HT / jour.*

### LIEN AVEC LES PATIENTS D'HOPITAUX PSYCHIATRIQUES ET INSTITUTIONS SANITAIRES

*L'entreprise Sherpane (Entremont 73) intervient 2 fois par an environ auprès des patients de l'hôpital psychiatrique de Bassens.*

*D'autres prestataires accueillent des personnes handicapées pour des temps d'animation divers et variés. Ainsi Terre d'âne (Ardèche) propose des Anim'âne sous forme de balades dans les vignes, en zone rurale.*



### GARDES MONTEES

*Depuis 17 ans, la Gendarmerie nationale renforce ses effectifs à Villard de Lans, au cœur du PNR, par 6 agents à cheval. Ces agents interviennent tout l'été sur les espaces urbains et montagnards, avec une convention qui lie la Communauté de Communes et des associations locales spécialisées dans le cheval.*



*D'autres communes ont organisé des Brigades vertes à cheval comme Chamonix... ou des Brigades urbaines comme Grenoble. (photo DL)*



*A Vizille, la collecte des ordures ménagères le samedi matin, en centre ville, a été l'occasion, pour la ville et Laurent PERNET, prestataire en TA, d'associer des personnes handicapées lors d'une journée découverte du cheval. L'effet intégrateur pour ces personnes a été très important.*

### POLITIQUE DE LA VILLE - LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

*A Saint Priest, l'UCPA et la commune ont monté une opération. (à approfondir)*

## SANTE-INTEGRATION-SECURITE Enjeux, perspectives et conditions de développement pour R.A

### Estimation des principaux potentiels pour Rhône-Alpes

**Les crédits de l'action sanitaire, sociale et psychiatrique** se sont fortement réduits ces dernières années et limitent le recours à l'animal, jugé encore comme un moyen de thérapie original. Une meilleure valorisation des résultats obtenus par les différentes initiatives régionales est souhaitable pour valider l'intérêt du cheval. ( une analyse des expériences extra régionale est également souhaitable. Par ex, une structure d'accueil dans le sud ouest de la France a pu créer des activités professionnelles pour personnes handicapées qui guident les chevaux pour des personnes valides...).

**En matière de Politique de la Ville, de ré-insertion, de politique éducative et lutte contre l'échec scolaire**, le développement de la TA pourrait s'appuyer sur le tissu de l'éducation populaire et les réseaux de l'animation socio-culturelle et éducative (centres sociaux, MJC, collèges, UCPA, clubs sportifs locaux...) En revanche, pour favoriser l'usage du cheval dans ces milieux (dont les moyens matériels se sont cruellement amoindris ces 10 dernières années et dont les équipes peuvent être très éloignées du cheval), il est nécessaire de prévoir un dispositif d'appui et de diffusion du cheval très structuré et progressif. Pour faciliter cette rencontre, les Services Techniques des villes pourraient jouer un rôle simple en faisant exister le cheval dans les espaces verts, la livraison à domicile, le transport à la demande...

Une manière d'introduire le cheval dans la politique de la ville serait de **lancer des systèmes de Transport à la Demande** (voir chapitre sur le transport de personnes) **pour les personnes âgées, les personnes non motorisées.**

**En matière d'insertion, ré-insertion sociale et professionnelle**, le cheval est un auxiliaire de chantier très intéressant sur le plan pédagogique. Il est utilisé par de nombreuses structures d'insertion sur l'ensemble du territoire français.

Enfin, **en matière de surveillance et de sécurité**, la création de gardes montées est techniquement assez facile et politiquement assez simple (relevant strictement de la décision politique locale). Son efficacité (qui mérite d'être capitalisée de manière plus précise) devrait faciliter sa diffusion en espace urbain comme rural. Avec une politique forte, on peut estimer le potentiel d'emplois à un millier dans les collectivités, polices municipales, ONF, ONCFS, parcs...(soit 1 emploi en moyenne par collectivité locale).

### Conditions de réussite et commentaires

- Volonté politique - capitalisation et diffusion renforcées des expériences déjà conduites
- Dispositif de diffusion, formation, accompagnement des établissements et collectivités.

### Autres potentiels de développement importants (Vérification et expérimentation à engager):

- Articulation Tourisme ou loisirs et Intégration/ réinsertion sociale
- Développement de la présence animale dans les lycées et écoles
- Médiation animale
- autre ?

## 2.2 Activités, freins, leviers et opportunités selon les activités économiques

### 2.2.9 : Les AUTRES SERVICES réalisés en Rhône-Alpes avec la TA

Des besoins en transport non évoqués dans les fiches précédentes mériteraient d'être étudiés :

Le plus important concerne **les livraisons de colis à domicile, en centre ville notamment à partir de plateforme commune de livraison par camion** lesquelles plateformes sont encouragées par les PDU et Plans Climat.

Ces livraisons concernent la messagerie, les livraisons des magasins, la dépose des paniers d'AMAP, ... Cet usage réduirait le nombre de camions en ville. Cependant le portage en ville nécessite une demande suffisamment régulière et concentrée localement pour permettre d'imaginer une exploitation en TA. En ville, le vélo (triporteur avec assistance électrique) concurrence directement la TA: plusieurs expériences urbaines de transport de marchandises en vélo se sont déployées ces dernières 10 années. Le vélo a une longueur d'avance sur la TA, le vélo est en outre plus facile à gérer qu'un cheval. Ces expériences doivent être confrontées et ne pas se concurrencer.

La TA peut également remplir des fonctions originales:

- **Publicité ambulante**
- **Vente ambulante en roulotte (y compris restauration rapide...)**
- **Force motrice de moulins ou noria ...**
- **Etc.**

**Ces activités n'existent pas en Rhône Alpes en 2012.**



## 2.3 Synthèse sur les avantages et retombées de la TA pour les collectivités rhônalpines

Des exemples et de l'analyse des différents segments développés ci avant, nous pouvons tirer les enseignements suivants. Les avantages et retombées les plus importants de la TA sont les suivants:

- **Economie d'énergie et réduction CO2**
- **Création de 2 000 emplois** (voir récapitulatif ci après)
- **Intelligence territoriale: savoir travailler avec moins de puissance, plus de lenteur**
- **Dynamisation territoriale:**
  - *Circuits courts et valeur ajoutée relocalisée*
  - *Débouchés pour les élevages et valorisation agricole*
  - *Diversification touristique*
  - *Cohésion sociale, équithérapie, intégration*
- **Développement des activités biologiques et réduction de l'usage des pesticides**
- **Diversité biologique, diversité dans la ville et renforcement du rapport à la nature** (cf le travail du CESR en matière de prospective dans ce domaine)
- **Promotion des races élevées localement et sélection génétique paysanne**
- **Exportation de savoirs faire et exportation d'animaux dressés** (on rappelle que, dans le monde, le nombre de paysans utilisant la traction animale est plusieurs fois supérieur au nombre d'agriculteurs utilisant des tracteurs... il y a donc un marché en développement que la coopération internationale peut activer )

**Compte tenu de tous ces avantages, un développement et une organisation forte de la filière rhônalpine sont nécessaires**

**Comme il existe des « pôles de compétitivité » ou « clusters » dans plusieurs branches économiques, il serait pertinent qu'une « grappe » ou « cluster Traction Action » soit créé en Rhône Alpes.**

**Il pourrait être attaché à HIPPOLIA, Pôle national de compétitivité de la filière équine.**

## 2.4 Récapitulatif des forces de travail: force cheval et créations d'emplois potentielles

Dans les pages précédentes, nous avons estimé, activité par activité, à partir d'un certain nombre d'hypothèses, le nombre d'emploi que le développement de la traction régionale, en Rhône-Alpes, pouvait générer. Bien entendu, ce nombre total dépend de plusieurs facteurs:

- La force de la politique publique qui pourrait être engagée et la manière dont les acteurs publics (Etat, Région, Département, Communes, Parcs, Union Européenne...) se mobiliseront.
- L'ampleur de la crise et l'évolution du cout de l'énergie qui favoriseront l'intérêt pour le cheval .
- La force des acteurs de la filière (prestataires, agriculteurs, centres équestres, vétérinaires, éleveurs...etc) afin d'engager des partenariats et coopérations garantissant un bon niveau de sécurité et de qualité des services.

**Dans cette approche quantitative prospective, il faut différencier le nombre de chevaux du nombre d'emplois. En effet, parfois, le nombre de chevaux pourra croître en optimisant des emplois existants ou l'inverse. Les hypothèses sont décrites dans les pages précédentes et synthétisées dans les pages suivantes**

### SYNTHESE GENERALE

### **Estimation du nombre d'emplois pouvant être créés**

(dans 5, 10 ou 15 ans selon ambition des politiques publiques)

<b>TA DANS L'AGRICULTURE :</b>	<b>1 300 chevaux et 700 emplois</b>
<b>TA DANS LES ESPACES NATURELS :</b>	<b>240 chevaux et 200 emplois</b>
<b>TA DANS LA FORET :</b>	<b>100 chevaux et 50 emplois</b>
<b>TA DANS LE TOURISME :</b>	<b>0 chevaux et 100 emplois</b>
<b>TA DANS LES LOISIRS :</b>	<b>200 chevaux et 70 emplois</b>
<b>TA DANS LE TRANSPORT DE PERSONNES :</b>	<b>630 chevaux et 300 emplois</b>
<b>TA DANS L'ENVIRONNEMENT EN VILLE :</b>	<b>560 chevaux et 560 emplois</b>

**SOIT UN TOTAL DE 3 000 CHEVAUX  
INTRODUITS ET 2 000 EMPLOIS CREEES**

## 2.4 Récapitulatif des forces de travail: force cheval et créations d'emplois potentielles

### Détail par type d'activité **TA dans l'AGRICULTURE : 1 500 chevaux et 800 emplois**

Segments	Rappel des hypothèses	ETP	Nombre de chevaux
Vigne	10 % des surfaces de vignes rhonalpines. 25K€ de CA par ha pour les prestataires soit 2/3 d'un ETP	400	700 chevaux, plutôt en prestation externalisée travaillant chacun 7 ha
Production légumière et Maraichage	10 à 15 % des surfaces rhonalpines en maraichages soit 250 à 400 chevaux. Mais compte tenu de la substitution du tracteur et de l'internalisation des chevaux dans les unités de maraichage, seulement ¼ des cas de conversion à la TA entraineront création d'emplois nouveaux.	100	250 à 400 chevaux, en prestation externalisée ou internalisée
Fruits	10 % des surfaces fruitières rhonalpines. 15 K€ de CA par ha pour les prestataires soit 1/3 d'un ETP	150	300 chevaux plutôt en prestation externalisée travaillant chacun 7 à 10 ha
Enseignement agricole	1 cheval dans chaque établissement. Vu le personnel existant dans les exploitations pédagogiques, ¼ seulement de création d'emplois	20	20
Autres pistes: Plantes aromatiques, Entretiens jardins, grandes cultures, transport agricole, irrigation....			?

Les territoires les plus concernés par la TA dans ces activités sont donc:

- Les zones viticoles: Cotes du Rhône, Savoie, Beaujolais
- Les zones arboricoles: vallée du Rhône, Drome, Noix en Isère, Vergers des Savoies
- Les zones maraichères: étendues mais une certaine concentration sur vallée du Rhône, Ain, Grésivaudan
- Les zones spécialisées dans le bio.

## 2.4 Récapitulatif des forces de travail: force cheval et créations d'emplois potentielles

**TA DANS LES ESPACES NATURELS: 240 chevaux et 200 emplois**

**TA DANS LA FORET: 100 chevaux et 50 emplois**

Segments	Rappel des hypothèses	ETP	Nombre de chevaux
Refuge	Si c'est le gardien ou ses aides qui font le portage, la création d'emplois sera réduite mais bien réelle, estimée à 1/5	10	50 mulets attachés chacun à un refuge
Entretien Espaces naturels (déroussaillage, portage, petits aménagements, entretien sentiers, balisage, déchets, plantations...)	Une quinzaine de grands gestionnaires (PN, PNR...) mettent en œuvre des politiques locales qui créent une demi-douzaine d'emplois, chaque emploi lié à la traction utilisant 1 à 2 chevaux	100	100 à 200
Brigades vertes (surveillance, sensibilisation...)	3 à 4 emplois dans une dizaine de brigades à l'échelle de la région (potentiellement une moyenne de 1 emploi et 1 cheval par commune ...)	30 à 40	30 à 40
Forêt (débardage, bois buche...)	10 % du cubage total extrait en TA. 20 m3 de bois extrait par cheval par jour en moyenne	50	100
Autres pistes: Entretien forêt, tourbières,			

Les territoires les plus concernés par la TA dans ces activités sont donc:

- Les zones de montagne pour les refuges (Vanoise, Maurienne, Mont Blanc principalement), les espaces protégés (Parc Chartreuse, Pilat, Bauges, Baronnies, Haut Jura, Mont d'Ardèche, Vanoise, Vercors, Ecrins) et la forêt (câble...),
- Les PNR et PN (recoupant la zone de montagne),
- Les zones natura 2000, les réserves naturelles...

Aussi, ces territoires sont très diffus sur l'ensemble de la région, y compris en zone péri-urbaine.

## 2.4 Récapitulatif des forces de travail: force cheval et créations d'emplois potentielles

**TA DANS LE TOURISME: 0 chevaux et 100 emplois**

**TA DANS LES LOISIRS : 200 chevaux et 70 emplois**

Segments	Rappel des hypothèses	ETP	Nombre de chevaux
Tourisme	10 à 15 emplois en moyenne par département... ce qui est prudent compte tenu de l'intérêt du cheval pour la filière touristique (diversification en montagne, intérêt pour la clientèle de proximité....)	100	Valorisation des effectifs de chevaux existants dans les structures du tourisme équestre des départements spécialisés en randonnée équestre
Loisirs	Consolidation des centres équestres et prestataires de loisirs existants. Sauf dans 3 départements (69, 73, 74) sous équipés en structures équestres proposant de la randonnée touristique au regard de leur économie urbaine et touristique, et pour lesquels on vise une mise à niveau soit 40 centres équestres en plus avec 1,5 emploi en moyenne (estimation très prudente) et 5 chevaux par centres équestres	60	200 chevaux
Centre équestres et hippodromes	1 cheval au travail en moyenne par hippodrome ....  Les 500 centres équestres pourraient également gérer leur parc avec des chevaux de traction (nettoyage, hersage, balayage, transport...)!	10	10 (ce qui est un minima !)
Autres pistes: - Portage des sacs jusque dans les refuges, portage VTT, parapentes, spéléo - Transport personnes handicapées.....			

Les territoires les plus concernés par la TA dans ces activités sont donc:

- Les territoires touristiques: stations, zones rurales, tourisme urbain
- Les zones urbaines pour les activités de loisirs et hippodromes.

## 2.4 Récapitulatif des forces de travail: force cheval et créations d'emplois potentielles

**TA DANS LE TRANSPORT DE PERSONNES : 660 chevaux et 300 emplois**

**TA DANS LES TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX EN VILLE : 560 chevaux et 560 emplois**

Segments	Rappel des hypothèses	ETP	Nombre de chevaux
Transport de personnes dans les stations	5 % des 147 stations pourraient mettre en place une politique de transport public type taxi hippomobile . Non comptés les 16 stations thermales et les 13 « plus beaux villages de France »	200 à 300	600
Transport de personnes en ville	Installation de 30 prestataires de transport à la demande dans 20 ZUP et 10 centres villes	30	60
Travaux d'environnement urbain Collectes déchets, espaces verts, arrosage, voiries...	20 % des 2 800 collectivités se dotent d'un cheval en moyenne (ou font appel à des prestataires externes pour un volume de travail équivalent).	560	560
Autres pistes: - Transport scolaire - Déneigement des trottoirs - Scarifage des stades, ramassage des feuilles mortes, etc.			

Les territoires les plus concernés par la TA dans ces activités sont donc les stations des Alpes pour le transport de personnes

Pour les autres activités, la présence des chevaux sera très diffuse. On peut imaginer que, dans un premier temps, ce sont plutôt les communes urbaines (à l'instar de Lyon) qui s'équiperont de chevaux.

# Partie 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

La partie précédente montre que la Région Rhône-Alpes dispose d'un potentiel de plusieurs centaines d'emplois dans la filière de la Traction Animale. Certes, certains facteurs vont rendre cette filière de plus en plus intéressante, tel l'augmentation du prix de l'énergie. Mais, comme toute nouvelle filière, elle aura besoin d'une véritable politique concertée et ambitieuse pour vraiment « décoller ».

Le chapitre précédent montre tous les avantages à ce que les territoires, les collectivités, les acteurs économiques relancent la traction animale. Les autorités publiques doivent donner le cap, fixer des objectifs communs de développement, inciter. Une fois ces objectifs définis, tous les acteurs, publics et privés travailleront ensemble à la promotion, à la structuration de la filière et à la réalisation de tous les facteurs qui permettront d'atteindre ces objectifs.

Ces points sont abordés, sous la forme d'une **PROPOSITION DE STRATÉGIE**, dans la présente partie, en 6 chapitres.

Ces propositions sont à débattre entre tous les acteurs impliqués pour mettre en œuvre une politique ambitieuse de promotion de la TA.

## 3.1 Fixer des objectifs régionaux de développement de la Traction Animale

## 3.2 Engager une politique de promotion des activités de Traction Animale

## 3.3 Mettre en place une politique ambitieuse de formation des acteurs

## 3.4 Structurer la filière économique et organiser les partenariats

## 3.5 Améliorer les activités amont: sélection génétique locale, dressage, qualité des élevages

## 3.6 Engager une politique de ré-ouverture des espaces urbains au cheval

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.1 Fixer des objectifs régionaux de développement de la filière Traction Animale

Il serait naïf de penser que la Traction Animale peut se développer rapidement. Elle a besoin de soutien, une politique doit être mise en place pour agir sur toutes les strates de la filière (de l'élevage à la prestation finale)

La partie 2 montre que le potentiel de la filière est important et atteint, aisément 2 000 emplois et 3 500 chevaux. La stratégie régionale peut, prudemment, viser entre 1 500 et 2 000 emplois. Selon le volontarisme politique, ce niveau peut être donné à un horizon de 5 ans, de 10 ans ou de 15 ans.

Le développement de la Traction Animale sert plusieurs ambitions régionales:

- **La relance de l'emploi:** création d'emplois nets et effets d'entraînement (sur les activités amont comme l'élevage, les soins vétérinaires, ...)
- **Le Plan Climat:** réduction des GES
- **La dynamique des territoires:** emplois locaux non délocalisables mais aussi circuits courts, tourisme, économie endogène...
- **La politique sociale d'intégration:** publics handicapés, politique de la ville...
- **La politique environnementale** de préservation/maintien/conservation de la diversité génétique

Aussi, compte tenu que la Traction Animale est ainsi au cœur d'une problématique emblématique de **développement durable**, qu'elle constitue un **symbole médiatique** fort pour la population:

**LA REGION RHONE ALPES ET SES PARTENAIRES PEUVENT SE DONNER L'OBJECTIF REALISTE ET AMBITIEUX DE CRÉER 1 000 À 2 000 EMPLOIS DIRECTS DANS LA TRACTION ANIMALE D'ICI 2020. Pour ce faire, une vraie « démarche de compétitivité et de développement » autour de la Traction Animale doit être engagée.**

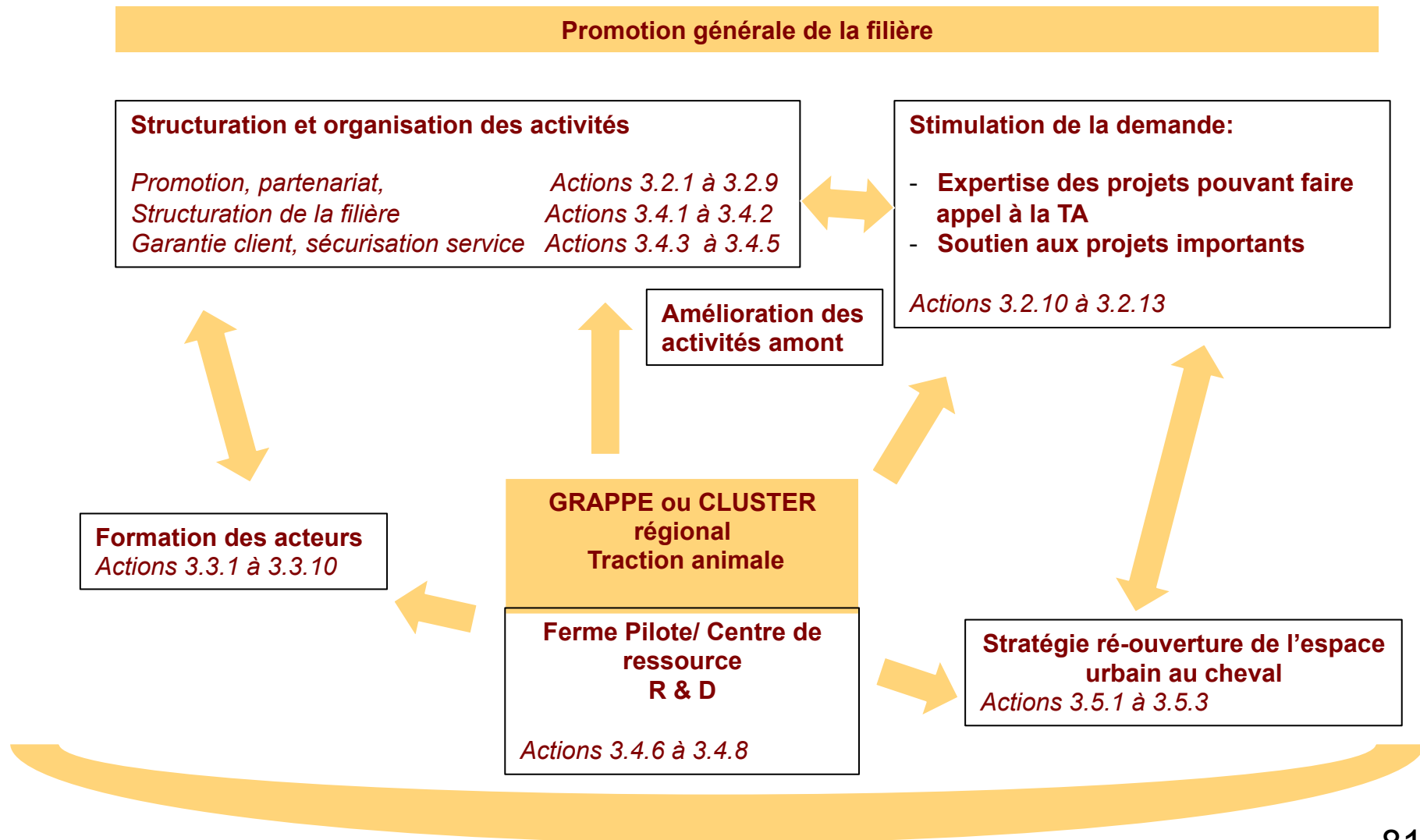
Première recommandation pour atteindre ces objectifs:

- Engager des politiques sur la durée en maintenant les efforts de structuration de la filière qui a besoin de temps et de savoir que la politique est « structurelle » (non pas conjoncturelle ou effet de mode).
- Conduire des politiques partenariales (la Région ne fera pas tout, toute seule), la filière a besoin des Départements, des entreprises, des Collectivités, etc.



### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### Articulation et schéma des différentes politiques à conduire



### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.2 Engager une politique de promotion des activités de Traction Animale.

La politique de promotion de la filière est évidemment très importante. Mais il est tout à fait inutile de l'engager si les autres politiques ne sont pas conduites en même temps (formation des acteurs, structuration de la filière, développement des services amont...etc). Cette politique de promotion n'est pas un préalable: pour être rentable, elle doit être conçue, année par année, en cohérence, avec les autres politiques. Par contre, des actions à fort rendement pédagogique/informatif permettront à la population et aux décideurs de dépasser leurs à-prioris et préjugés sur la Traction Animale: on propose donc de renforcer les démonstrations, les actions de reconnaissance institutionnelle, l'accompagnement des premiers utilisateurs potentiels.

**-Démonstrations, marketing de branche et image.** Selon les actions, on ciblera 3 publics différents: les élus, les décideurs économiques, le grand public (opinion publique).

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
321 Organiser des visites de chantiers / organiser des démonstrations dans les territoires et sur les journées techniques (PNR, CREN, Asso des gardiens de refuge et CDT...etc) / Assurer une présence des prestataires regroupés et organisés sur les Salons et Festivals (Ecofestival, fête de la montagne, fête des bucherons, Manifestations sportives et régionales ...)	Réseau prestataire TA (160 K€ en tout sur 8 ans)
322 Créer (puis entretenir) un site internet pour faire connaître la TA (communiquer sur gain GES, social, économie endogène...), informer les utilisateurs potentiels et fournir les contacts des prestataires	Réseau prestataire TA (40 K€ en tout sur 8 ans)
323 Restituer l'étude-action aux décideurs par 16 journées de sensibilisation départementales ( 1 en 2012 et 1 en 2013 pour chaque département) Puis organiser 1 RDV annuel de la TA	CRRA – Etat Prestataires (80 K€ en tout sur 8 ans)
324 Agir fortement auprès des médias en proposant des reportages locaux, campagnes presse, bibliothèques d'images et vidéos... + Film et banque d'images	Réseau prestataire TA (50 K€ en tout sur 8 ans)
325 Organiser des actions événementielles : concours des villes utilisatrices de TA (sur mode Villes Fleuries), concours d'attelage...	Reseau prestataire (120 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.2 Engager une politique de promotion des activités de traction animale (suite)

##### - Mettre en place une reconnaissance institutionnelle des produits fabriqués avec la TA.

La reconnaissance institutionnelle joue comme un label. L'objectif est d'apporter une valeur ajoutée aux produits dont la fabrication a fait appel de façon significative à la TA. Dépôt d'une marque collective avec un règlement de critères simples. Octroi de la licence de la marque aux opérateurs économiques ayant fait appel à la traction. Exemple: écusson « produit fabriqué avec la traction animale » sur les bouteilles, les fruits, légumes, étalages,... concernés.

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
325 Création du label, dépôt de la marque, suivi et animation	Réseau prestataire TA (30 K€ en tout sur 8 ans)

##### - La capitalisation et diffusion des expériences locales (Rhône Alpes et ailleurs)

Il s'agit de faire de la Recherche-Développement en capitalisant les références technico-économiques et les cas d'expériences pour les diffuser aux professionnels. Ces éléments seront diffusés largement via le site internet sous forme d'une quinzaine de fiches techniques ou de cas par an avec un comité technique de lecture composé de représentants de la Filière cheval, de l'INRA, du Réseau des Chambres d'agriculture, des Services Techniques des Collectivités

Recommandations et actions proposées	M.P possible et cout
326 Capitalisation des expériences, élaboration de références technico économiques, diffusion	Réseau prestataire TA & Chambres Agriculture (80 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.2 Engager une politique de promotion des activités de Traction Animale (suite)

##### -L'accompagnement des utilisateurs dans la décision d'utiliser la TA.

Pour utiliser la TA, le passage à l'acte n'est pas facile: contre-culture techniciste, impression de « retour en arrière », manque d'assurance dans les références technico-économiques...etc. Par ailleurs, la TA peut être très appropriée à certains endroits et absolument pas à d'autres. Il faut donc accompagner les utilisateurs pour les sécuriser et faire avec eux une analyse de l'opportunité et de la faisabilité. Ceci permettra d'éviter les engouements inappropriés, les échecs et les contre-références.

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
227 Rédaction d'un Guide « Mode d'emploi » pour clarifier les cas pertinent d'usage de la TA et pour préparer l'utilisateur (sécurité, aspects logistiques, accueil...). Diffusion Site internet + Impression pour prospects	Réseau prestataire TA (14 K€ en tout sur 8 ans)
328 Parrainage d'utilisateurs nouveaux par des utilisateurs anciens (sur le mode interne à ONF) au sein du CREN, réseau agricole, réseau Collectivités, réseau PNR...	Chaque réseau pour lui même
329 Expertise des besoins dans les communes volontaires et définition de leurs projets 110 expertise x 5 000	CRRA (550 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.2 Engager une politique de promotion des activités de Traction Animale (suite)

##### -Incitation financière, conditionnalité des aides .....stratégies différenciées selon les secteurs d'activité

Pour développer la filière et multiplier les cas d'expériences, il faut:

- Inciter les utilisateurs en subventionnant la demande (et non l'offre). Mais certaines activités n'ont pas besoin d'incitation (la vigne par exemple), d'autres notamment comme le maraichage auraient besoin d'une incitation limitée dans le temps (effet déclencheur). Enfin, l'incitation financière serait plus engagée et pérenne pour les collectivités qui introduiraient un cheval dans leurs services techniques. Cette incitation financière pourrait prendre la forme d'un appel à projet annuel (à approuver. ?)
- Conditionner des aides nationales, régionales et départementales à l'usage ou la promotion de la TA (Schéma de desserte forestière et politique de développement du débardage par câble + TA, construction/rénovation de refuges et cabanes pastorales, PPT, PSADER, CDDRA, ENS, Politiques des PNR....) Ce levier étant probablement plus efficace que le précédent, il a aussi l'avantage de coûter beaucoup moins cher.
- Faire respecter les réglementations et réduire les dérogations en matière de circulation motorisée dans les espaces naturels, survol aérien, PEFC.... pour imposer le cheval dans les espaces naturels sensibles

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.2.10 Incitation financière (règlement à préciser,) ou Appel à projet . Soutien démarrage 15 projets à 25 K€/an	CRRA ETAT UE (1 875 K€ en tout sur 8 ans)
3.2.11 Conditionnalité des aides (modification des règlements) Groupe de travail CRRA, Etat, Département	Plate-forme
3.2.12 Respect des réglementations Groupe de travail + information/ sensibilisation des acteurs	CRRA (24 K€ en tout sur 8 ans)
3.2.13 Information /clarification de l'éligibilité aux subventions régions et Etat du matériel roulant	CRRA - DRAF

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.3 La Formation des acteurs:

La formation est souvent considérée comme la solution miracle à toutes les difficultés. Or, elle n'est qu'un levier et il convient de l'activer ni trop, ni trop peu au regard de l'activité réelle et immédiatement potentielle.

La stratégie en matière de formation pourrait s'articuler sur 2 axes:

- **Il faut former des professionnels de la TA**, en anticipation de quelques mois ou années sur l'évolution de l'activité. L'ajustement entre l'offre et la demande d'emplois est très aléatoire. Pour garantir le développement de la TA, il faut, dans un premier temps, former un nombre d'individus supérieur aux besoins, de façon à ce que la ressource humaine ne soit pas un facteur limitant (en prévoyant la flexi-sécurité nécessaire pour les personnes concernées)
- **Les besoins en formation ne concernent pas uniquement les meneurs de chevaux.** Tous les maillons de la chaîne sont concernés: les élus (choix de la TA), les responsables des Services Techniques de collectivités (management des équipes chevaux-meneurs...), les gestionnaires des espaces naturels et forestiers, les maréchaux ferrand (qui vont avoir plus de travail), des vétérinaires (adaptation des soins au cheval de travail), les formateurs d'établissements agricoles, les décideurs-maitre d'ouvrage...etc.

#### Recommandation globale concernant la formation:

**Vu l'importance et le caractère innovant de la filière, une démarche d'Appui aux Mutations Economiques (AME Etat) et d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC Etat et Région) est particulièrement pertinente.**

**Un financement FSE, au titre de l'exemplarité et de la transférabilité à d'autres régions, est entièrement justifiable.**

(dossier à monter par le Service Formation du CRRA en lien avec SRFD et DIRRECTE Rhône Alpes).

**Un partenariat avec d'autres régions (Basse Normandie, Franche Comté...) très actives sur la TA permettrait de renforcer intelligemment cette dynamique de formation en créant des synergies et une filière nationales.**

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.3 La Formation des acteurs:

**-Prestataires et salariés meneurs** / Besoins de formation en cours d'analyse. Hypothèses à débattre avec le réseau:

A-Formation initiale: cf lycées, CFPPA, à approfondir en allant plus loin que le Certificat de Spécialisation. On peut imaginer à moyen terme, créer un diplôme qualifiant spécial: formation sur 2 ans type CAP ou Bac Pro dont une partie pourrait être organisée en alternance.

Pour atteindre 2000 emplois en 8 ans, il faut former 250 meneurs par an en moyenne: 100 les 2 premières années, 200 en 2015 et 2016, 300 en 2017 et 2018, 400 en 2019 et 2020. (non compté le taux d'échec ou d'abandon de formation)

B- Besoins communs en formation continue des 2 publics: techniques de conduite dans les différentes activités (débardage, maraichage, transport...) / soins au chevaux / Transport CAPTAV, Permis transport en commun / SECURITE AU TRAVAIL (avec CARSAT)

C- Besoins pour les prestataires gestionnaires d'entreprise: Gestion d'entreprises (statut social, compta, fiscal, assurance, juridique...) / Marketing / Management de salariés et d'équipe... avec un volet en formation continue pour ceux qui sont déjà installés et un volet en formation initiale complémentaire au CAP ou Bac Pro du type BTS.

Recommandations et actions proposées	M O possible et cout
3.3.1 Formation initiale de meneurs (CAP ou Bac Pro) Refonte grille formation et utilisation des équipements existants.	ETAT
3.3.2 Formation Continue Salariés	OPCA (700K€ en tout sur 8 ans)
3.2.3 Formation Continue des Prestataires (75 en activités en 2012, 250 supplémentaires chaque année. La formation continue devant leur permettre d'être des acteurs dynamiques du développement de la filière).	Réseau TA ( 500 K€ en tout sur 8 ans sur financement EDEC EDDF)
3.2.4 Formation à la Sécurité au Travail, prévention des risques et réduction pénibilité 5 stages de 2j / an	Carsat et MSA (100 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.3 La Formation des acteurs:

- **Clients et utilisateurs (par secteur: viticulteurs, maraicher, santé/social,.... ), responsables des Services Techniques des collectivités, de l'ONF et des gestionnaires d'espaces naturels**

Il s'agit là d'un levier majeur pour diffuser la TA: il conditionne le développement des marchés. Les besoins en formation sont de deux ordres:

- Etre capable de choisir la TA pour réaliser certaines opérations de son process de production: information générale préalable, étude technique, manipulation des critères technico économiques, ....
- Etre capable d'organiser un chantier de TA: accueil-hébergement des chevaux, sécurité, planification, valorisation médiatique, ... etc.

Nécessité d'organiser des sessions spécialisées par métiers (viticulture, maraichage, santé/social, Services Urbains). Il faudra monter une offre de formation spécifiques avec les filières professionnelles ou sectorielles concernées (syndicat des viticulteurs, VIVEA, CORABIO, IRTS, CNFPT, association des Directeurs de Services Techniques...) et avec des médias qui les touchent (Le Moniteur, Technicités, Bureaux d'étude...). Si l'on veut que les formations soient programmées avec dynamisme, il faut apporter une partie de leur financement aux organismes suscités (au titre de la promotion de la filière TA) et assurer une ingénierie / coordination pour s'assurer de la qualité des sessions.

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.3.4 Formation des Clients et Utilisateurs 4 à 8 stages de 3 j par an x 10 à 15 personnes subventionnés forfait 5 000 €	DRAAF CRRRA UE (260 K€ en tout sur 8 ans Sur EDEC EDDF?)



### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.3 La Formation des acteurs:

**-Formation de formateurs : Enseignement agricole et Enseignement technique (transport, urbanisme, lycée pro, Environnement, Protection de la nature, Loisirs, tourisme, sanitaire et social...)**

La formation de ces publics vise à mieux les préparer à intégrer la TA dans les cursus de formation qu'ils animent afin que leurs élèves bénéficient d'une information précise et achevée sur le sujet. Il ne s'agit pas, in fine, de mettre en place une sensibilisation de 1h sur la TA dans le référentiel de leurs formations mais bien de reconsidérer pleinement la place du cheval dans l'agriculture, la ville et l'urbanisme, sur les routes, dans les espaces naturels, etc.

Compte tenu des capacités de ces publics à se former de façon autonome, les 2 démarches à mettre en œuvre sont les suivantes. Elles mériteraient à fédérer d'autres régions également intéressées (Auvergne, Franche Comté, Basse Normandie...)

- Organiser des workshops professionnels par métier, visites de chantiers, séminaires pour montrer à ces publics des réalisations concrètes. En priorité 1- Agriculture 2- Gestion de l'espace 3- Santé-Social 4- ENTPE/transport/urbanisme 5-Tourisme. Pour ces rencontres professionnelles, chaque branche sera associée, co-organisatrice et co-financeuse (VIVEA/ Chambres... PNR/PN/RN/CREN/ONF.... Politique de la Ville/ANFH...ADEME/ENTPE/Ordre Architecte Urbanistes/CERTU... CRT/CDT/Tourisme social/Agrotourisme...)
- Identifier, dans les référentiels manipulés par ces publics, tous les champs où la TA pourrait être utilisée. Et diffuser ces inventaires pour les mettre au débat lors des rencontres professionnelles

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.3.5 Analyse des référentiels de formation et identification de la place de la TA (étude + diffusion)	Réseau prestataire TA (34 K€ en tout sur 8 ans sur financement EDEC EDDF)
3.3.6 Organisation de rencontres professionnelles thématiques. 1 à 2 rencontres dans chacune des 5 thématiques/an soit 8 Rencontres / an	Réseau prestataire TA (64K€ en tout sur 8 ans sur financement EDEC EDDF)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.3 La Formation des acteurs:

- **Formation des Maréchaux Ferrant** : Un maréchal a besoin de 250 à 300 chevaux à ferrer minimum pour assurer la pérennité de son entreprise. Avec 2 000 chevaux de trait au travail, supplémentaires, on estime qu'il faudra créer une dizaine d'emplois de maréchal ferrant. Avec une telle activité, il est probable que la profession génère des gains de productivité important (réduction de la taille des tournées, logique de TPE ou groupements sortant certains maréchaux de leur dimension strictement artisanale...etc. ) La formation des maréchaux comporte 2 axes:
  - Formation initiale des maréchaux (pour créer les nouveaux emplois) intégrant le ferrage à la française
  - La formation continue des Maréchaux existants (techniques de ferrage de cheval au travail, gestion d'entreprises...)
- **Formation des Bourelliers-Selliers**: ce métier se perd du fait de la délocalisation des ateliers et de la standardisation des tâches concernant le travail du cuir. Or, les produits pour la TA sont souvent sur mesure (Colliers). Rhône-Alpes compte une des dernières entreprises française active dans ce domaine à Romans (Etablissement BEAUDE). Le développement de la TA conforterait ce pole économique-système local de production spécialisé sur le cuir et la chaussure. Besoin en emplois à approfondir ( une dizaine par an? Niveau CAP? Quel organisme de formation existant...?)
- **Formation des vétérinaires**: les vétérinaires spécialisés pour soigner les chevaux au travail sont très peu nombreux. L'action à conduire est de sensibiliser les écoles de formation et d'organiser des rencontres professionnelles pour montrer aux vétérinaires en poste leur intérêt à investir dans une spécialisation sur le cheval au travail. Il est inutile de former plus de vétérinaires, les vétérinaires en poste ont les moyens de se spécialiser, Par ailleurs, des ajustements et migrations entre pays européens sont possibles (et s'opèrent déjà...)

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.3.7 Formation initiale et continue des maréchaux ferrant (Une dizaine de formation initiale + 5 j de FPC /an)	CRRA Formation (50 K€ en tout sur 8 ans)
3.3.8 Formation initiale et continue des Bourelliers-selliers pour mémoire, voir Chambre des Métiers.	CRRA Formation (600 K€ en tout sur 8 ans)
3.3.9 Formation initiale et continue des Vétérinaires: 1 rencontre professionnelle par an	Plate-Forme (16 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.3 La Formation des acteurs:

##### - Formation des Eleveurs

La filière de la TA a besoin de chevaux :

- Sélectionnés pour leur capacité au travail, leur calme et leur intelligence
- Bien débourrés
- En bonne santé.

Aujourd'hui, très peu d'éleveurs se sont spécialisés pour le cheval au travail. Ceci est dommage dans la mesure où il existe des besoins intra régionaux...mais aussi des besoins à l'export (mulets, ânes, ...). Pour produire 2 000 chevaux en 8 ans, il faut en faire naître 250 par an soit 1 000 chevaux présents environ sur les élevages à partir de la 4<sup>ème</sup> année.

Les besoins en formation des éleveurs concerne la reproduction, la sélection, et surtout le dressage.

Les éleveurs sont très bien organisés au sein de la Filière Cheval, laquelle a signé un CROF avec le Conseil Régional. Cette convention prend en compte les besoins de formation des éleveurs

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.3.10 Formation des éleveurs (formation continue) Programme d'une trentaine de jours/ an sur la sélection, la reproduction, le dressage sur les différents départements	ASECRA - VIVEA (CROF) (400 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.4 La structuration économique de la filière et l'organisation des partenariats

##### - Coordination des politiques et animation « pivot » de la filière

Pour engager ce grand mouvement de dynamisation de la TA, les professionnels de la TA doivent se regrouper afin de devenir un interlocuteur face aux autorités publiques. Plusieurs initiatives de regroupement existent déjà mais uniquement dans le champ associatif. Il existe ainsi 4 associations régionales ou nationales, créées par des individus volontaires et très engagés sur la TA (Hypothèse TARA, ARAA, Syndicat des Cochers...X ?). Ces structures ont réussi par leur dynamisme à convaincre de l'intérêt de relancer la TA.

Avec le développement de la TA prévu à hauteur de 1000 à 2000 emplois à échéance de 8 an, le temps de l'action « missionnaire » est révolu et il faut que la filière s'organise comme toute autre branche économique.

Deux solutions de structuration sont possibles:

- Création d'une structure interprofessionnelle nouvelle indépendante des structurations anciennes.
- Regroupement des associations et syndicats existants en créant un réseau formel intégrant le collège des utilisateurs ou créant un collège spécifique au sein de la Filière Cheval (débat interne à la filière à conduire)

Dans tous les cas, il est nécessaire que cette filière se dote d'une compétence technique et d'animation pour coordonner les actions de la filière : représentation socio-économique, mise en place des actions collectives...

Recommandations et actions proposées	MO possible et cout
3.4.1 Structuration officielle de la filière – regroupement professionnel – Appui démarrage	Réseau TA (80 K€ en tout sur 8 ans)
3.4.2 Animation de la filière TA. 1 poste de technicien-animateur sénior + 1 poste junior à compter de 2015 (hébergement à définir)	Réseau TA (610 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.4 La structuration économique de la filière et l'organisation des partenariats

##### - Organisation des partenariats internes à la filière: garantie du service au client.

Un des freins importants au développement de la TA est de pouvoir garantir aux clients une prestation de qualité au bon moment. Or, avec la TA, à l'aléa humain (commun à toutes les activités) se rajoute l'aléa « animal » (maladies, indisponibilité...). Le croisement des deux aléas augmente la probabilité de défaillance (qu'il s'agisse de prestations externes ou de travail en régie). Ceci sera d'autant plus limitant que l'on peut imaginer que le secteur sera en tension avec une suractivité demandée aux équipes homme + cheval.

Il est donc important d'organiser la filière pour contrer ces défaillances et prévoir des systèmes de remplacement. Ainsi, on évitera au maximum les événements qui décrédibiliseraient la filière naissante.

Par ailleurs, certains chantiers nécessitent de jumeler des attelages et demandent à des prestataires de coopérer. Des matériels spécifiques peuvent également être achetés en commun (à approfondir)

Il faut donc que la filière organise un système d'entraide performant (en s'appuyant sur les systèmes d'entraide éprouvé dans le secteur agricole): système de remplacement (homme et/ou chevaux) - CUMA ou équivalent, groupement d'employeurs pour permettre aux entreprises de TA de tamponner plus facilement des surcharges de travail et/ou d'optimiser le travail du parc d'animaux.

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.4.3 Service de remplacement : organisation d'un réseau solidaire + 1 équipe volante équipée	Réseau TA (220 K€ en tout sur 8 ans)
3.4.4 Création de pools de matériel en commun – Appui à la gestion de ces « CUMA »	Réseau TA (320 K€ en tout sur 8 ans)
3.4.5 Création d'un groupement d'employeur ou équivalent (à approfondir selon besoin )	Réseau TA - chambre agriculture?

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.4 La structuration économique de la filière et l'organisation des partenariats

##### - Fonction prospective et Recherche-Développement

La filière TA a besoin d'un effort de Recherche-développement important. Les sujets concernés sont:

- le matériel de traction et les matériels à construire ou adapter selon les besoins des activités et innovations,
- la sélection des animaux de trait, races ou croisements locaux adaptés,
- les types de travaux qui peuvent être réalisés par la traction (ex: désherbage urbain, livraison de repas, TAD, portage VTT...)
- les modes de coopération entre les acteurs :
  - Prestataires / services techniques pour les échanges techniques et prêts de chevaux ?
  - Prestataires/centre équestres pour l'accueil hébergement des chevaux en ville
  - Prestataires/éleveurs pour le débouillage-dressage ....Etc...

Un **CLUSTER RHONE ALPES TRACTION ANIMALE** regroupera toute la R&D, avec l'appui des institutions (Pouvoirs Publics et Hippolia, Pole de compétitivité national autour du cheval). La R&D sera animée, pilotée, coordonnée, sous couvert d'un comité de pilotage associant les financeurs et partenaires (CRRA, DRAAF, DATAR, Europe, Hippolia ...), par la structure fédérant les professionnels de la TA (en lien avec le Conseil de la Filière Cheval). Seront associés CEMAGREF, INRA, Services CRRA et Etat compétents, Lycées et établissements supérieurs (thèses...), CERTU, CETE, Réseaux des Chambres d'agriculture, ...)

Pour favoriser les échanges et l'émulation (mais aussi le conseil, la démonstration,...) **une FERME RESSOURCE PILOTE EN T.A sera créée pour rayonner tant auprès des clients potentiels que des prestataires. Cette Ferme serait le « cœur » du Cluster.**

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.4.6 Animation coordination, pilotage de la R&D (montée en régime de ¼ à 1 ETP)	Réseau TA (260 K€ en tout sur 8 ans)
3.4.7 Programmes de R&D engagés en partenariat et sur financement divers (Europe, DATAR, Social, Agri...) + diffusion	Réseau TA / Hippolia (1 100 K€ en tout sur 8 ans)
3.4.8 Centre de Ressources Ferme Pilote: démonstration et recherche	Réseau TA / Hippolia (300 K€ en tout sur 8 ans)

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.5 L'amélioration des activités amont:

Pour conforter le développement de la TA, il faut que les fonctions amont qui la servent ne deviennent pas des goulots d'étranglement. Il faut donc anticiper et veiller à ce que tous les partenaires apportent les énergies nécessaires à ce développement de la TA.

L'essentiel des fonctions citées ci dessous ont déjà été prises en compte dans les efforts de formation et de structuration de la filière. Néanmoins, il faut veiller aux dynamiques et mesures de précaution suivantes:

- **La sélection génétique et développement des races de trait:** Rhône-Alpes n'est pas un berceau de race mais dispose d'une place privilégiée dans la reproduction de la race « Franche Comté ». Rhône-Alpes est voisin de ce berceau et du berceau des Franches Montagnes (Suisse).

Des sélections poussées et historiques ont produit des animaux typés: Cheval du Vercors, Mulets des Alpes notamment. Ces efforts doivent être poursuivis d'autant plus vigoureusement que la Région Rhône Alpes pourrait développer une activité d'exportation d'animaux de trait. (vers les DOM, vers les autres pays européens, vers les PVD)

- **Le dressage et la Qualité des élevages:** Ce sont 2 dimensions majeures pour les utilisateurs de chevaux. Les services traditionnels d'Etat chargés de l'encadrement des exploitations agricoles mobiliseront leurs moyens pour assurer la qualité des élevages.

Concernant le dressage, de la R&D, des échanges entre utilisateurs et éleveurs et de la formation sont impératifs. Ils pourraient promouvoir Rhône Alpes comme une région pilote, émettrice de compétences.

- **Outillage et sellerie:** Il existe quelques petites entreprises de fabrication sellière et bourrellière. Un patrimoine et savoir faire doivent être protégés et soutenus pour éviter que la TA soit orpheline en la matière. A terme, une relance de cette activité est envisageable en Rhône Alpes pour servir le développement de la TA dans les autres régions de France, d'Europe et dans les PVD.
- **Services Vétérinaires:** les vétérinaires s'adapteront vite au gré du marché, quitte à ce que des concurrents spécialisés équin viennent s'installer en Rhône Alpes. Il faut en revanche aider ces professionnels à se former dans le cheval de travail et à favoriser les prescriptions adaptées.
- **Maréchal ferrant:** Pour couvrir les besoins générés par 2 000 chevaux supplémentaires en région, les maréchaux ferrant existants optimiseront les tournées et une dizaine d'emplois supplémentaires seront nécessaires.

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.6 La ré-ouverture des espaces urbains au cheval

Toutes les expériences conduites récemment le démontrent: pour ré-introduire le cheval en ville, il faut lui refaire une place qu'il a perdu et que les engins et la voiture ont investis. Il faut préparer les chantiers de Traction Animale à l'avance. Il faut concevoir les quartiers, les collectes de déchets, les jardins publics, les ronds points en prenant en compte le cheval, sa lenteur, ses outils.

En plein centre ville, le cheval et sa calèche ne ralentissent pas la circulation. Sa présence sur des grands axes doit être étudiée et sa pertinence analysée. Trois grands axes de travail sont à poursuivre pour recréer les conditions d'une présence positive du cheval en ville:

**- Sensibiliser les acteurs de la ville: décideurs, opérateurs techniques, population.**

Cette sensibilisation a deux objectifs:

- Supprimer les interdictions de la présence chevaline en ville (vestige d'un temps où la voiture s'imposait et où les charretiers étaient perçus comme des retardés)
- Organiser les chantiers, rassurer les opérateurs en favorisant une bonne compréhension des besoins, contraintes et avantages du cheval.

Une campagne médiatique valorisant la pertinence de la TA et des politiques qui l'accompagnent sera souhaitable

**-Mettre en place une politique d'urbanisme et d'organisation des transports intégrant le cheval**

Il s'agit de R&D en urbanisme et transport. Le CERTU, basé à Lyon, comme chef de file, avec le CETE et l'ENTPE pourrait prendre en charge cette R&D et la formation-sensibilisation qui en découle, dans le cadre de leurs missions de service public.

**-Mettre en place une politique d'accueil du cheval en ville (hébergement /nourriture):** Pour que le cheval travaille en ville, il lui faut trouver le gîte et l'herbage nécessaire. Les services municipaux disposent de ressources mais elles sont réduites (sauf quelques exceptions) Des partenariats avec les Centres équestres, avec l'agriculture de proximité péri-urbaine, avec les espaces verts à entretenir et animer sont à imaginer. Une analyse des pratiques en cours doit être réalisée et diffusée sous forme d'échanges d'expérience duquel se dégageront des démarches pertinentes

Recommandations et actions proposées	M.O possible et cout
3.5.1 Sensibilisation décideurs et opérateurs: campagne médiatique rédaction d'un guide + diffusion + communication institutionnelle	Réseau TA –CRRA (250 K€ en tout sur 8 ans)
3.5.2 Programme TA et Urbanisme CERTU - ENTPE	Entpe Certu pour mémoire...
3.5.3 Guide Echange de pratiques sur l'accueil du cheval en ville	Reseau TA (50K€ en tout sur 8 ans)



### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

#### 3.7 SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

Nous rappelons que ce plan d'action est une proposition de stratégie à débattre et affiner entre les acteurs. Nous proposons, pour ce faire, de créer une grappe ou un cluster « Traction Animale en Rhône Alpes »

1- Engager une promotion des activités de la TA	Montants proposés
Organisation d'un dispositif de visites de chantiers à l'échelle régionale	160
Site internet dédié à la TA (info technique et commerciale)	40
Restitution de l'étude et événement professionnel annuel	80
Suivi presse et média	50
Organisation d'événementiels avec les collectivités et territoires	120
Label des produits fabriqués avec TA	30
Elaboration et diffusion de critères technico-économiques pour faciliter préparation des projets	80
Guide de sensibilisation des utilisateurs pour préparer les projets et chantiers	14
Parrainage de nouveaux utilisateurs	Pm
Dispositif d'expertise des besoins et aide à l'émergence des projets (110 expertises)	550
Appui au démarrage des projets, Appel à projet régional	1 875
Réflexion sur la conditionnalité des aides des collectivités	Pm
Réflexion sur les moyens de favoriser la TA en renforçant le respect des réglementations environnementales (bruit, GES, survols...)	24
Réflexion sur éligibilité des subventions pour matériel roulant	pm

**Total: 3 023 K€**

2- Former les acteurs	Montants proposés
Formation initiale de 250 meneurs en moyenne annuelle – réorientation appareil formation	Etat, pour mémoire
Formation professionnelle continue des salariés	700
Formation professionnelle continue des prestataires indépendants	500
Formation et prévention Sécurité au Travail	100
Formation des clients et utilisateurs	260
Formation des formateurs	100
Formation des Maréchaux ferrants	50
Formation des Bourreliers	600
Sensibilisation Formation des Vétérinaires	16
Formation des éleveurs	400

**Total: 2 750 K€**

### 3 Stratégies pour le développement de la TA en Rhône Alpes

3- Structuration économique de la filière et organisation des partenariats	Montants proposés
Appui au démarrage de la filière	80
Poste animation Filière	610
Service remplacement	220
Pool de matériel en commun	320
Groupement d'employeurs	?
Recherche et Développement Coordination	260
Recherche et Développement Programmes	1 100
Appui à Centre de Ressources Ferme pilote	300

**Total: 2 890 K€**

34- Ré-ouverture des espaces urbains au cheval	Montants proposés
Sensibilisation des décideurs et urbanistes	250
Recherche TA & Urbanisme	Certu et Entpe pm
Guide pratique sur l'accueil du cheval en ville	50

**Total: 300 K€**

Au total, une politique volontariste et ambitieuse nécessite de mobiliser environ 8,9 M€ sur 8 à 9 ans. Cela correspond donc à 1 M€ / an ou 4 000 euros / emplois créés.

Certaines dépenses sont plus ou moins importantes que d'autres:

- L'effort de R&D par exemple peut s'étaler sur une durée plus longue.
- Les postes les plus importants concernent la promotion de la filière (au sens général de son organisation) et la formation.

Le financement d'une telle politique peut être assuré conjointement par l'Union Européenne, l'Etat (DATAR, Min. Agriculture, Politique de la Ville, Equipement et Environnement....), la Région, les Départements.

## Partie 4 Argumentaire complémentaire et points sensibles

La partie précédente montre que la Région Rhône Alpes dispose d'un potentiel de 2 000 emplois dans la filière de la Traction Animale.... Mais un certain nombre de questions reviennent régulièrement auxquelles il est possible d'apporter des réponses.

### 4.1 La Traction Animale peut créer des emplois mais les emplois créés ne remplaceront-ils pas des emplois détruits dans d'autres filières?

Evidemment, certains emplois seront concurrencés: le chauffeur livreur en camion aura moins de travail si le cheval livre les colis en ville, le tracteur du bûcheron restera plus souvent au hangar si les coupes de bois sont extraites de la forêt en T.A...etc.

Cependant, l'économie d'un territoire (local ou régional) est toujours en évolution, nous devons raisonner en terme de volumes d'emplois évolutifs, sans cesse en mouvement. Par ailleurs, nous savons que la productivité des emplois en TA est moindre qu'en mode motorisé (il faut plus de temps à un cheval pour faire le même travail qu'avec un moteur) Mais ceci n'est pas toujours vrai et nous n'avons pas toujours besoin de faire vite!. Pour donner un ordre d'idée, nous estimons que 2 000 emplois en TA feront le travail de 1 000 emplois précédents. **Il y aura bien, dans tous les cas, création nette d'emplois car nous substituons un mode travaillistique à un mode capitalistique qui s'appuie sur la force des moteurs.**

Les métiers se réorganiseront. De nouveaux rapports sociaux et professionnels s'établiront dans un ordre différent que celui qui opère depuis les Trente Glorieuses....

Exemple: si le nombre de pilotes d'hélicoptère diminuent au profit du nombre de cochets-meneurs de chevaux, la compétitivité de la TA ne sera qu'accentuée!

### 4.2 Les politiques publiques pourront-elles être assez incitatives et «déclencheuses» ?

La difficulté est triple... mais surmontable:

- Les budgets publics sont très réduits à compter de 2013. Cependant, les politiques, si ambitieuses soient-elles, peuvent être à géométrie variable.
- Accepter de voir la Traction Animale comme une opportunité majeure impose une « révolution culturelle » de la part des services publics, des décideurs, des technocrates. C'est la raison pour laquelle, il faut prévoir un plan d'action qui intègre la formation et la sensibilisation de ces acteurs, véritables leviers.
- La filière est émergente et les politiques publiques doivent l'aider à se structurer (comme elles ont largement aidé d'autres filières ou branches avec des moyens bien plus importants...)

Le retour sur investissement de ces politiques pour les territoires sera rapide: si elles sont déterminées, les politiques auront des résultats en moins de 5 ans.

Plus de 80 prestataires rhonalpins montrent déjà le chemin et préfigurent les avantages que la TA peut apporter à grande échelle.

## Partie 4 Argumentaire complémentaire et points sensibles

### 4.3 Si la T.A se développe, nous aurons besoin de prés et céréales pour les nourrir. La T.A ne va-t-elle pas exacerber les problèmes fonciers en renforçant des activités concurrentes?

Le risque majeur serait que la Traction Animale vienne, sur le plan foncier, concurrencer les cultures nourricières. Nous n'en sommes pas là et il faut remettre les choses à leur place:

- De nombreuses surfaces herbagères sont sous valorisées (coteaux, espaces intersticiels...), le développement de la TA leur redonnerait de la valeur.
- A moyen terme, il faudra raisonner la place laissée à la filière viande dont on sait qu'elle doit rapidement évoluer compte tenu de son impact sur la santé publique et le dérèglement climatique. Elle peut donc très rapidement libérer de la surface pour la traction animale.
- On rappelle que les agriculteurs sont subventionnés pour opérer des friches artificielles.... Qui seraient bien mieux occupées à produire de l'énergie animale ! (réforme de la PAC?)
- Enfin, c'est plutôt l'élevage équin amateur qui se développe fortement (parallèlement à la péri-urbanité). Cet élevage de loisir renforce la pression foncière agricole. Des mesures législatives permettant d'orienter les PLU et les affectations foncières sont à prendre pour limiter cette évolution qui prend une mesure inquiétante.

### Bilan énergétique comparé du cheval et du tracteur au regard des agro-carburants

Un tracteur de 35 CV a une consommation de 7 à 10 litres par heure d'huile agocarburante. Pour produire l'agocarburant dont le tracteur a besoin toute l'année, il faut produire 5 ha d'oléagineux, qui viennent directement en concurrence de l'agroalimentaire.

Un cheval, pour faire le même travail que le tracteur, a besoin de prairies, foin, luzerne, grains. Ces éléments lui sont fournis par 1,5 ha.

1,5 ha contre 5 ha. Sauf à utiliser de l'énergie fossile, c'est donc le tracteur qui concurrence les productions vivrières et qui va, au fur et à mesure des tensions de prix sur l'énergie et l'usage croissant des agocarburants, créer des tensions foncières.

Le cheval est 3 fois plus économe... sans compter qu'il permet de valoriser des surfaces non utilisées ce jour (cf ci contre)

(résumé de l'étude de Bernard Dangeart, prestataire Rhône-Alpin de TA, 30 ans d'expérience)

## Partie 4 Argumentaire complémentaire et points sensibles

### 4.4. Comment peut on arriver à produire 3 000 chevaux et à former 2 000 personnes en 5 à 10 ans ?

Le temps nécessaire pour produire ces chevaux et former les meneurs est une contrainte. Il faut 4 ans pour élever et dresser un cheval. 2 ans pour former un meneur. Mais cette contrainte est largement surmontable.

En effet, l'élevage dispose d'une infrastructure d'entreprises organisées et opérationnelles. Le Syndicat qui les regroupe (ASECRA), conscient de l'enjeu de la TA est prêt à mettre tous les moyens pour que les éleveurs produisent cette ressource en un temps record. Il y a un enjeu de chiffres d'affaires et de reconversion important pour cette filière.

L'appareil de formation est disponible en Rhône-Alpes avec 4 établissements publics (Contamines, Noirétable, Le Valentin, St Ismier) et plusieurs établissements privés. D'autres établissements publics et privés sont mobilisables.

La difficulté majeure n'est donc pas technique mais décisionnelle:

**l'engagement d'une politique de développement de la TA doit être rapide, fort, immédiat.**



## Partie 5 Annexes: L'ORGANISATION DE LA FORMATION

On note que les formations se répartissent en 4 catégories

### 1- LA TRACTION ANIMALE INTÉGRÉE DANS LES FORMATIONS QUALIFIANTES

- Dans BPREA
- Certificat de Spécialisation « Cocher » en cours de lancement sur Rhône-Alpes (mode expérimental)

### 2- FORMATIONS SPECIALES (plus ou moins) QUALIFIANTES

- Galops d'attelage (Fédéral / de 1 à 7)
- MATE (Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre / Fédéral)
- BP JEPS activités équestres (Animation)

### 3- FORMATIONS NON QUALIFIANTES

En Débardage / En Attelage / En Maraichage / Autres ?

Diverses et variées, organisées par les organismes de formation et les entreprises de traction animale

4- HARNACHEMENT et BOURRELIER : disparition des métiers et des centres de formation (alors que la Région dispose d'un territoire spécialisé dans l'industrie du cuir à Romans)

### Principaux établissements engagés dans la formation

#### En Région Rhône Alpes:

- CFPPA de Contamines / Arve 74
- Lycée Agricole du Valentin 26
- CFPPA de Roanne et Noirétable 42
- Lycée Agricole de St Ismier 38
- Clubs et associations sportives proposant les diplômes fédéraux
- Quelques établissements privés

#### Hors région:

- CFPPA de Mirecourt
- CFPPA de Montmorot
- CFPPA de Gazotte St Affrique

## Partie 5 Annexes: PRINCIPAUX CENTRES DE RESSOURCES SUR LA TA

- **IFCE Haras du Pin** 61 310 Le Pin au Haras 02 33 12 16 06 [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)
- **IFCE en Rhône Alpes**. Parc du Cheval Le Luizard 01 Chazey sur Ain
- **Haras national d'Aurillac** 04 71 46 87 11
  
- **Association Equiterra** Maison de l'agriculture BP 40 463 60 021 BEAUVAIS cedex 03 44 11 45 35
- **EQUI RESSOURCE** (emploi formation) [www.equiressources.fr](http://www.equiressources.fr) (IFCE)
- **Commission nationale des chevaux territoriaux** (ong ) Maison des associations 14360 Trouville [chevauxterritoriaux2@gmail.com](mailto:chevauxterritoriaux2@gmail.com)
  
- **Association Hippotèse** 25570 LEVIER 03 81 49 36 41
- **Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels** [www.cren-rhonealpes.fr](http://www.cren-rhonealpes.fr)
- **ONF** Ain-Loire-Rhône Sophie Ayache 04 74 45 11 12
- **Débardage Cheval Environnement** [www.debardage-cheval-environnement.com](http://www.debardage-cheval-environnement.com)
- **Syndicat national des cochers professionnels** [www.syndicatdescochers.fr](http://www.syndicatdescochers.fr)
- **Société d'Economie Alpestre de la Savoie**. Chambre d'Agriculture de Savoie 40, rue du Terraillet 73190 Saint-Baldoph
- **Revue nationale SABOTS** 63 rue des Rosiers 14 000 CAEN 02 31 15 53 53
- **France Trait** 3 bd Beaugard 21 600 Longvic 03 80 67 65 52
- **Traits de génie** [www.traitsdegenie.com](http://www.traitsdegenie.com)
- **PROMMATA**: réseau de promotion du machinisme agricole de traction animale [www.prommata.org](http://www.prommata.org)
- **Equicité Festival** Catherine Soulain La Chapelle Gaceline 02 99 08 12 80
  
- **HIPPOLIA** Pôle de compétitivité national Cheval [www.pole-filiere-equine.com](http://www.pole-filiere-equine.com)

### PUBLICATIONS de référence

- « Utilisation du Cheval attelé en territoire » IFCE 2012 Guide Pratique
- Série de fascicules techniques sur Garde Montée / Insertion sociale .... IFCE
- « Etude sur le potentiel et la stratégie de développement du cheval territorial en Auvergne »
- Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations filière équine 2011
- Analyse et recommandations pour le service hippomobile (non daté)
- Energie animale et gestion des espaces naturels (CREN-ONF 2012 guide opérationnel très pratique)
- Manuel d'utilisation: la traction animale en débuscage forestier (ONF Conseil Régional Lorraine 2010)
- 6 N° Hors Séries sur la TA (SABOTS)
- L'énergie animale en quelques traits (France Traits non daté)
- "Machines Modernes A Traction Animale - **NOLLE Jean** L'Harmattan GRET 1986



Développement rural  
Rhône - Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

# Etude-Action sur le potentiel de la Traction Animale en Rhône-Alpes

Décembre 2012

## Pour toute information complémentaire sur l'étude-action

- Plate-Forme régionale développement rural : Patrick GRIMAUULT
- Isère Cheval Vert: Julie CESSIEUX & Marie Noelle ODE
- Regains Oxalis : Marc PASCAL, socio économiste [marcpascal73@yahoo.fr](mailto:marcpascal73@yahoo.fr)
- Référent Conseil Régional Rhône Alpes: Natacha KLAJMAN
- Référent DRAAF: Nicolas VISSAC.

## Synthèse

En Rhône Alpes, en 2012, la filière Traction Animale (TA) est composée de 80 entreprises prestataires de services et d'une dizaine de collectivités utilisatrices.

La T.A permet de satisfaire des besoins dans de multiples secteurs (agriculture, viticulture, santé, tourisme, forêt, espaces verts, déchets...). La TA réduit les nuisances (émissions de gaz à effet de serre, bruit, particules...), elle est un élément majeur de la relocalisation de l'économie et de la remise en cause de la vitesse. Les cas où elle présente une rentabilité réelle sont de plus en plus nombreux.

Elle peut donc se développer: 2000 emplois potentiels pourraient être créés en région Rhône Alpes en 10 ans.

La présente étude action, conduite avec une trentaine de responsables d'entreprises de traction , dresse l'ensemble des actions à mettre en œuvre, au plan régional pour relever ce défi.

Document téléchargeable sur  
[www.caprural.org](http://www.caprural.org)



Etude-action financée par



RhôneAlpes

104